



HAL
open science

L'insécurité en Île-de-France. Rapport final: enquête "victimation et sentiment d'insécurité" de 2009

David Bon, Sylvie Scherer, Renée Zauberman, Philippe Robert, H. Heurtel

► **To cite this version:**

David Bon, Sylvie Scherer, Renée Zauberman, Philippe Robert, H. Heurtel. L'insécurité en Île-de-France. Rapport final: enquête "victimation et sentiment d'insécurité" de 2009. IAU-IDF. IAU-IDF, pp.101, 2011. hal-00742304

HAL Id: hal-00742304

<https://hal.science/hal-00742304>

Submitted on 22 Oct 2012

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jun 2011

L'insécurité en Île-de-France

Rapport final : enquête « victimation & sentiment d'insécurité » de 2009



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



L'insécurité en Île-de-France

Rapport final : enquête « victimation & sentiment d'insécurité » de 2009

Juin 2011

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : 01 77 49 77 49 - Fax : 01 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>
Directeur général : François Dugeny

Département : Mission Études sécurité

Directrice : Sylvie Scherer

Étude réalisée par Hélène Heurtel

Avec la collaboration de Renée Zauberman, Philippe Robert et David Bon (Centre de Recherches Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales) et de Tanguy Le Goff (IAU île-de-France)

Cartographie réalisée par Hélène Heurtel

Maquette réalisée par Olivier Cransac

N° d'ordonnement : 20 08 06

Crédits photo(s) de couverture : Aurélie Lacouchie (IAU îdF), Jean-Claude Pattacini (IAU îdF)

Sommaire

Résumé	5
Méthodologie	7
1 - L'échantillon	7
1.1 - Le terrain de l'enquête	7
1.2 - Le redressement des données	9
2 - Les thèmes abordés	10
2.1 - Les caractéristiques individuelles	10
2.2 - L'insécurité	10
2.2.1 - Le sentiment d'insécurité.....	11
2.2.2 - Les victimations	11
3 - Les indicateurs	11
Les indicateurs sur l'insécurité	13
1 - Le sentiment d'insécurité.....	13
1.1 - La préoccupation « sécuritaire »	13
1.2 - Les peurs personnelles	14
1.2.1 - Au domicile et dans le quartier.....	14
1.2.2 - Dans les transports en commun	16
1.3 - Insécurité réelle et ressentie : pas de lien systématique	20
1.4 - Préoccupation « sécuritaire » et peurs : des fonctionnements différents	21
2 - Les victimations	22
2.1 - Les victimations personnelles	22
2.1.1 - Les agressions	23
2.1.2 - Les vols sans violence	27
2.2 - Les victimations ménages.....	30
2.2.1 - Les cambriolages.....	30
2.2.2 - Les atteintes envers les véhicules	35
Zoom sur l'insécurité par thème	43
1 - La délinquance d'après les enquêtes et les statistiques de police (1998-2008)	43
1.1 - La recherche d'outils pour mesurer la délinquance	43
1.2 - La comparaison des chiffres	45
1.2.1 - Les victimations personnelles.....	47
1.2.2 - Les victimations touchant le ménage	52
1.2.3 - Des données à faible convergence	57
2 - Les femmes et l'insécurité	58
2.1 - Le sentiment d'insécurité	58
2.1.1 - Peurs et préoccupation « sécuritaire »	58
2.1.2 - L'impact de l'âge	59
2.2 - Les victimations	60
2.2.1 - Les vols sans violence	60
2.2.2 - Les agressions	61
2.2.3 - Les recours des victimes	64

3 - L'insécurité chez les personnes âgées	66
3.1 - Le sentiment d'insécurité	66
3.1.1 - La préoccupation « sécuritaire »	66
3.1.2 - Les peurs personnelles	68
3.2 - Les victimations personnelles	73
3.2.1 - Les agressions	73
3.2.2 - Les vols sans violence	74
3.3 - Les comportements face à l'insécurité	75
4 - L'habitat social	76
4.1 - Les victimations	76
4.1.1 - Les victimations personnelles et ménages	76
4.1.2 - Les victimations subies par des proches ou dans le voisinage	78
4.2 - Le sentiment d'insécurité	78
4.2.1 - La préoccupation « sécuritaire »	78
4.2.2 - Les peurs personnelles	79
4.3 - Cadre de vie et insécurité	79
4.3.1 - Les problèmes dans le quartier	79
4.3.2 - Déménager, pour un quartier plus sûr ?	80
4.4 - Les rapports avec la police	81
5 - Les disparités territoriales	83
5.1 - Le sentiment d'insécurité	83
5.1.1 - La préoccupation « sécuritaire »	83
5.1.2 - Les peurs	83
5.2 - Les victimations	86
5.2.1 - Les victimations personnelles	87
5.2.2 - Les victimations ménages	88
5.3 - Les rapports avec la police	91
5.4 - Tableaux des indicateurs par département	93
5.4.1 - Le sentiment d'insécurité	93
5.4.2 - Les victimations	95
Table des illustrations	97
Bibliographie	101

Résumé

La Région Île-de-France finance une enquête de victimation auprès des Franciliens. Cet outil lui sert à consolider sa connaissance des phénomènes d'insécurité et à adapter au mieux ses actions dans le cadre de sa politique de sécurité. En 2009, les Franciliens âgés de 15 ans et plus se sont ainsi exprimés pour la cinquième fois sur les problèmes d'insécurité (insécurité réelle mais aussi ressentie) auxquels ils sont confrontés.

Il ressort de cette enquête que la population régionale se sent globalement plus en sécurité qu'en 2001, année de la première réalisée (elles sont reconduites tous les deux ans depuis). Cette insécurité perçue se mesure au travers de 2 types d'indicateurs : la peur personnelle et la préoccupation « sécuritaire ». Et aux dires des Franciliens interrogés, cette dernière a fortement chuté. En effet, ils ne sont plus que 12,6 % à placer la délinquance en tête des priorités assignées au gouvernement contre 39,2 % en 2001. Dans un contexte de crise économique et financière qui règne début 2009, c'est donc l'insécurité sociale (chômage et pauvreté) qui devance largement les problèmes d'insécurité en tant que principale préoccupation sociale des Franciliens. Quant à la peur personnelle, elle est, globalement, aussi moins forte qu'en 2001 : 48,3 % des habitants interrogés déclarent avoir peur contre 53,8 % en 2001. Cette baisse vaut pour la peur ressentie dans les transports en commun (sauf dans le RER) et dans le quartier le soir. L'enquête met par ailleurs en évidence une amélioration du cadre de vie, les Franciliens évoquant moins de nuisances qu'avant.

Faut-il en déduire que la délinquance est en régression sur le territoire régional ? Il paraît difficile de conclure, d'autant que les tendances issues des enquêtes peuvent différer de celles établies à partir des statistiques de la police. Mais les enquêtes apportent en tout cas des éléments de réflexion. Il s'avère notamment que, pour les victimations prises en compte (les vols et agressions envers des personnes, les cambriolages et les atteintes envers les véhicules), la tendance est à la baisse, les Franciliens interrogés étant globalement moins victimes. Toutes catégories de faits confondues, 48,4 % des personnes interrogées déclarent en effet l'avoir été au cours des trois dernières années contre 52,7 % lors de l'enquête de 2001. Cette baisse concerne plus particulièrement les atteintes envers les véhicules. La proportion de victimes de vols personnels et d'agressions est redescendue, quant à elle, à un niveau assez proche.

Méthodologie

Depuis 2001, une enquête visant à mesurer le sentiment d'insécurité et les atteintes dont les Franciliens sont victimes a lieu périodiquement. Cette enquête complète les statistiques officielles de la délinquance enregistrée par les services de police et de gendarmerie nationale.

Instruments reconnus et utilisés depuis longtemps à l'étranger, aussi bien à des échelles nationales (États-Unis, Angleterre, Pays-Bas...) que locales, les enquêtes de « victimation » sont encore peu développées en France. Elles sont pourtant indispensables à la connaissance des phénomènes d'insécurité.

Pionnière en la matière, l'enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » est la seule en France réalisée à l'échelle d'un territoire régional. Elle s'appuie sur un échantillon de la population francilienne important : 10 500 Franciliens sont interrogés à chaque enquête. Un nombre élevé qui permet de disposer d'indicateurs précis tant à l'échelle régionale qu'à des déclinaisons territoriales plus fines (départements...).

Par son ancienneté, par sa constance (même questionnaire et même mode de recueil au fil des enquêtes), par la taille et la représentativité de son échantillon, cette enquête fait référence. Elle constitue une aide précieuse pour la conduite des politiques régionales de sécurité en apportant des éclairages inédits sur les victimes d'agressions ou de vols, sur les peurs, sur l'insécurité dans les transports en commun, dans les quartiers ... Et c'est pourquoi il importe de la reconduire périodiquement afin d'évaluer l'insécurité en Île-de-France et de prendre en compte ses évolutions.

Lancée en 2001 sur l'initiative du Conseil régional d'Île-de-France dans le cadre de sa politique de sécurisation des biens et des personnes en Île-de-France, l'enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » est reconduite depuis tous les deux ans. Début 2009, les Franciliens s'expriment donc pour la cinquième fois sur l'insécurité, réelle ou ressentie, à laquelle ils sont confrontés.

Les résultats de ces enquêtes de victimation sont analysés par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région d'Île-de-France. Une équipe du CESDIP, composée de sociologues et de statisticiens dont le savoir-faire en matière de réalisation et d'analyses de ce type d'enquêtes est reconnu, a par ailleurs amplement contribué à mettre en place la première en 2001. Depuis, les données des enquêtes alimentent les travaux de recherche de cette équipe ; un complément de connaissances qui vient ainsi enrichir les enseignements issus des analyses faites par l'IAU Île-de-France. Cette collaboration se traduit d'ailleurs par l'intégration dans ce rapport portant sur les résultats de l'enquête de 2009 d'un chapitre consacré à l'une de leurs recherches¹.

1 - L'échantillon

1.1 - Le terrain de l'enquête

La réalisation du terrain, c'est-à-dire la passation des interviews, est confiée à un institut de sondage sélectionné par l'intermédiaire d'un appel d'offre public européen : en 2009, le marché a été attribué à l'institut TNS Sofres.

¹ Voir le chapitre « 1 - La délinquance francilienne, entre enquêtes et statistiques de police (1998-2008) » dans la partie « Zoom sur l'insécurité par thème », p.43.

Concernant les interviews, des précisions peuvent être apportées.

- Les interviews sont réalisés par téléphone avec CATI² (l'enquêteur saisit directement les réponses aux questions posées par téléphone sur son ordinateur).
- Les numéros appelés sont sélectionnés de manière aléatoire et correspondent uniquement à des résidences principales ; ils incluent notamment des numéros sur liste rouge.
- 10 500 Franciliens âgés de 15 ans et plus³, représentatifs de la population régionale par département, sont interrogés à chaque fois⁴.
- Une seule personne par ménage contacté est interviewée ; elle est choisie au hasard, selon la méthode dite de la date d'anniversaire⁵, parmi l'ensemble des individus âgés de 15 ans et plus qui composent ce foyer.
- Les critères de sexe, d'âge et d'activité des personnes interviewées, la structure du ménage dans lequel elles vivent et les catégories socioprofessionnelles des personnes de référence font l'objet d'un suivi particulier par département. Une attention particulière est apportée aussi à la structure du ménage dans lequel vivent les jeunes âgés de 15 à 29 ans. Le poids des communes (nombre d'habitants) est aussi surveillé.
- Une lettre informant de l'enquête est envoyée aux ménages dont l'adresse a pu être identifiée au préalable.

Au total, l'enquête prévoit une répartition du nombre de personnes interrogées par département de la sorte :

	Nombre de Franciliens à interroger
Paris	2 200
Hauts-de-Seine	1 400
Seine-St-Denis	1 300
Val-de-Marne	1 200
Petite couronne	3 900
Seine-et-Marne	1 100
Yvelines	1 200
Essonne	1 100
Val-d'Oise	1 000
Grande couronne	4 400
Île-de-France	10 500

L'enquête de 2009 touche 858 communes franciliennes. Il y en avait à peu près autant dans celle de 2005 (869). Quant à celle de 2007, 920 communes étaient concernées, un nombre plus élevé en raison des suréchantillonnages.

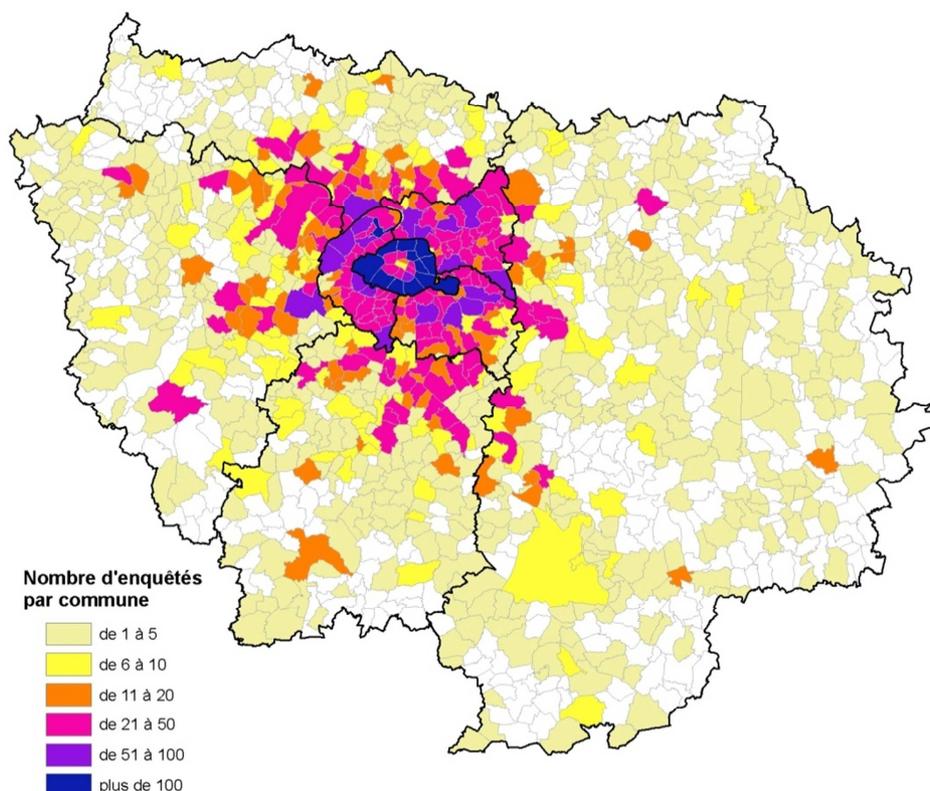
² Computer Assisted Telephone Interviewing.

³ Soit autant de ménages, une seule personne par ménage appelé étant interrogée.

⁴ Sauf lors de l'enquête de 2007 dans laquelle près de 15 000 personnes ont été interrogées, soit 4 500 de plus que d'habitude, car deux départements, le Val-de-Marne et le Val-d'Oise ont financé des « sur-échantillons » sur leur territoire afin de pouvoir disposer de données particulièrement précises à des échelles infra-départementales (voir Heurtel H., *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Résultats de la quatrième enquête 2007*, Paris, IAU Île-de-France, avril 2009).

⁵ La personne sélectionnée est celle dont le dernier anniversaire est le plus proche de la date de l'interview.

Les communes touchées par l'enquête de 2009 : carte



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

1.2 - Le redressement des données

A partir de l'enquête de 2007, les résultats publiés correspondent aux données redressées. Ce choix a pour objectif de palier les biais naturels induits par la méthodologie d'enquête, des biais qui évoluent en même temps que les mutations du paysage francilien notamment en termes d'équipement des ménages en téléphonie. Car si l'intérêt d'une démarche aléatoire pour sélectionner les membres d'un échantillon que l'on veut représentatif d'une population mère est avéré – cette méthode est ainsi appliquée à chaque enquête – il n'en demeure pas moins qu'elle possède ses limites. Parce que les ménages franciliens ne sont pas tous équipés en téléphone⁶, ou encore à défaut de disposer d'une échelle temporelle illimitée qui permettrait de ne pas « borner » les taux d'insistance⁷, certaines populations sont en effet plus ou moins représentées dans l'échantillon final. Par exemple, les jeunes qui vivent seuls, les enfants qui sont encore chez leurs parents ou encore les ouvriers, font partie des catégories de Franciliens plus difficiles à joindre, contrairement aux personnes âgées qui vivent seules.

La comparaison des principaux indicateurs sur l'insécurité issus de l'enquête de 2009, selon qu'ils soient calculés sur les données brutes ou sur les données redressées montre que la correction apportée aux données les modifie assez peu, avec un impact toutefois plus marqué pour les atteintes envers les biens du ménage (victimations ménages).

⁶ D'ailleurs, si tel était le cas, il faudrait pouvoir disposer d'une base de numéros de téléphone « universelle » qui reprendrait pas seulement ceux inscrits auprès de France Télécom mais aussi ceux qui ont souscrit des abonnements auprès d'opérateurs de téléphonie mobile ou qui sont en dégroupage total.

⁷ Nombre de rappels par numéro de téléphone composé par l'enquêteur, avant que quelqu'un décroche.

Le sentiment d'insécurité : indicateurs redressés ou non

	données brutes (non redressées)	données redressées
Préoccupation "sécuritaire"	12,7%	12,6%
Peur dans le quartier	22,5%	21,8%
Peur chez soi	7,8%	7,8%
Peur dans le bus	15,7%	15,5%
Peur dans le train	24,4%	24,3%
Peur dans le métro	25,9%	25,8%
Peur dans le RER	33,7%	33,3%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » 2009

Les victimations (prévalences) : indicateurs redressés ou non

	données brutes (non redressées)	données redressées
Victimations personnelles		
Agressions sexuelles	0,7%	0,7%
Agressions par un proche	1,3%	1,3%
Agressions tout venant	6,3%	6,4%
Vols sans violence	7,8%	7,8%
Victimations ménages		
Cambriolages	9,3%	9,0%
Vols de 2 roues	7,5%	6,6%
Vols de voitures	9,0%	8,6%
Vols à la roulotte	13,7%	12,9%
Dégr./destr. de véhicules	18,0%	16,6%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

2 - Les thèmes abordés

Les questions posées dans le cadre de cette cinquième enquête de victimation sont, globalement, les mêmes que celles utilisées dans les précédentes. Ceci permet notamment une comparaison des réponses dans le temps.

2.1 - Les caractéristiques individuelles

Le questionnaire comporte une série de questions relatives aux caractéristiques sociodémographiques et professionnelles des enquêtés et des foyers dans lesquels ils vivent. La personne est également interrogée sur son mode de vie (moyens de transports utilisés, fréquence des sorties, participation à des activités associatives....).

Des questions portent par ailleurs sur les opinions des enquêtés :

- caractéristiques de leur cadre de vie (présence policière dans leur quartier, nuisances, qualité de la gestion urbaine...);
- jugements de valeur (causes de la délinquance, remèdes pour lutter contre...);
- ...

2.2 - L'insécurité

L'insécurité s'exprime tant au travers des craintes qu'elle inspire qu'au travers de faits réels. Ce sont ces deux aspects qui sont abordés dans l'enquête, sous les termes de « sentiment d'insécurité » et de « victimations ».

2.2.1 - Le sentiment d'insécurité

Le questionnaire comporte des questions relatives au sentiment d'insécurité posées à tous les enquêtés. Celui-ci se décompose en deux parties, distinguant la peur personnelle de la préoccupation "sécuritaire", une opinion en lien avec la société.

- la peur de l'agression ou du vol dans différents types de transports en commun, dans son quartier le soir et chez soi ;
- le problème social dont devrait s'occuper en priorité le gouvernement, à choisir parmi une liste de propositions (chômage, délinquance, pauvreté, pollution et SIDA).

2.2.2 - Les victimations

Les victimations font références aux faits subis au cours des trois années précédant l'enquête, c'est-à-dire pour celle de 2009 aux atteintes qui se sont produites en 2006, 2007 ou 2008.

Les catégories de victimation font chacune l'objet d'un module dans le questionnaire, au cours duquel seul le dernier fait subi est détaillé (nature exacte de l'acte, circonstances, conséquences, recours mobilisés, ...). Les victimations antérieures sont néanmoins comptabilisées. Une série de neuf questions (une par type de victimation) permet au préalable d'orienter les enquêtés vers les modules qui les concernent :

- les vols et tentatives de vols de véhicules (voitures, camionnettes, camions utilisés à titre privé),
- les vols et tentatives de vols de 2 roues (vélos, motos, scooters, vélomoteurs),
- les vols et tentatives de vols d'objet(s) dans ou sur des véhicules,
- les actes de vandalisme (dégradations ou destructions) sur des véhicules,
- les cambriolages et tentatives de cambriolages de résidences principales, secondaires, d'annexes, ...
- les agressions et tentatives d'agressions sexuelles, l'agresseur pouvant être un proche de la victime,
- les agressions et tentatives d'agressions réalisées par des proches, sans caractère sexuel,
- les agressions tout venant et tentatives qui regroupent les autres types d'agressions, y compris les vols avec violence,
- les vols réalisés sans violence et les tentatives.

3 - Les indicateurs

La victimation est mesurée dans les enquêtes au travers d'une série d'indicateurs qui se rapportent aux victimes et aux faits. Ces indicateurs, calculés sur un échantillon de taille importante (10 500 personnes) constituent des estimations relativement précises des caractéristiques de la population francilienne âgée de 15 ans et plus. Ils ont été définis par l'équipe du CESDIP chargée de réaliser la première enquête « victimation & sentiment

d'insécurité en Île-de-France » en 2001⁸. Ils sont calculés à chaque enquête afin d'évaluer le niveau et suivre la tendance. Ils se définissent par :

- la prévalence (proportion de personnes ou de ménages qui ont été victimes au moins une fois d'un acte de délinquance au cours d'une période donnée) ;
- la multivictimation (nombre moyen de fois où un type de victimation a touché une même personne ou un même ménage au cours d'une période donnée) ;
- l'incidence (nombre de faits réalisés rapporté à 100 personnes ou 100 ménages ; l'incidence s'obtient en multipliant la multivictimation par la prévalence) ;
- et le risque (proportion de ménages victimes au moins une fois d'un acte de délinquance- par exemple d'un vol de voiture – parmi l'ensemble des ménages susceptibles de l'être – ceux qui possèdent une voiture).

Concernant la multivictimation, l'essentiel des victimes déclare en général n'avoir subi qu'un seul fait, voire pour certaines quelques-uns, au cours des trois dernières années. Mais un petit nombre va tout de même en déclarer beaucoup plus. Décompte de ce qui s'est réellement passé ou façon pour ces victimes de déclarer qu'elles en ont subi plus d'un, sans pouvoir en évaluer précisément le volume ? Toujours est-il que, face aux incertitudes qui planent autour de ces "valeurs extrêmes" et afin d'éviter de leur donner trop de poids dans l'évaluation des moyennes, une règle de calcul est appliquée afin de limiter le nombre de faits déclarés par la victime sur la période donnée. Ces troncatures avaient été définies lors de la première enquête en 2001 et ont été reprises pour l'exploitation des enquêtes suivantes par l'IAU îdF. Mais une réflexion sur ce sujet a conduit l'équipe du CESDIP⁹ à modifier leur méthode de calcul. La nouvelle, qui consiste à « uniformiser » les troncatures quel que soit le type de victimation, en affectant le nombre 4 à toute multivictimation supérieure ou égale à 3, est reprise pour le calcul de la multivictimation dans l'enquête de 2009. Les données des enquêtes précédentes figurant dans ce rapport ont été recalculées pour tenir compte de cet ajustement.

⁸ Pottier M-L., Robert Ph., Zauberman R., *Victimation et insécurité en Île-de-France. Les résultats de la première enquête – 2001. Rapport final*, Paris, IAURIF, CESDIP-CNRS, 2002.

⁹ Robert Ph., Zauberman R., Névanen S., Didier E., « L'évolution de la délinquance d'après enquêtes de victimation. France, 1984-2005 », *Déviance et Société*, 2008, Vol. 32, No 4, p. 436-471.

Les indicateurs sur l'insécurité

1 - Le sentiment d'insécurité

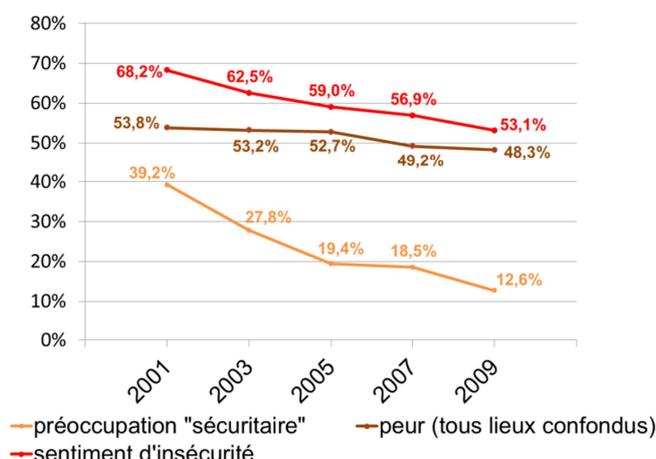
Le sentiment d'insécurité est une notion complexe, qui se mesure dans les enquêtes de victimation au travers de deux types d'indicateurs :

- la préoccupation envers les problèmes de délinquance, appelée préoccupation « sécuritaire », en référence à l'importance que revêt aux yeux des Franciliens l'insécurité civile qui règne sur le territoire, au regard d'autres problèmes de société (pauvreté, chômage, pollution et sida),
- les peurs personnelles en différents lieux, plus dépendantes de facteurs environnementaux, individuels ou encore du risque réel d'être victime.

Cette distinction s'appuie sur la définition établie par Frank Fürstenberg¹⁰, professeur de sociologie à l'université de Pennsylvania (Philadelphie, États-Unis).

Les Franciliens interrogés se sentent, globalement, plus en sécurité qu'en 2001. C'est ce que montre la cinquième enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » réalisée début 2009 auprès de la population régionale âgée de 15 ans et plus : ils sont en effet 53,1 % à déclarer se sentir, au moins parfois, en insécurité, une tendance à la baisse que l'on retrouve tant en termes de risque personnel (peur pour soi) qu'en termes de préoccupation « sécuritaire ».

Evolution de la proportion d'enquêtés sujets à se sentir en insécurité



Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

1.1 - La préoccupation « sécuritaire »

Question posée dans l'enquête :

« La société française est confrontée à de nombreux problèmes. Selon vous, parmi les problèmes suivants, quel est celui dont le gouvernement doit s'occuper en priorité à l'heure actuelle ? le chômage, la délinquance, la pauvreté, le SIDA ou la pollution. » (items apparaissant dans un ordre aléatoire).

La lutte contre la délinquance ne doit plus être la priorité d'action du gouvernement. Ce point de vue est partagé par de plus en plus de Franciliens qui se laissent plutôt gagner par

¹⁰ Fürstenberg F., « Public Reactions to Crime in the Street », *American Scholar*, 1971, 40, p.601-610.

l'inquiétude d'une insécurité « sociale » grandissante. En 2009, seules 12,6 % des personnes âgées de 15 ans et plus interrogées citent encore l'insécurité comme principale préoccupation, alors qu'elles étaient 39,2 % à le faire en 2001. Elles sont en revanche 40,9 % à évoquer le chômage et 39,8 % la pauvreté, contre respectivement 24,6 % et 25,9 %, en 2001.

Répartition des enquêtés selon la priorité d'action assignée au gouvernement

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
délinquance	39,2%	27,8%	19,4%	18,5%	12,6%
pauvreté	25,9%	27,4%	33,0%	32,9%	39,8%
chômage	24,6%	37,5%	37,1%	37,9%	40,9%
pollution	6,3%	4,2%	6,3%	8,0%	4,9%
sida	4,0%	3,1%	4,1%	2,7%	1,8%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

1.2 - Les peurs personnelles

Questions posées dans l'enquête :

« Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile ?
Diriez-vous...

- *jamais,*
- *rarement,*
- *quelquefois,*
- *fréquemment.* »

« Dans votre quartier, vous arrive-t-il d'avoir peur d'être seul(e) le soir dehors ?

- *j'ai trop peur pour sortir seul(e) le soir,*
- *j'ai souvent peur,*
- *j'ai quelques fois peur,*
- *j'ai rarement peur,*
- *je n'ai jamais peur.* »

Les Franciliens sont, globalement, moins sujets à avoir peur : en 2009, 48,3 % des enquêtés déclarent avoir peur, au moins de temps en temps, chez eux, dans leur quartier le soir ou dans les transports en commun, alors qu'ils étaient 53,8 % à le dire en 2001.

1.2.1 - Au domicile et dans le quartier

a) Les indicateurs

La peur au domicile reste assez peu répandue : 7,8 % des Franciliens y sont sujets. La peur ressentie le soir dans le quartier l'est plus, touchant 21,8 % d'entre eux.

En termes de tendance, il ressort que :

- la peur dans le quartier baisse au fil des enquêtes (ils étaient 29,1 % en 2001) ;
- la peur au domicile est revenue à un niveau comparable à celui de 2001 (8,3 %).

Evolution de la proportion d'enquêtés qui déclarent avoir peur

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
au domicile	8,3%	9,2%	8,9%	9,0%	7,8%
dans le quartier le soir	29,1%	28,2%	26,4%	24,8%	21,8%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

b) Le point de vue des Franciliens sur leur quartier

Le cadre de vie peut avoir un impact sur le fait de se sentir en insécurité, d'où l'importance de s'intéresser à ses caractéristiques. L'enquête apporte des éléments à ce sujet.

Premier élément, un indicateur portant sur une perception plus « subjective » de la sécurité dans le quartier a été intégré à l'enquête en 2005. Il en ressort que, globalement, même si certains Franciliens déclarent y être plus sujets à avoir peur, la plupart juge tout de même que son quartier est sûr ou plutôt sûr en 2009 (70,1 % de ceux qui se sentent en insécurité chez eux et 78,0 % de ceux qui disent avoir peur dans leur quartier le soir). Beaucoup considèrent par ailleurs qu'il est agréable à vivre.

Proportion d'enquêtés qui jugent leur quartier sûr ou agréable à vivre, parmi ceux sujets à avoir peur

	peur au domicile	peur dans le quartier le soir	ensemble des Franciliens
quartier agréable à vivre	79,0%	84,5%	92,3%
quartier sûr ou plutôt sûr	70,1%	78,0%	91,3%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Second élément : au fil des enquêtes, les Franciliens ont un point de vue global de plus en plus positif sur leur quartier. En témoigne que 56,9 % évoquent des nuisances dans leur quartier en 2009, contre 63,8 % en 2001. Les baisses les plus marquées concernent :

- les problèmes de vandalisme (-8,4 points),
- la présence de bandes de jeunes gênantes (-6,9 points),
- les problèmes de drogue (-4 points).

Ils sont par ailleurs 92,3 % à le trouver agréable à vivre et 91,3 % à le juger plutôt sûr, des scores en hausse de 2 points par rapport à 2005.

c) Des hypothèses

Faut-il voir dans la diminution du sentiment d'insécurité le fruit d'une baisse réelle de la délinquance dans le quartier ? La proportion de Franciliens victimes personnellement de vols ou d'agressions près de chez eux a, en tout cas, peu bougé d'une enquête à l'autre. Mais il en va différemment pour les atteintes envers le logement ou les véhicules qui se sont produites à proximité de chez la victime : une tendance à la baisse se dessine (-5 points par rapport à 2001), avec toutefois une remontée dans l'enquête de 2007 (en lien avec les émeutes de novembre 2005 ?).

La baisse du sentiment d'insécurité pourrait par ailleurs être rattachée au déploiement d'une présence policière dans le quartier. Les Franciliens sont en effet 37,1 % en 2009 à déclarer la présence policière dans leur quartier insuffisante voire inexistante contre 47,7 % en 2001. Mais de quelle « police » s'agit-il ? Car, paradoxalement, depuis 2003, il n'y a plus de police de proximité, entité de la police nationale détachée aux « quartiers ». Alors est-ce plutôt le fruit du développement de la police municipale face au désengagement de l'État¹¹ ?

Evolution de la proportion d'enquêtés victimes dans le quartier

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
atteintes envers le logement ou les véhicules	33,0%	29,7%	29,8%	31,8%	28,2%
- dont vols de voitures	9,6%	8,7%	7,5%	6,8%	6,0%
- dont vols à la roulotte	11,6%	10,1%	9,7%	10,3%	8,2%
- dont vols de 2 roues	5,8%	4,3%	4,3%	5,0%	4,7%
- dont dégradations/destructions de véhicules	11,8%	10,9%	10,8%	12,2%	11,1%
atteintes personnelles (vols ou agressions)	5,4%	5,1%	5,4%	5,5%	5,4%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

¹¹Malochet V., « Les polices municipales : points de repère », *Note rapide Société*, IAU Île-de-France, septembre 2010, n°515.

Evolution de la proportion d'enquêtés qui jugent leur quartier sûr ou agréable à vivre

	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
quartier agréable à vivre	91,1%	91,8%	92,3%
quartier sûr ou plutôt sûr	89,2%	90,5%	91,3%

Source : IAU ÎdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2005, 2007 et 2009
Remarque : la question a été ajoutée au questionnaire à partir de l'enquête de 2005

Evolution de la proportion d'enquêtés déclarant des nuisances dans leur quartier

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
au moins un de ces problèmes	63,8%	60,6%	59,8%	57,8%	56,9%
- dont voisinage bruyant	28,1%	27,7%	29,5%	26,4%	26,3%
- dont quartier pas propre	28,5%	27,7%	25,7%	25,0%	26,1%
- dont problèmes de drogue	25,1%	23,3%	25,5%	22,9%	21,1%
- dont vandalisme	32,0%	28,1%	26,7%	25,2%	23,7%
- dont bandes de jeunes gênantes	28,5%	24,7%	23,8%	22,6%	21,6%
police pas assez présente ou inexistante	47,7%	41,8%	40,4%	37,8%	37,1%

Source : IAU ÎdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

1.2.2 - Dans les transports en commun

Questions posées dans l'enquête :
« Vous arrive-t-il d'avoir peur d'être volé ou agressé dans un bus ? un train ? un RER ? le métro ? le tramway ?
Oui, j'ai trop peur pour le prendre,
Oui, j'ai souvent peur,
Oui, j'ai quelquefois peur,
Non, j'ai rarement peur,
Non, je n'ai jamais peur,
Ne prends jamais ce moyen de transport »

a) Les indicateurs

Les Franciliens se sentent globalement un peu plus en sécurité qu'avant dans les transports en commun : 40,6 % déclarent y avoir peur¹² contre 43,8 % en 2001.

Le détail par type de transports montre néanmoins une exception : le RER. Car si les Franciliens ont effectivement moins peur qu'en 2001 dans le bus (-3,4 points), dans le train (-3,7 points) et dans le métro (-4,3 points), avec respectivement 15,5 %, 24,3 % et 25,8 % des enquêtés qui déclarent s'y sentir en insécurité, il en va autrement pour le RER, la proportion de personnes sujettes (33,3 %) à y avoir peur étant aussi répandue qu'en 2001 (33,2 %).

Evolution de la proportion d'enquêtés qui ont peur dans les transports en commun

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Peur dans les transports en commun	43,8%	43,7%	45,2%	42,2%	40,6%
- dont dans le bus	18,9%	19,3%	19,3%	19,7%	15,5%
- dont dans le train	28,0%	28,3%	28,9%	27,2%	24,3%
- dont dans le métro	30,1%	30,9%	30,5%	27,2%	25,8%
- dont dans le RER	33,2%	34,1%	36,2%	33,6%	33,3%

Source : IAU ÎdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

¹² Trop peur pour les prendre, souvent peur ou quelques fois peur.

b) Fréquentation et victimation dans les transports en commun

Pour expliquer cette baisse, des hypothèses pourraient être avancées, comme celle d'une moindre fréquentation des transports en commun au fil du temps ou d'une réelle diminution de la délinquance dans ces espaces. Par ailleurs, faut-il voir dans cette diminution le fruit de la politique de sécurité régionale¹³ ? L'enquête ne permet pas de valider ces hypothèses, mais elle fournit tout de même de précieux éclairages.

- Le taux de fréquentation dans les transports en commun

Les indicateurs concernant la peur dans les transports en commun sont calculés sur l'ensemble des Franciliens interrogés. Ils prennent donc en compte des personnes qui n'ont pas peur, simplement parce qu'elles ne fréquentent pas ces lieux. Or, elles sont moins nombreuses en proportion qu'avant : 5 à 6 points de moins qu'en 2001, selon le type de transports. Au vu de ce résultat, la baisse de la proportion de Franciliens sujets à avoir peur ne paraît donc pas être liée à une diminution du taux de fréquentation des transports en commun.

Ne pas inclure ces personnes dans le calcul de la part de la population sujette à avoir peur conduit à des scores plus élevés partout (38,7 % pour le RER, 28,3 % pour le métro, 26,7 % pour le train, 17,4 % pour le bus et 42,4 % tous lieux confondus). Mais c'est aussi le cas pour les chiffres de 2001 et, au final, l'écart par rapport à ceux de 2009 est même accru, quel que soit le type de transport : -5,1 points pour le bus, -6 points pour le train, -6,7 points pour le métro et -2,7 points pour le RER.

Evolution de la proportion d'enquêtés qui ont peur dans les transports en commun, hors ceux qui disent ne jamais les prendre

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Peur dans les transports en commun	47,4%	46,9%	46,5%	43,5%	42,4%
- dont dans le bus	22,5%	22,6%	20,9%	21,7%	17,4%
- dont dans le train	32,7%	32,5%	30,8%	29,0%	26,7%
- dont dans le métro	35,0%	35,6%	32,9%	29,5%	28,3%
- dont dans le RER	41,4%	42,2%	40,7%	38,3%	38,7%

Source : IAU IdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

- La délinquance dans les transports en commun

Ces espaces restent particulièrement propices aux vols et aux violences. Ils réunissent, avec les gares, 29 % des vols sans violence et 24 % des agressions tout venant. Mais au vu des enquêtes de 2001 et de 2009, rien ne permet d'affirmer que les Franciliens y sont significativement moins victimes qu'avant : 2,2 % des enquêtés déclarent avoir été volés, sans violence, dans un transport en commun ou une gare et 1,7 % avoir subi des agressions, contre respectivement 1,9 % et 1,6 % dans la première.

Evolution de la proportion d'enquêtés victimes dans les transports en commun et les gares

	enquête 2001	enquête 2009
vols sans violence	1,9%	2,2%
agressions*	1,6%	1,7%

* tous types de violences confondues, y compris les vols violents

Source : IAU IdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001 et 2009

c) Fréquence et usage des transports en commun

Tenir compte des modes de transports, de la fréquence et de la durée des déplacements montre que la peur touche plus ou moins certains Franciliens.

¹³ La Région Île-de-France, sensibilisée aux problèmes d'insécurité sur son territoire, finance depuis 1998 un certain nombre de mesures en vue d'améliorer la sécurité des biens et personnes, entre autre dans les transports en commun (moyens humains, mise en place de bornes d'alerte et de caméras de surveillance...).

Questions posées dans l'enquête :

« Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour vous y [travail ou lieu d'études] rendre ? à pied, moyen de transport personnel (voiture, scooter, vélo...), un transport en commun, plusieurs transports en commun avec des changements, vélib, ça dépend. »

« Quel moyen de transport utilisez-vous le plus souvent pour vos loisirs ? à pied, moyen de transport personnel (voiture, scooter, vélo...), un transport en commun, plusieurs transports en commun avec des changements, vélib, ça dépend. »

En moyenne, diriez-vous que vous sortez le soir pour vos loisirs : plusieurs fois par semaine, plusieurs fois par mois, quelques fois dans l'année ou moins souvent ?

Evolution de la proportion d'enquêtés qui ont peur dans les transports en commun, par type d'usagers

		enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
usagers réguliers*	Peur dans les transports en commun	48,5%	46,8%	46,0%	43,0%	43,1%
	- dont dans le bus	19,9%	20,3%	19,1%	19,2%	15,9%
	- dont dans le train	30,1%	30,0%	27,8%	26,5%	24,9%
	- dont dans le métro	30,5%	31,5%	27,7%	25,3%	25,0%
	- dont dans le RER	36,6%	36,6%	36,6%	34,6%	35,4%
usagers réguliers**	Peur dans les transports en commun	48,5%	46,8%	46,0%	43,0%	43,1%
	- dont dans le bus	20,6%	20,9%	19,3%	19,5%	16,1%
	- dont dans le train	31,9%	31,7%	28,4%	27,1%	25,9%
	- dont dans le métro	31,9%	32,8%	28,3%	25,9%	25,7%
	- dont dans le RER	40,9%	41,1%	38,9%	37,2%	38,4%
non-usagers réguliers***	Peur dans les transports en commun	40,3%	41,2%	44,5%	41,5%	38,4%
	- dont dans le bus	18,2%	18,6%	19,4%	20,1%	15,2%
	- dont dans le train	26,3%	27,0%	29,7%	27,7%	23,7%
	- dont dans le métro	29,8%	30,5%	32,7%	28,8%	26,4%
	- dont dans le RER	30,6%	32,1%	35,9%	32,8%	31,4%
non-usagers réguliers****	Peur dans les transports en commun	46,4%	47,0%	46,9%	43,9%	41,7%
	- dont dans le bus	24,5%	24,2%	22,2%	23,6%	18,9%
	- dont dans le train	33,5%	33,3%	32,7%	30,5%	27,4%
	- dont dans le métro	37,9%	38,2%	36,7%	32,7%	31,1%
	- dont dans le RER	41,9%	43,3%	42,3%	39,3%	39,0%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

* : seules les personnes déclarant utiliser régulièrement les transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail et pour leurs loisirs sont prises en compte

** : seules les personnes déclarant utiliser régulièrement les transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail et pour leurs loisirs sont prises en compte, après exclusion pour chaque type de transports de celles qui se disent non concernées par la peur car ne les prennent jamais

*** : seules les personnes ne déclarant pas utiliser régulièrement les transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail et pour leurs loisirs sont prises en compte

**** : seules les personnes ne déclarant pas utiliser régulièrement les transports en commun pour leurs déplacements domicile-travail et pour leurs loisirs sont prises en compte, après exclusion pour chaque type de transports de celles qui se disent non concernées par la peur car ne les prennent jamais

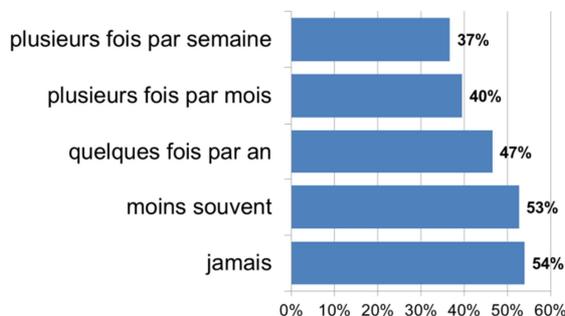
Au premier abord, les personnes déclarant utiliser généralement les transports en commun pour se rendre sur leur lieu de travail, d'études ou de loisirs redoutent toujours plus que les autres d'y être victimes d'une agression ou d'un vol (43,1 % contre 38,4 %, tous modes confondus). Mais une partie de cet écart s'explique par les non-usagers réguliers qui ne fréquentent jamais les transports en commun et qui se déclarent non concernés par un éventuel sentiment d'insécurité. En effet, si ces derniers ne sont pas pris en compte, la part des non-usagers réguliers des transports en commun qui ont peur remonte à 41,7 %.

Le détail par type de transports¹⁴ montre même que la peur est plus répandue chez les enquêtés qui les utilisent peu ou pas dans le cadre de leurs déplacements domicile/travail ou pour leurs loisirs lorsque ceux qui disent ne jamais les prendre sont exclus. Et c'était déjà le cas en 2001. Qu'en conclure ? Est-ce parce qu'ils ont peur qu'ils prennent moins les transports ? L'enquête n'apporte pas de réponse. Mais d'autres constats viennent conforter l'idée que la peur n'est pas forcément plus ancrée chez les personnes qui utilisent le plus

¹⁴ Qu'il s'agisse du bus, du train, du métro ou du RER.

les transports publics. Ainsi, chez celles qui déclarent les prendre pour sortir ou dans le cadre de leurs loisirs, la peur est de moins en moins forte plus la fréquence de leurs sorties nocturnes est élevée : elles sont 54% à avoir peur chez celles qui disent ne jamais sortir le soir contre 37 % chez celles qui sortent plusieurs fois par semaine.

Proportion d'enquêtés qui déclarent avoir peur dans les transports en commun parmi ceux qui les utilisent pour sortir, en fonction de la fréquence de leurs déplacements en soirée

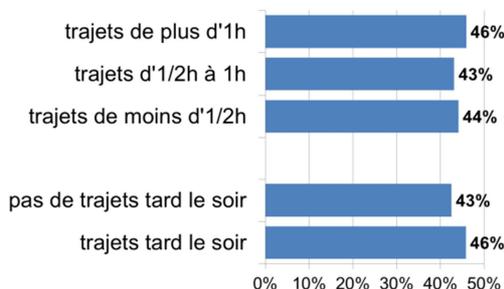


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

La proportion de personnes sujettes à avoir peur dans les transports en commun semble en revanche assez peu liée à la durée du trajet pour ce qui est des déplacements domicile/travail.

Quant aux Franciliens qui rentrent tard de leur travail, ils ne semblent pas redouter beaucoup plus que les autres d'être agressés ou volés dans les transports en commun.

Proportion d'enquêtés qui déclarent avoir peur dans les transports en commun parmi ceux qui les utilisent pour leur déplacements domicile/travail ou lieu d'études



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

En termes de tendance, les éléments suivants sont à souligner :

- la peur dans les transports en commun est moins forte qu'en 2001, chez les usagers réguliers (-5,4 points) comme chez ceux qui ne les prennent pas régulièrement (-1,9 point, -4,7 points si les personnes qui disent ne jamais les fréquenter ne sont pas prises en compte) ;
- le détail par mode de transports montre que la peur est partout moins forte qu'avant ; la baisse est toutefois moins marquée pour le RER, même lorsque seuls les Franciliens qui le fréquentent sont pris en compte (-2,5 points chez les usagers réguliers, -2,9 points chez les autres qui prennent quand même le RER).

d) La vidéosurveillance dans les transports en commun

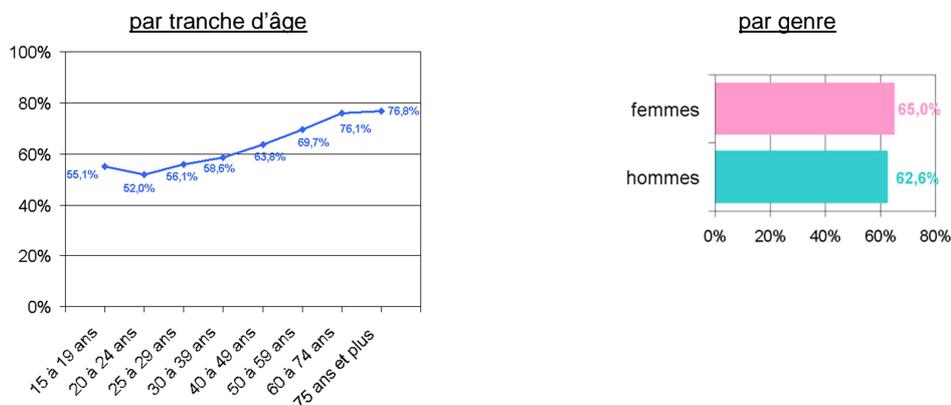
Question posée dans l'enquête :

« Dans les transports en commun, vous sentez-vous plus en sécurité lorsqu'il y a des caméras de surveillance ? oui, non, [sans objet : ne prend jamais ce moyen de transports] »

En 2009, une question portant sur l'impact des caméras de surveillance dans les transports en commun a été ajoutée au questionnaire. Il en ressort que 63,9 % des Franciliens âgés de 15 ans et plus se sentent davantage en sécurité dans les transports en commun lorsqu'il y a des caméras de surveillance.

Ce sentiment est d'autant plus répandu avec l'avancée de l'âge. C'est chez les 20-24 ans qu'il est le plus faible (52,0 %). Il ne cesse de s'accroître ensuite, pour atteindre 76,8 % chez les 75 ans et plus. La distinction homme/femme ne montre pas, en revanche, d'écart vraiment significatif.

Proportion d'enquêtés qui déclarent se sentir plus en sécurité en présence de caméras de surveillance dans les transports en commun



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

1.3 - Insécurité réelle et ressentie : pas de lien systématique

Améliorer les conditions de vie des Franciliens ne peut se faire sans prendre en compte l'insécurité à laquelle ils sont confrontés, qu'il s'agisse de délinquance réelle ou simplement ressentie. Une nécessité d'autant plus forte que le sentiment d'insécurité ne découle pas seulement du risque de victimation encouru ou encore de l'expérience préalable de victimation¹⁵. La proportion de victimes sujettes à se sentir en insécurité, selon la nature des faits subis, vient illustrer cette absence de corrélation systématique, en particulier pour la préoccupation « sécuritaire ». Quant aux peurs, elles sont particulièrement répandues chez victimes d'agressions sexuelles ou réalisées par des proches et dans une moindre mesure chez les autres victimes d'atteintes personnelles. Parmi les enseignements à retenir, il y a par ailleurs le fait que la peur au domicile soit aussi bien plus fréquente chez les victimes de cambriolages (16 %).

¹⁵ Robert Ph. et Pottier M-L., « Les préoccupations sécuritaires : une mutation ? », Revue française de sociologie, 2004, vol. 45-2, p.216-217.

Proportion de victimes sujettes à se sentir en insécurité par type de victimation subie

	Préoccupation "sécuritaire"	peur						
		chez soi	dans le quartier	dans le bus	dans le train	dans le RER	dans le métro	tous lieux confondus
victimations personnelles								
agressions sexuelles	12%	19%	53%	24%	43%	60%	50%	83%
agressions par un proche	17%	20%	37%	31%	46%	56%	46%	74%
agressions tout venant	17%	12%	29%	22%	32%	45%	34%	59%
vols sans violence	15%	11%	30%	21%	32%	44%	33%	61%
victimations ménages								
cambrjolages	15%	16%	27%	18%	29%	39%	30%	57%
vols de voitures	16%	11%	25%	21%	33%	42%	34%	56%
vols à la roulotte	16%	10%	25%	19%	29%	40%	32%	53%
dégr./destr. de véhicules	14%	10%	22%	18%	28%	41%	32%	53%
vols de 2 roues	12%	9%	20%	12%	25%	39%	27%	50%
ensemble des Franciliens	13%	8%	22%	16%	24%	33%	26%	48%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

1.4 - Préoccupation « sécuritaire » et peurs : des fonctionnements différents

La peur du crime et la préoccupation « sécuritaire » ont un fonctionnement distinct et ne touchent pas forcément les mêmes personnes. Il faut dire qu'elles expriment des sentiments assez différents, la première se référant plus à l'appréhension qu'a chacun d'être victime, la seconde s'intéressant plus à la délinquance comme problème de société et non comme un risque personnel¹⁶. Cette absence de corrélation systématique s'illustre au travers des constats suivants :

- 7,8 % des Franciliens interrogés (près de 730 000 personnes) sont sujets à avoir peur et citent la délinquance comme principal problème social.
- la peur personnelle, seule, touche 40,5 % de la population (3,8 millions de Franciliens)
- la préoccupation « sécuritaire », seule, en touche 4,8 % (450 000 personnes).

Au total, se sont donc 53,1 % des enquêtés (près de 5 millions de Franciliens âgés de 15 ans et plus) qui, d'après leurs dires, sont concernés par ce sentiment d'insécurité, qu'il s'agisse de peur et/ou de préoccupation « sécuritaire ».

Répartition des enquêtés, selon qu'ils soient concernés ou non par la peur et la préoccupation « sécuritaire »

	préoccupation "sécuritaire"	autre préoccupation
peur	7,8%	40,5%
pas de peur	4,8%	46,9%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

¹⁶ Robert Ph., *L'insécurité en France*, Collection Repères, 2002, p.9-19

2 - Les victimations

L'enquête interroge les Franciliens sur les victimations subies au cours des trois dernières années. Dans l'enquête de 2009, il s'agit des faits qui se sont produits en 2006, 2007 ou 2008.

Neuf types de victimations sont étudiés :

- quatre concernent directement l'enquêté (les victimations personnelles) ; il s'agit des agressions sexuelles, des agressions par des proches autres que sexuelles, des agressions tout venant qui regroupent le reste des agressions (y compris les vols avec violence), ainsi que des vols sans violence ;

- les cinq autres touchent un bien appartenant au ménage dans lequel vit l'enquêté (victimations ménages) ; il s'agit des cambriolages, des vols de voitures, des vols à la roulotte, des dégradations et des destructions de véhicules ainsi que des vols de deux roues, motorisés ou non.

Les victimations déclarées sont des faits réalisés ou de simples tentatives.

Evolution de la proportion de personnes ou ménages victimes (prévalence)

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Toutes victimations confondues	53,4%	50,7%	51,8%	52,7%	48,4%
victimations personnelles	15,3%	15,5%	16,2%	17,2%	14,8%
dont agressions sexuelles	0,7%	0,9%	0,7%	0,5%	0,7%
dont agressions par un proche	1,1%	1,0%	1,2%	1,0%	1,3%
dont agressions tout venant	6,7%	5,9%	6,1%	7,6%	6,4%
dont vols sans violence	7,9%	9,0%	9,5%	9,8%	7,8%
victimations ménages	47,0%	43,1%	43,7%	42,5%	38,3%
dont cambriolages	9,5%	8,6%	9,8%	10,6%	9,0%
dont vols de voitures*	18,5%	17,3%	14,6%	12,0%	11,0%
dont vols à la roulotte*	23,4%	21,4%	20,7%	20,0%	16,6%
dont dégr./destr. de véhicules*	23,6%	22,2%	23,0%	23,3%	21,4%
dont vols de 2 roues*	19,2%	16,2%	14,9%	15,7%	14,7%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

* seuls les ménages équipés de véhicules sont pris en compte

2.1 - Les victimations personnelles

14,8 % des enquêtés déclarent avoir été victimes d'atteintes personnelles en 2006, 2007 ou 2008 (près de 1,4 million de Franciliens). L'enquête de 2009 montre ainsi que le risque d'en être victime a globalement baissé (-2,4 points par rapport à celle de 2007). Ce changement de tendance permet de retrouver un niveau proche de celui observé dans l'enquête de 2001 (15,3 %).

2.1.1 - Les agressions

Questions posées dans l'enquête :
 Trois questions filtres permettent de déterminer si l'enquêté a été victime d'une agression ou d'une tentative :
 - « Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet d'une agression sexuelle ou d'une tentative, y compris par l'un de vos proches ? »
 - « Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé de faire l'objet de violences ou de tentatives de violences par un proche vivant avec vous ? »
 - « Au cours des trois dernières années, vous est-il arrivé d'être personnellement victime d'une autre sorte d'agression – y compris un vol avec violence – ou d'une tentative ? »

a) Les indicateurs

- **Les agressions sexuelles**

Evolution de la proportion de victimes d'agressions sexuelles : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des Franciliens					
prévalence	0,7%	0,9%	0,7%	0,5%	0,7%
multivictimation	1,4	1,5	1,5	1,6	1,4
incidence	1,1%	1,3%	1,1%	0,8%	1,0%
victimation des Franciliens uniquement en Île-de-France					
prévalence	0,7%	0,8%	0,7%	0,5%	0,6%
multivictimation	1,5	1,6	1,5	1,6	1,5
incidence	1,0%	1,2%	1,1%	0,8%	0,9%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

0,7 % des personnes interrogées (près de 70 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus) déclarent avoir été victimes au moins une fois d'une agression sexuelle ou d'une tentative (y compris par des proches) en 2006, 2007 ou 2008. En termes de tendance, la comparaison avec les chiffres des enquêtes précédentes n'apporte pas d'élément significatif : la proportion de victimes oscille entre 0,5 % (enquête de 2005) et 0,7 % (enquêtes de 2001, 2007 et 2009), avec un pic à 0,9 % pour celle de 2003. Certaines victimes ont été confrontées à plusieurs reprises à ce genre de violences au cours des trois années précédant l'enquête. Elles ont ainsi subi en moyenne 1,4 agression en trois ans. Ce chiffre, rapporté à la population francilienne âgée de 15 ans et plus, donne un nombre de faits pour 100 Franciliens de 1,0.

Se restreindre aux seuls faits qui ont été commis dans la région modifie peu les scores : la prévalence est de 0,6 %, la multivictimation de 1,5 et l'incidence de 0,9 fait pour 100 habitants (près de 90 000 atteintes).

- **Les agressions par des proches**

Evolution de la proportion de victimes d'agressions par des proches : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des Franciliens					
prévalence	1,1%	1,0%	1,2%	1,0%	1,3%
multivictimation	2,0	2,0	2,5	2,5	2,3
incidence	2,2%	2,0%	3,1%	2,4%	3,0%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

1,3 % des enquêtés (près de 120 000 Franciliens) disent avoir été victimes d'agressions par des proches (hors violences à caractère sexuel) en 2006, 2007 ou 2008. Ce taux, au regard de ceux des enquêtes précédentes, ne permet pas de conclure à une tendance significative à la hausse ou à la baisse de la proportion de Franciliens qui en sont victimes (1,1 % pour l'enquête de 2001, 1,0 % pour celles de 2003 et 2007 et 1,2 % pour celle de 2005). En moyenne, les victimes déclarent avoir subi 2,3 agressions au cours des trois dernières années. Ce qui conduit à un nombre d'agressions pour 100 personnes de 3,0 (soit près de 280 000 faits subis par l'ensemble des Franciliens âgés de 15 ans et plus).

- **Les agressions tout venant**

Evolution de la proportion de victimes d'agressions tout venant : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des Franciliens					
prévalence	6,7%	6,0%	6,1%	7,6%	6,4%
multivictimation	1,5	1,5	1,6	1,6	1,6
incidence	10,0%	9,2%	9,6%	11,9%	10,3%
victimation des Franciliens uniquement en Île-de-France					
prévalence	6,3%	5,7%	5,8%	7,3%	6,0%
multivictimation	1,5	1,6	1,6	1,6	1,6
incidence	9,6%	8,9%	9,2%	11,5%	9,8%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

6,4 % des personnes interrogées (près de 600 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus) déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008 d'agressions, autres qu'à caractère sexuel ou par des proches. Ce taux est en baisse par rapport à celui observé dans l'enquête de 2007 (7,6 %), et retrouve ainsi un niveau proche de celui de la première enquête (6,7 %). Avec une multivictimation de 1,6, le nombre de faits déclarés en moyenne pour 100 Franciliens atteint 10,3.

Concernant les seuls faits qui se sont produits dans la région, le constat est le même avec une prévalence assez comparable entre les enquêtes de 2001 et de 2009, respectivement 6,3 % et 6,0 %, et une incidence de 9,6 % et 9,8 % (près de 910 000 faits).

b) La localisation

Les agressions sexuelles envers les Franciliens âgés de 15 ans et plus peuvent se qualifier de victimation de déplacement, au regard des deux tiers des atteintes qui se sont passées hors du quartier de résidence de la victime. En termes d'espaces criminogènes, il ressort que :

- 26 % des faits ont eu lieu dans l'espace public (rue, parc ou jardin public) ;
- 29 % dans les transports en commun ;
- 28 % dans des logements, le plus souvent celui de la victime.

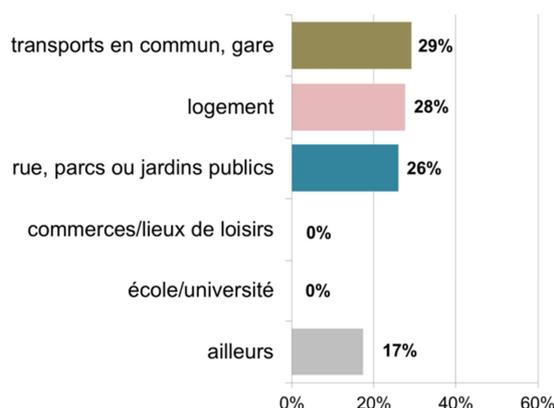
Par ailleurs, 37 % des atteintes se sont déroulées lors d'un trajet domicile/travail ou domicile/lieu d'études.

Les agressions tout venant sont aussi une victimation de déplacement. Il s'agit essentiellement d'une victimation d'espace public, 41 % des violences s'étant produites dans une rue, un parc ou un jardin public. Les transports en commun, qui sont qualifiés d'espace privé mais à usage public, réunissent 23 % des faits.

A souligner aussi que :

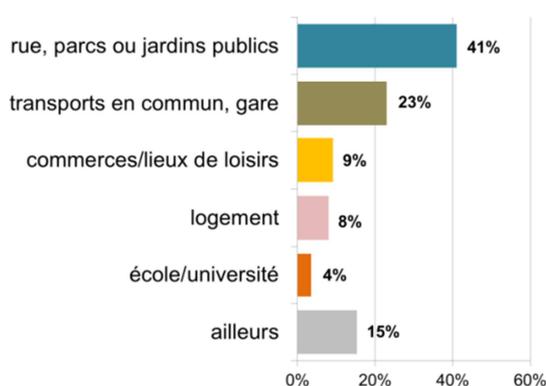
- près de deux atteintes sur trois ont lieu hors du quartier où habite la victime ;
- les agressions lors de trajets domicile/travail ou domicile/lieu d'études représentent 36 % des faits.

Localisation des agressions sexuelles



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Localisation des agressions tout venant



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

c) La nature des faits

Les agressions sexuelles concernent pour 8% des viols réalisés et 26 % des tentatives de viols, les deux tiers restants correspondant à des atteintes à caractère sexuel d'autre nature. Concernant la gravité des faits, le constat est différent selon qu'il s'agit d'un viol ou non : la moitié (53 %) des viols, y compris les tentatives, s'accompagne d'atteintes physiques ; c'est moins le cas pour les autres agressions sexuelles, 27 % ayant donné lieu à des coups et/ou des blessures.

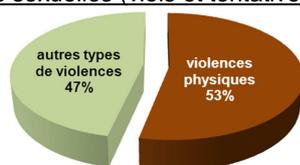
En cas d'agressions par des proches, la victime a subi le plus souvent des violences physiques (79 %).

Les agressions tout venant à l'encontre des Franciliens âgés de 15 ans et plus sont autant des violences physiques que des faits sans coups ni blessures. Ce constat diffère un peu de la situation observée dans l'enquête de 2007, où les atteintes sans violence physique représentaient 58 % des agressions, alors même que la part de victimes dans la population était à son plus fort (7,6 %). La proportion de Franciliens qui ont subi de violences physiques paraît donc avoir baissé (3,2 % contre 4,4 %), un constat qui ne s'applique pas, en revanche, aux autres types d'atteintes (agressions verbales, comportements menaçants...).

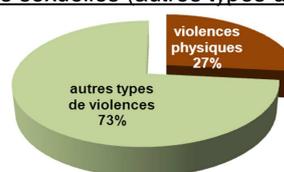
Autre précision concernant les agressions tout venant : Plus d'un fait sur deux (58 %) se déroule dans le cadre d'un vol ou d'une tentative de vol.

Nature des agressions subies

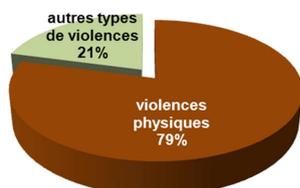
agressions sexuelles (viols et tentatives de viols)



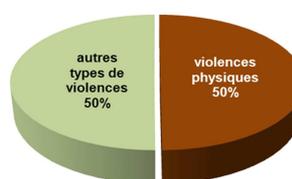
agressions sexuelles (autres types d'atteintes)



agressions par des proches



agressions tout venant



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Evolution de la proportion de victimes d'agressions tout venant, selon la gravité des faits

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
ITT* de 8 jours ou plus	0,5%	0,4%	0,5%	0,5%	0,6%
blessures sur la victime	1,2%	1,1%	1,3%	1,3%	1,3%
coups sur la victime	1,4%	1,1%	1,1%	1,3%	1,3%
violences verbales ou comportements menaçants	3,6%	3,5%	3,2%	4,4%	3,2%
tous types d'agressions confondus	6,7%	5,9%	6,1%	7,6%	6,4%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009
* : Incapacité temporaire de travail

d) Les agresseurs

Pour les agressions sexuelles, le plus souvent l'agresseur agit seul (86 % des faits) et n'est pas armé (84 %). Généralement, la victime ne le connaît pas (70 %).

Pour les agressions par des proches, l'agresseur n'a pas d'arme dans 78 % des affaires.

Le mode opératoire est un peu différent pour les agressions tout venant. Dans une affaire sur deux (52 %), les victimes sont confrontées à plusieurs agresseurs. L'armement paraît quant à lui être un peu plus répandu, 68 % des victimes déclarant qu'il n'y avait pas d'arme.

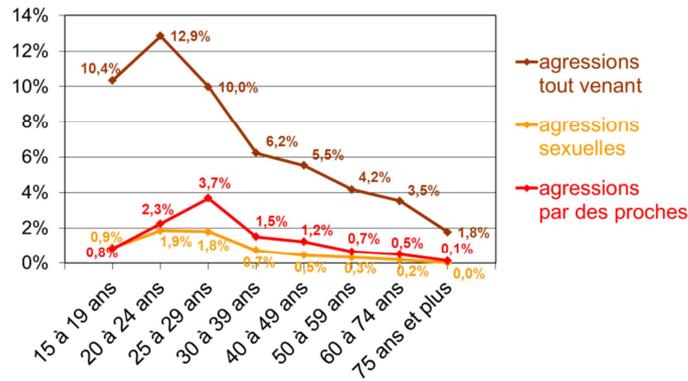
e) Les victimes

Les agressions sexuelles concernent surtout les femmes : 1,2 % des Franciliennes âgées de 15 ans et plus interrogées déclarent en avoir été victimes au cours des trois dernières années contre 0,2 % des hommes. Les jeunes sont les plus exposés à ces atteintes (1,9 % des 20 à 24 ans et 1,8 % des 25-29 ans).

Les femmes sont aussi les principales victimes d'agressions par des proches (2,0 % contre 0,6 % des hommes). Le risque culmine chez les 25-29 ans d'après l'enquête (3,7 %), puis décroît avec l'avancée de l'âge.

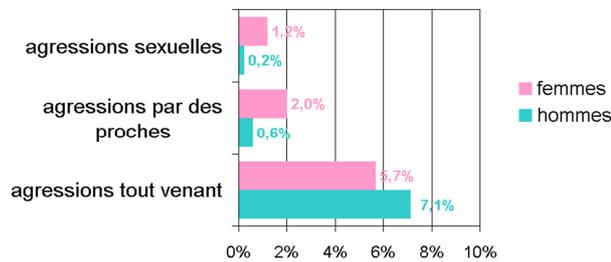
Les agressions tout venant touchent inversement un peu plus les hommes que les femmes (7,1 % contre 5,7 %). Mais comme pour les agressions sexuelles ou par des proches, les principales victimes paraissent être les jeunes, le risque étant à son maximum chez les 20-24 ans (12,9 %). Un constat qui ne prend pas en compte les agressions subies par les mineurs de moins de 15 ans, car l'enquête concerne uniquement les Franciliens âgés de 15 ans et plus.

Proportion de victimes d'agressions par tranche d'âge



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Proportion de victimes d'agressions par genre



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

2.1.2 - Les vols sans violence

Question posée dans l'enquête :

- « Vous est-il arrivé, au cours des trois dernières années, d'être personnellement victime d'une autre sorte de vol (portefeuille, sac à main, ...), cette fois sans violence, ou d'une tentative ? »

a) Les indicateurs

Evolution de la proportion de victimes de vols sans violence : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des Franciliens					
prévalence	7,9%	9,0%	9,5%	9,8%	7,8%
multivictimation	1,2	1,3	1,3	1,3	1,2
incidence	9,8%	11,3%	12,0%	12,5%	9,8%
victimation des Franciliens uniquement en Île-de-France					
prévalence	7,0%	8,2%	8,6%	8,7%	6,8%
multivictimation	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
incidence	8,9%	10,5%	11,2%	11,4%	8,7%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

7,8 % des personnes interrogées (près de 740 000 Franciliens âgés de 15 ans et plus) déclarent avoir été victimes de vols sans violence, y compris de tentatives, en 2006, 2007 ou 2008. La proportion de Franciliens victimes est ainsi en baisse de 2 points par rapport à celle observée dans l'enquête précédente, une diminution qui permet de retrouver un

niveau proche de celui de 2001 (7,9 %). En moyenne, les victimes ont subi 1,2 fait au cours des trois dernières années, ce qui porte l'incidence à 9,8 faits pour cent personnes.

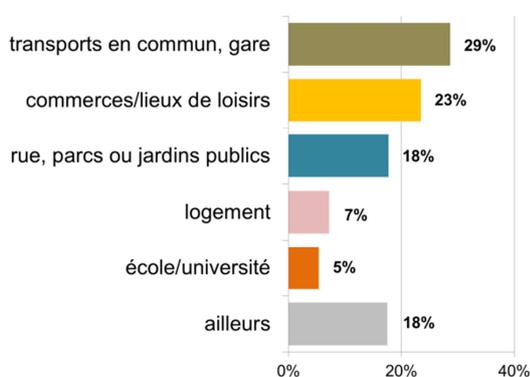
Quelques Franciliens déclarent avoir été victimes de vols sans violence ailleurs qu'en Île-de-France. Ne pas les prendre en compte réduit la prévalence à 6,8 % et l'incidence à 8,7 vols pour cent personnes (près de 830 000 faits), la multivictimation passant à 1,3.

b) La localisation

Les vols sans violence constituent certes aussi une victimation de « déplacement », mais ils se déroulent, en proportion, moins dans les espaces publics que les agressions tout venant. Il ressort entre autre que :

- la plupart des vols ont lieu à une certaine distance du domicile de la victime, trois sur quatre hors de son quartier de résidence et plus d'un sur deux au-delà même de la commune où elle habite ;
- les transports en commun (gares y compris) rassemblent 29 % des vols, les espaces de loisirs (café, cinéma, centres sportifs...) et les commerces 23 %, tandis que la rue, les parcs et les jardins publics 18 %.

Localisation des vols sans violence

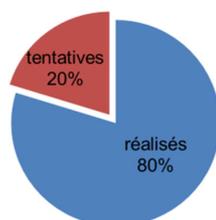


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

c) La nature des faits

80 % des vols sans violence déclarés dans l'enquête sont des vols réalisés, les autres étant de simples tentatives. Au vu des résultats, il apparaît que ce taux n'est pas le même en fonction du lieu où se produit le vol : c'est dans les espaces commerciaux ou de loisirs que la proportion de vols réalisés est la plus forte (87 %) tandis que dans les transports en commun (y compris les gares) elle est de 78 % et dans l'espace public de 64 %.

Nature des vols sans violence



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

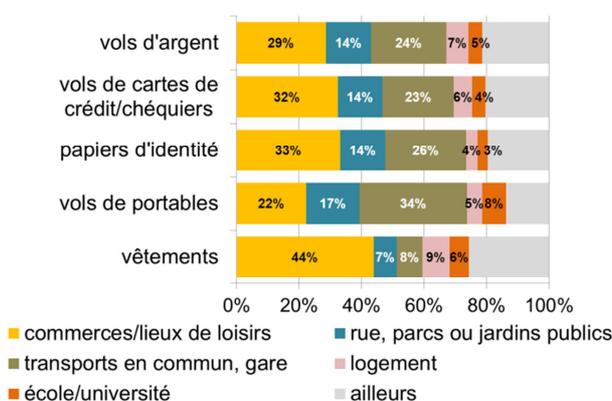
Au palmarès des objets les plus volés, la catégorie « argent, bijoux ou montres » arrive en tête, concernant un fait sur deux. Les cartes de crédit ou chèquiers viennent après (40 %), suivis par les papiers d'identité et les téléphones ou ordinateurs portables (entre 35 et 36 %). Les sacs (y compris les bagages) sont impliqués dans 18 % des affaires. Quant aux vêtements, ils en représentent 6 %.

Plusieurs objets peuvent être dérobés en même temps. En fonction de la nature des objets, les associations sont plus ou moins répandues. Ainsi, 24 % des vols visent uniquement des téléphones ou des ordinateurs portables, 11 % de l'argent (ou des bijoux ou des montres), contre 4 % des cartes de crédit ou des chèquiers seuls et 1 % des papiers d'identité.

Selon la nature des objets dérobés, certains lieux sont plus criminogènes que d'autres :

- pour les vols d'argent, cartes de crédit ou chèquiers et de papiers d'identité, les espaces commerciaux ou de loisirs arrivent en tête (respectivement 29 %, 32 % et 33 %), devant les transports en commun (24 %, 23 % et 26 %) puis l'espace public (14 %) ;
- pour les vols de téléphones ou d'ordinateurs portables, les transports en commun occupent la première place (34 %) ; les espaces commerciaux ou de loisirs rassemblent 22 % des faits, la rue un peu moins (17 %) ;
- pour les vols de vêtements, ce sont d'abord les espaces commerciaux ou de loisirs (44 %) ; la part des vols réalisés dans les autres types de lieux oscille autrement entre 6 et 9 %.

Localisation des vols sans violence, par type d'objet dérobé

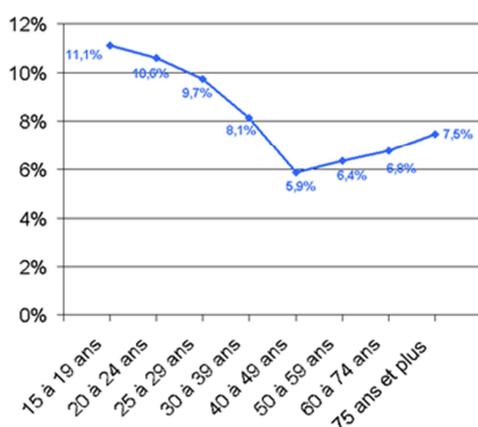


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

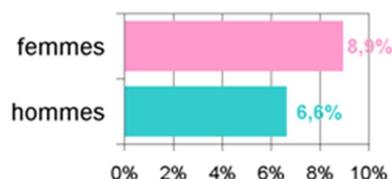
d) Les victimes

Les femmes restent un peu plus touchées que les hommes par les vols sans violence (8,9 % contre 6,6 %). Et l'évolution du risque en fonction de l'âge n'a pas changé : c'est chez les jeunes âgés de 15 à 19 ans qu'il est le plus élevé (11,1 %). Il décroît ensuite, pour augmenter un peu après 50 ans.

Proportion de victimes de vols sans violence par tranche d'âge



Proportion de victimes de vols sans violence par genre



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

2.2 - Les victimations ménages

La baisse des atteintes envers les biens des ménages se poursuit dans l'enquête de 2009, avec 38,3 % des ménages interrogés victimes (près de 1,9 million de ménages franciliens) contre 47,0 % dans celle de 2001.

2.2.1 - Les cambriolages

Question posée dans l'enquête :

- « Au cours des trois dernières années, quelqu'un a-t-il pénétré chez vous sans autorisation, ou tenté de le faire, et volé quelque chose ou essayé de le faire, que ce soit dans votre domicile principal ou dans votre résidence secondaire ou encore dans un local professionnel qui vous appartient ? »

a) Les indicateurs

Evolution de la proportion de ménages victimes de cambriolages : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des ménages franciliens					
prévalence *	9,5%	8,6%	9,7%	10,6%	9,0%
multivictimation	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2
incidence *	11,9	10,6	12,4	13,2	10,9
victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France					
prévalence *	8,9%	8,2%	8,9%	9,9%	8,3%
multivictimation	1,3	1,2	1,3	1,3	1,2
incidence *	11,3%	10,1%	11,6%	12,5%	10,2%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

9,0 % des ménages franciliens déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008 d'un cambriolage ou d'une tentative (près de 440 000 ménages). Ce taux est en baisse de 1,6 point par rapport à l'enquête de 2007. Il était de 9,5 % lors de la première en 2001. Avec 1,2 cambriolage par victime en moyenne sur trois ans, le nombre de faits estimés rapporté à l'ensemble des ménages franciliens s'élève à 10,9 pour cent ménages.

Se restreindre aux cambriolages (et tentatives) qui ont eu lieu sur le territoire régional conduit à une prévalence de 8,3 % sur trois ans, une multivictimation de 1,2 et une incidence de 10,2 pour cent ménages (près de 490 000 faits).

b) La localisation

Evolution de la proportion de ménages victimes de cambriolages, par type de lieux

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
domicile principal ou annexes	8,2%	7,5%	8,3%	9,1%	7,6%
résidence secondaire	0,8%	0,7%	0,9%	1,0%	0,7%
ailleurs	0,5%	0,4%	0,6%	0,5%	0,6%
tous lieux confondus	9,5%	8,6%	9,7%	10,6%	9,0%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

La plupart des cambriolages concernent le domicile principal ou ses annexes. En effet, la part des ménages déclarant avoir été victimes d'un ou plusieurs cambriolages au cours des trois dernières années dont le dernier en date visait :

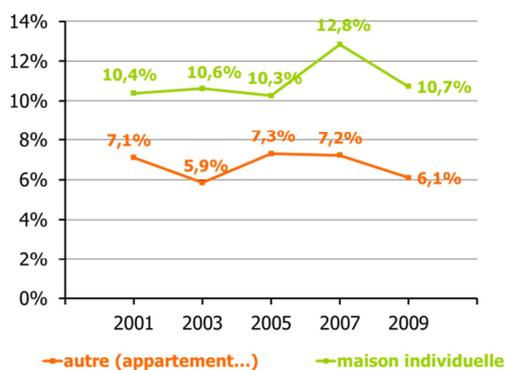
- leur logement ou ses annexes s'élève à 7,6 % ;
- une résidence secondaire à 0,7 % ;
- d'autres types de lieux, 0,6 %.

Pour ce qui est de l'évolution des cambriolages au fil du temps, il semble que la baisse de la proportion de ménages victimes observée par rapport à l'enquête précédente concerne surtout les cambriolages de résidences principales (y compris des annexes) : 7,6 % des ménages déclarent en avoir été victimes¹⁷, contre 9,1 % dans celle de 2007.

c) La nature des faits

10,7 % des ménages interrogés logés en maison individuelle déclarent avoir été victimes d'un cambriolage ou d'une tentative qui visait leur résidence principale ou ses annexes. La hausse observée dans l'enquête de 2007 par rapport aux précédentes ne s'est donc pas poursuivie. Les ménages habitant en pavillon restent toutefois bien plus victimes que ceux qui vivent en appartement, avec un taux 1,8 fois plus élevé que pour ces derniers (6,1 %). Et cette surexposition aux cambriolages de résidences principales n'est pas nouvelle : dans les enquêtes précédentes, le rapport est compris entre 1,4 et 1,8 fois plus.

Evolution de la proportion de victimes de cambriolages de résidences principales par type d'habitat

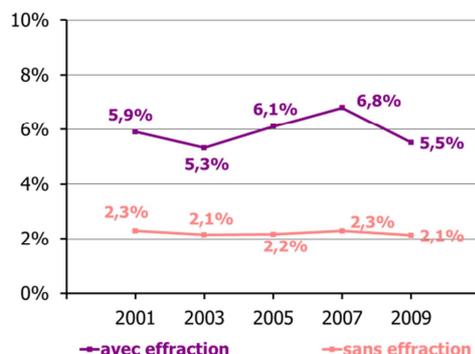


Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

L'essentiel des cambriolages de résidences principales (annexes comprises) consiste en des entrées avec effraction. Au total, ce sont 5,5 % des ménages franciliens interrogés qui déclarent comme dernier fait subi en avoir été victimes, contre 2,1 % pour les cambriolages sans effraction (entrée par ruse, entrée par une fenêtre ou une porte laissée ouverte...). En résulte un rapport de près de 2,5 entrées avec effraction pour 1 sans effraction. Ce constat reste le même au fil des enquêtes, avec un rapport qui oscille entre 2,5 et 3.

Un autre élément mérite d'être souligné, c'est la relative stabilité au fil des enquêtes de la proportion de ménages qui disent comme dernier fait en date avoir subi des cambriolages sans effraction (entre 2,1 % et 2,3%). Ce qui conduit à supposer que la baisse des cambriolages de résidences principales concerne surtout ceux avec effraction.

Evolution de la proportion de victimes de cambriolages de résidences principales selon la nature des faits



Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

¹⁷ Dernier cambriolage en date, s'il y en a eu plusieurs au cours des trois années précédant l'enquête

d) Les victimes

L'exposition des ménages franciliens aux cambriolages de résidences principales est plus ou moins marquée selon leurs caractéristiques. La plus significative, d'après l'analyse "logit"¹⁸ réalisée, c'est incontestablement l'existence d'autres cas de cambriolages récents dans le voisinage : la probabilité d'en être victime est en effet plus que doublée chez les ménages franciliens qui déclarent avoir des voisins qui se sont fait cambrioler au cours des trois dernières années par rapport aux autres, à profils identiques.

Le type d'habitat est un autre critère fortement significatif. Ainsi, vivre dans une maison individuelle plutôt que dans un appartement du secteur privé ou de type HLM augmente par deux la probabilité d'y être confronté.

Parmi les éléments environnementaux qui ressortent aussi se trouve le fait d'habiter :

- dans des quartiers à problèmes (voisinage bruyant, entretien/éclairage des espaces publics insuffisants, drogue, vandalisme, bandes de jeunes gênantes),
- dans une commune qui accueille une ou des Zones Urbaines Sensibles,
- à Paris, plutôt qu'en petite ou en grande couronne.

Concernant les caractéristiques des ménages, il apparaît que la probabilité d'être victime de cambriolages de résidence principale augmente avec la taille du ménage. Elle dépend aussi de leur niveau social (les ménages qui affichent les revenus moyens nets mensuels les plus élevés sont les plus victimes)

Effets des caractéristiques des ménages sur le fait d'être victimes de cambriolages de résidences principales – analyse logit

	Coeff.	Odds Ratio*
taille du ménage		
une personne	ns	ns
deux personnes	ref.	ref.
trois personnes	+	1,2
quatre personnes ou plus	++	1,3
revenu net mensuel moyen du ménage		
inconnu	ns	ns
max 2300	+++	1,4
max 3800	ref.	ref.
max 5300	++	1,3
sup 5300	+++	1,6
type d'habitat		
appartement (type HLM)	ns	ns
maison individuelle	+++	2,1
appartement (secteur privé) & autre	ref.	ref.
territoire de résidence		
Paris	+++	1,5
Petite couronne	ref.	ref.
Grande couronne	ns	ns
ZUS sur la commune de résidence		
présence	++	1,2
absence	ref.	ref.
nuisances dans le quartier		
problèmes de bruit, entretien/éclairage insuffisants, drogue, vandalisme ou bandes de jeunes gênantes	+++	1,4
absence de problèmes	ref.	ref.
victimation dans le voisinage		
voisins victimes de cambriolages	+++	2,2
voisins non victimes de cambriolages	ref.	ref.

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

* : l'odds ratio mesure ici l'intensité de la relation entre le fait d'être victime et les différentes caractéristiques prises en compte, par rapport à une situation de référence donnée ; un OR significatif supérieur à 1 indique une probabilité accrue d'être victime par rapport à la situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Et inversement s'il est inférieur à 1.

Ref. : modalité de référence ;

ns : non significatif ;

+++ : significatif au risque 1 % ; ++ : significatif au risque 5 % ; + : significatif au risque 10 %.

¹⁸ Méthode statistique qui utilise la régression logistique pour déterminer les facteurs qui influencent les valeurs prises par une variable à expliquer, comme le fait d'avoir peur ou d'être victime. Les résultats sont donnés « toutes choses égales par ailleurs » et calculés à partir d'une situation de référence.

e) Les mesures de protection du logement

Bon nombre de ménages franciliens déclarent que leur logement est équipé de système de sécurité (64 %) ou qu'ils sollicitent leur voisinage, le cas échéant leur gardien, pour surveiller leur domicile en cas d'absence (46 %). Mais quel impact ces procédés ont-ils sur le risque d'être victimes de cambriolages ? L'enquête ne permet pas de conclure mais elle apporte toutefois des éléments de réflexion.

Au premier abord, la proportion de victimes n'est pas moindre chez les ménages dont le logement est doté de systèmes de protection (barreaux, porte blindée, alarme, télédétection...), au contraire : 9,4 % disent que leur résidence principale a été cambriolée au cours des trois dernières années, contre 4,5 % chez ceux qui n'en sont pas équipés. Mais il faut tenir compte que près d'une victime sur deux déclare que la « sécurisation » de son domicile est postérieure au fait, motivée justement par ce qui s'est passé. Ces cas exclus, le taux de victimes chez les ménages dotés de systèmes de protection chute à 3,7 %, soit au final un écart assez faible par rapport à ceux qui n'en sont pas équipés.

Pour ce qui est de la surveillance particulière (voisin/concierge) du logement en cas d'absence, le taux de victimes apparaît aussi plus fort chez les ménages qui déclarent y avoir recours (10,6 % contre 5,1 %). Mais là encore, la différence s'annule, voire s'inverse même, la proportion de victimes descendant à 1,5 %, si ceux qui disent avoir pris cette mesure de précaution suite à un cambriolage ne sont pas pris en compte.

f) Les recours

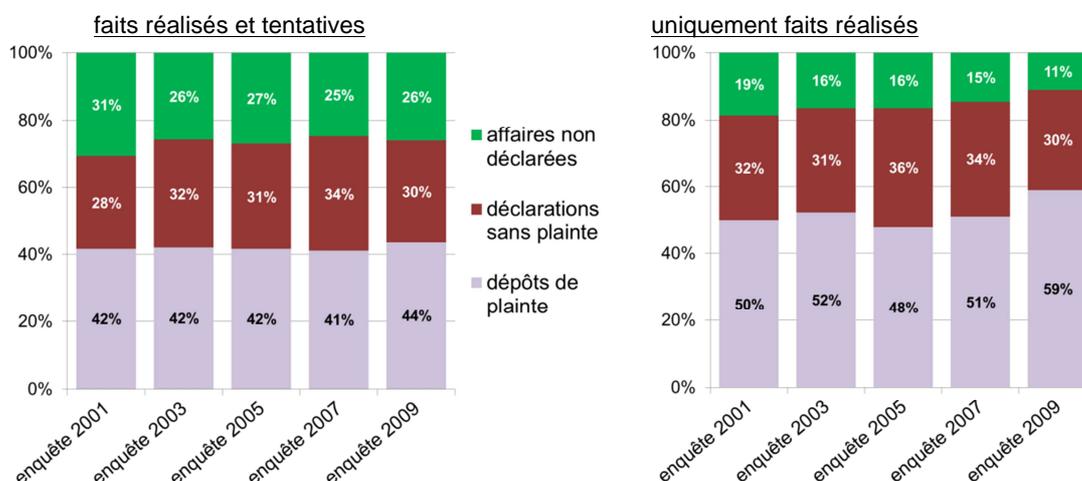
Les cambriolages font partie des victimations les plus signalées aux autorités. Mais ce type de recours reste bien loin d'être systématique, comme en témoigne le descriptif donné par les victimes concernant le dernier fait subi. Il ressort en effet que :

- 44 % des affaires ont fait l'objet d'un dépôt de plainte,
- 30 % d'un simple signalement auprès de la police ou de la gendarmerie.

Et l'hypothèse selon laquelle les affaires non déclarées concerneraient des tentatives ne se vérifie pas. En effet, exclure du calcul les tentatives conduit à des scores certes un peu plus élevés, mais une partie des faits ne font toujours l'objet d'aucun signalement (11 %).

Un changement dans le comportement des victimes semble toutefois se dessiner, en tout cas pour qui est des dépôts de plainte en cas de cambriolages réalisés. Au vu de leurs dires, cette pratique paraît en effet s'être accrue : 59 % ont porté plainte, contre 48 % lors de l'enquête de 2005.

Evolution des renvois à la police et à la gendarmerie chez les victimes de cambriolages

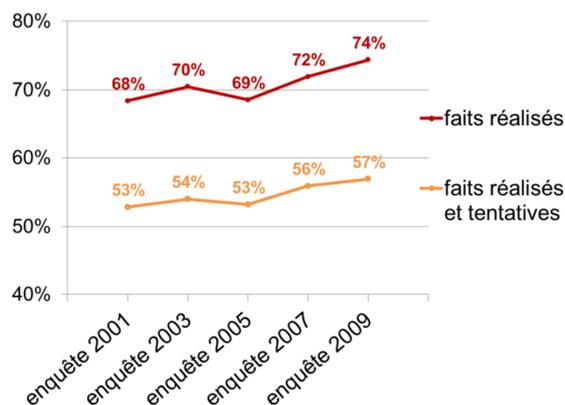


Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

Le constat est un peu le même pour ce qui est du recours aux assurances : 57 % des victimes déclarent y avoir eu recours. Ne pas prendre en compte les simples tentatives fait grimper le taux à 74 %.

En termes de tendance, une hausse semble se dessiner, à savoir que les victimes auraient un peu plus souvent qu'avant recours à leur assurance, et pas seulement pour les seuls cambriolages réalisés.

Evolution de la proportion de cambriolages signalés aux assurances



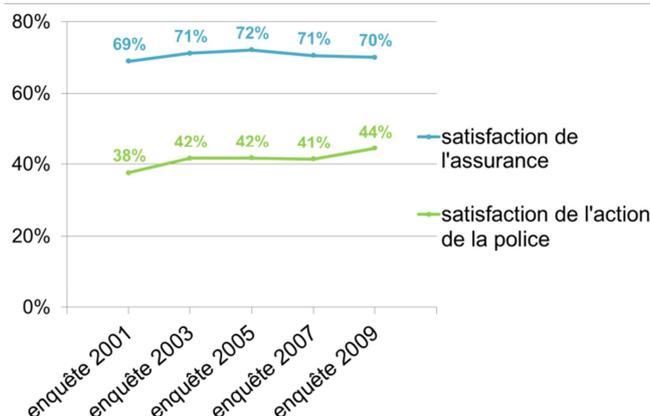
Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

Qu'en est-il de la qualité de la prestation de ces deux types de recours ?

- Concernant l'action de la police ou de la gendarmerie, les victimes se disent satisfaites (très ou assez satisfaites) pour 44 % d'entre elles. C'est, semble-t-il, un peu plus que lors de l'enquête de 2001.
- La satisfaction est en revanche plus marquée pour ce qui est du recours à l'assurance : 70 %.

En remarque, il paraît intéressant de souligner ici que les taux de satisfaction baissent lorsque seuls les faits réalisés sont pris en compte (respectivement 39 % et 65 %).

Evolution du taux de satisfaction des victimes de cambriolages concernant leur assurance et l'action menée par la police dans le cadre de leur affaire (faits réalisés et tentatives)



Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

2.2.2 - Les atteintes envers les véhicules

Questions posées dans l'enquête :

Quatre questions filtres permettent de déterminer si le ménage a été victime d'actes de malveillance concernant ses véhicules :

- « Au cours de ces trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler une voiture appartenant à votre ménage, ou encore une camionnette ou un camion utilisé à titre privé ? »
- « Au cours de ces trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler une moto, un scooter, un vélomoteur ou un vélo ? »
- « Sans tenir compte des vols mentionnés ci-dessus, Au cours de ces trois dernières années, a-t-on volé ou tenté de voler un objet dans un véhicule, ou une pièce de ce véhicule, telle qu'autoradio, rétroviseur ou roue ... »
- « Au cours de ces trois dernières années, a-t-on fait subir à un véhicule quelconque appartenant à votre ménage un acte de vandalisme (dégradation ou destruction) »

a) Les indicateurs

- **Les vols de voitures**

Evolution de la proportion de ménages victimes de vols de voitures : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des ménages franciliens					
ensemble des ménages					
prévalence	14,9%	13,7%	11,6%	9,4%	8,6%
multivictimation	1,5	1,5	1,5	1,5	1,4
incidence	22,8%	21,0%	17,2%	14,3%	12,1%
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	18,5%	17,3%	14,6%	12,0%	11,0%
incidence	28,4%	26,5%	21,8%	18,1%	15,6%
victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France					
ensemble des ménages					
prévalence	14,1%	13,0%	10,9%	8,9%	8,1%
multivictimation	1,6	1,6	1,5	1,5	1,4
incidence	22,0%	20,3%	16,6%	13,8%	11,6%
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	17,6%	16,4%	13,8%	11,3%	10,5%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

8,6 % des ménages franciliens déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008 d'un vol de voiture ou d'une tentative (près de 420 000 ménages). Ce taux confirme la tendance à la baisse de la proportion de ménages franciliens victimes de ce genre d'atteintes : ils étaient 14,9 % dans l'enquête de 2001 (près de 670 000 ménages). Avec 1,4 vol ou tentative par victime en moyenne sur trois ans, le nombre de faits estimés rapporté à l'ensemble des ménages franciliens s'élève à 12,1 pour cent ménages.

Les Franciliens ne sont pas tous équipés de voitures. Si seuls ceux qui en possèdent une sont pris en compte, la proportion de victimes dans cette tranche de la population (le risque), passe à 11,0 %, et l'incidence à 15,6 %.

Ne retenir que les vols (et tentatives) qui ont eu lieu en Île-de-France conduit à une prévalence de 8,1 % sur trois ans, une multivictimation toujours de 1,4 et une incidence de 11,6 pour cent ménages (près de 600 000 faits).

- **Les vols à la roulotte**

Evolution de la proportion de ménages victimes de vols à la roulotte : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des ménages franciliens					
ensemble des ménages					
prévalence	18,8%	17,0%	16,4%	15,8%	12,9%
multivictimation	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4
incidence	28,1%	25,3%	23,8%	22,3%	18,2%
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	23,9%	21,4%	20,7%	20,0%	16,6%
incidence	35,7%	31,9%	30,1%	28,2%	23,5%
victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France					
ensemble des ménages					
prévalence	17,8%	16,0%	15,4%	14,9%	12,2%
multivictimation	1,5	1,5	1,5	1,4	1,4
incidence	36,3%	24,3%	22,8%	21,4%	17,3%
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	22,2%	20,1%	19,5%	18,9%	15,6%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

12,9 % des ménages franciliens (près de 640 000 ménages) déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008 d'un vol ou d'une tentative de vol visant un objet dans un véhicule ou une pièce d'un véhicule tel qu'un autoradio, un rétroviseur ou une roue (vols à la roulotte). Tout comme pour les vols de voitures, ce taux ne cesse de baisser au fil des enquêtes : il était de 18,8 % dans celle de 2001 (près de 850 000 ménages). Avec 1,4 vol ou tentative par ménage victime en moyenne sur trois ans, l'incidence atteint 18,2%.

Ne prendre en compte que les ménages franciliens équipés de voitures conduit à un risque de 16,6 % et à une incidence de 23,5 faits pour cent ménages.

Pour ce qui est des seuls vols et tentatives qui se sont produits en Île-de-France, la prévalence est de 12,2 % sur trois ans, la multivictimation de 1,4 et l'incidence de 17,3 faits pour cent ménages (près de 840 000 faits).

- **Les dégradations et les destructions de voitures**

Evolution de la proportion de ménages victimes de dégradations ou destructions de véhicules : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des ménages franciliens					
ensemble des ménages					
prévalence	18,9 %	17,6 %	18,2 %	18,4 %	16,6 %
multivictimation	1,6	1,6	1,7	1,7	1,6
incidence	30,7 %	28,8 %	30,0 %	30,8 %	27,0 %
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	23,8 %	22,2 %	23,0 %	23,3 %	21,4 %
incidence	38,7 %	36,3 %	37,9 %	39,0 %	34,8 %
victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France					
ensemble des ménages					
prévalence	18,1 %	16,7 %	17,4 %	17,6 %	15,9 %
multivictimation	1,7	1,7	1,7	1,7	1,6
incidence	29,8 %	27,9 %	29,1 %	29,8 %	26,0 %
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	22,6 %	21,1 %	21,9 %	22,3 %	20,5 %

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

16,6 % des ménages franciliens interrogés (près de 820 000 ménages) disent avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008 d'un acte de vandalisme (dégradation ou destruction) concernant une voiture leur appartenant. En termes d'évolution dans le temps, le constat est différent de celui observé pour les vols. En effet, la proportion de victimes ne va pas en s'atténuant au fil des enquêtes. Un changement semble toutefois se dessiner dans la dernière et au final, le taux est en baisse de 2,3 points par rapport à celui de la première enquête en 2001. En moyenne, les victimes ont subi 1,6 fait en trois ans, ce qui aboutit à une incidence de 27,0 faits pour cent ménages franciliens.

Le risque pour les seuls ménages équipés de voiture(s) s'élève à 21,4 % et l'incidence à 34,8 %.

En ce qui concerne les faits qui se sont produits en Île-de-France, on estime à 15,9 % la proportion de ménages franciliens concernés. Le nombre de faits moyen par victime est de 1,6 et l'incidence de 26,0 % (près de 1,3 million de faits).

- **Les vols de deux-roues**

Evolution de la proportion de ménages victimes de vols de deux roues : indicateurs

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimation des ménages franciliens					
ensemble des ménages					
prévalence	8,9%	7,0%	7,0%	7,6%	6,6%
multivictimation	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
incidence	11,5%	9,0%	9,2%	9,7%	8,5%
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	19,2%	16,2%	14,9%	15,7%	14,7%
incidence	24,8%	20,8%	19,6%	20,0%	19,1%
victimation des ménages franciliens uniquement en Île-de-France					
ensemble des ménages					
prévalence	8,6%	6,7%	6,7%	7,3%	6,3%
multivictimation	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
incidence	11,2%	8,6%	8,9%	9,5%	8,3%
uniquement les ménages équipés de voiture(s)					
risque	18,7%	15,6%	14,4%	15,2%	14,1%

Source : IAU ÎdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

6,6 % des ménages franciliens (près de 320 000 ménages) déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008 d'un vol de deux-roues (moto, scooter, vélomoteur ou vélo). Au regard des chiffres, l'évolution de ces vols ne suit pas la même tendance à la baisse que les vols de voitures. A noter toutefois que la proportion de ménages victimes de vols de deux-roues a diminué de 2,3 points par rapport à l'enquête de 2001. En moyenne, les victimes ont subi 1,3 vol en trois ans, ce qui porte l'incidence à 8,5 faits pour cent ménages.

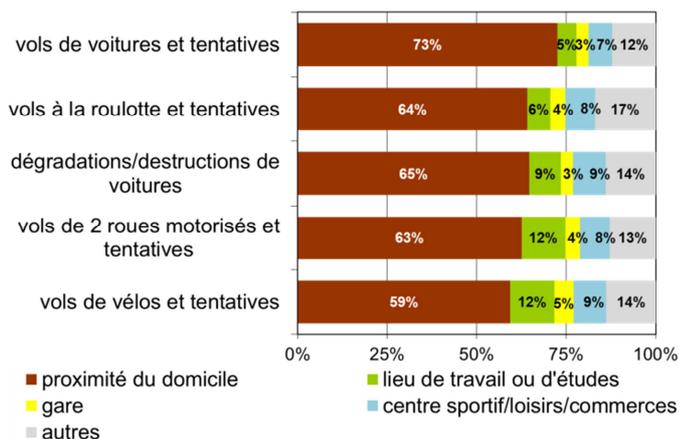
Le risque, pour les ménages équipés de deux-roues est de 14,7 %, l'incidence de 19,1 %.

Ne pas prendre en compte les faits qui se sont produits en dehors de la région conduit à une prévalence de 6,3 %, soit 8,3 faits en moyenne pour cent ménages franciliens (près de 400 000 faits), la multivictimation restant à 1,3.

b) La localisation

L'essentiel des atteintes envers les véhicules se déroule dans l'environnement proche de chez la victime. C'est ce qui ressort de l'enquête, avec, selon leur nature, entre 59 % des faits (pour les vols de vélos) et 73 % (pour les vols de voitures) qui se sont passés à proximité de l'habitat de la victime (au domicile de la victime ou à ses alentours).

Localisation des atteintes envers les véhicules



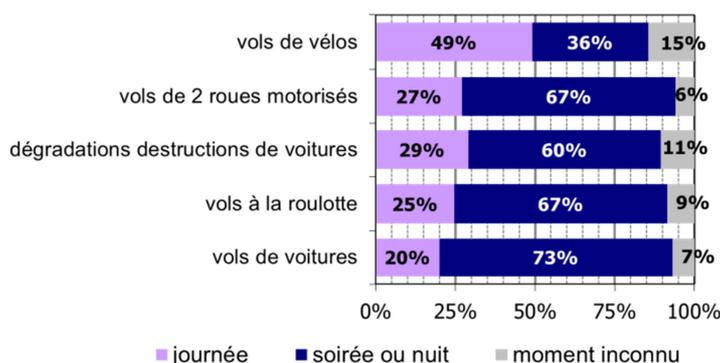
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Un ménage sur deux (54 %¹⁹) dispose d'au moins un emplacement réservé pour son stationnement automobile. Mais pour autant les atteintes envers les véhicules, même lorsqu'elles ont lieu à proximité du domicile, se produisent surtout dans la rue. Ainsi, les garages privés regroupent seulement 1 % des vols à la roulotte et des dégradations/destructions de véhicules et 6 % des vols de voitures pour les ménages qui résident en maison individuelle, alors que le taux d'équipement en espace pour garer les véhicules atteint 81 %²⁰ dans ce type d'habitat.

c) Le moment des faits

Les atteintes envers les voitures se déroulent surtout en soirée ou la nuit : de 60 % des faits (pour les dégradations et destructions de véhicules) à 73 % (pour les vols de voitures). Pour les deux-roues, le constat est un peu différent selon qu'ils soient motorisés ou non : 67 % des vols de deux-roues à moteur ont eu lieu le soir ou de nuit, contre 36 % pour les vélos.

Moment de la journée de réalisation des atteintes envers les véhicules



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Question temporalité, des tendances ressortent, qui viennent corroborer au moins en partie l'idée que la fin de l'année est une période propice aux vols.

- Concernant les vols de voitures, la proportion de ménages victimes est, globalement, bien plus élevé en décembre qu'en janvier. Plus en détail, il ressort qu'elle augmente entre janvier et mars. Un deuxième pic est atteint au tout début

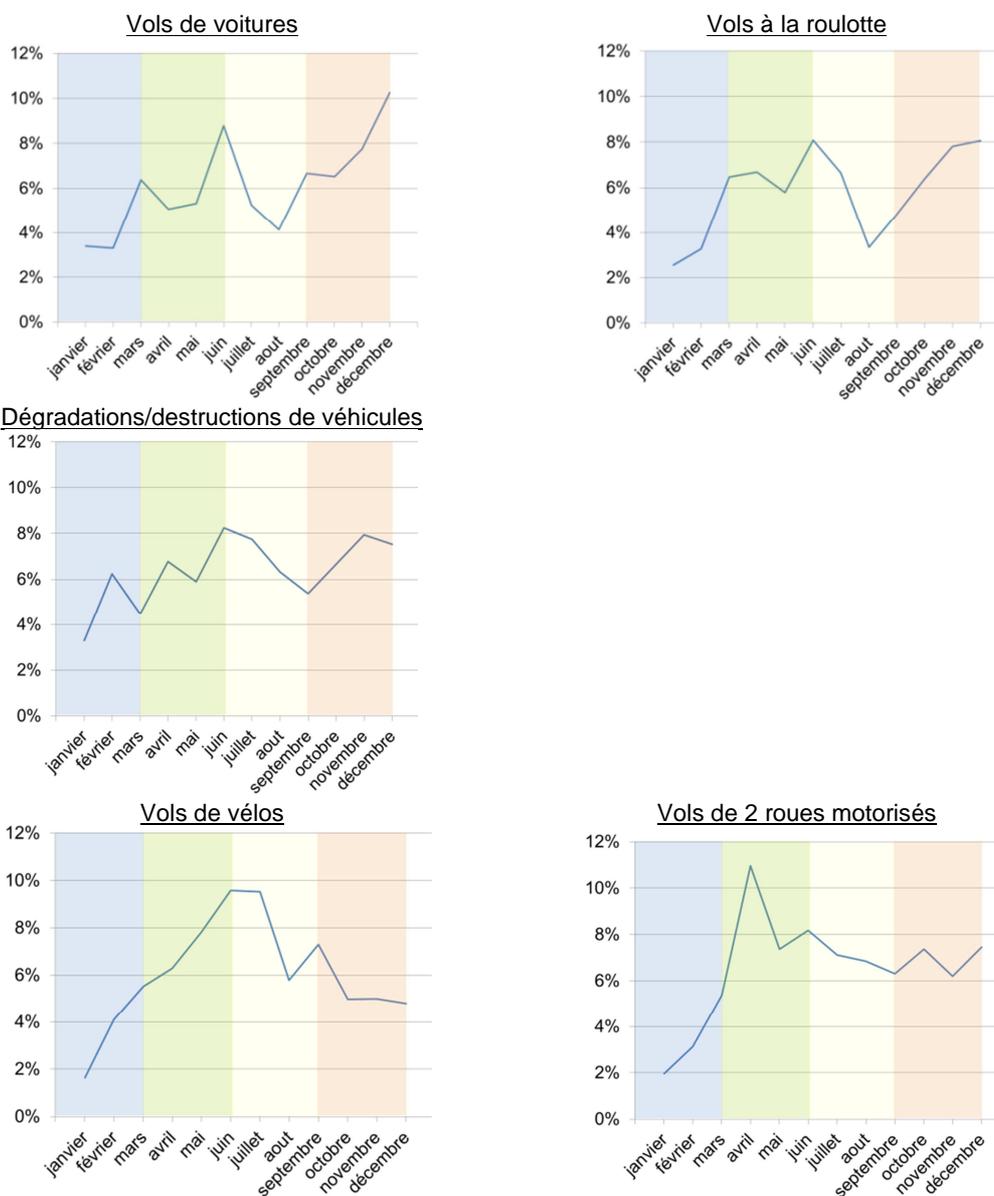
¹⁹ Insee, RP2007, exploitation principale

²⁰ Insee, RP2007, exploitation principale

de l'été, suivi d'une baisse pendant la saison estivale et d'une recrudescence à partir de septembre.

- Une tendance assez proche ressort pour les vols à la roulotte.
- Pour les dégradations et les destructions de véhicules, l'évolution est en dent de scie entre les mois de janvier et de juin. La tendance est à la baisse ensuite durant l'été, pour remonter après à l'automne.
- Pour les vols de deux-roues, la tendance est clairement à la hausse entre les mois de janvier et de juin/juillet pour les vélos, avril pour les engins motorisés. La proportion de ménages victimes décroît ensuite puis reste assez stable jusqu'à la fin de l'année.

Mois de l'année où ont eu lieu les atteintes envers les véhicules

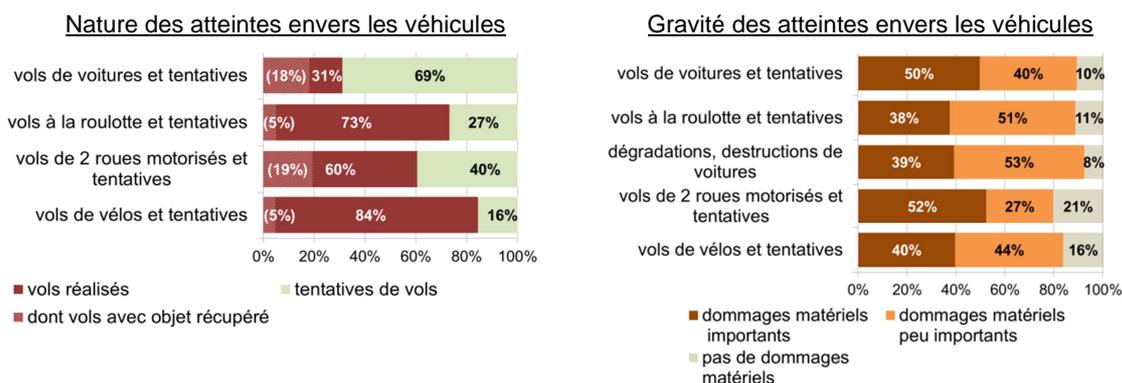


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

d) La nature des faits

Concernant les atteintes envers les véhicules, plusieurs éléments ressortent.

- Une voiture paraît « plus difficile » à dérober qu'un deux-roues ou des objets de ce véhicule. Les déclarations des victimes illustrent ce propos, avec seule une victime sur trois de vols de voitures qui fait état d'un vol réalisé (31 %) contre 60 % pour les victimes de vols de deux-roues à moteur et 84 % pour celles de vols de vélos. Pour les vols à la roulotte, le taux de « succès » est de 73 %. Par ailleurs, une victime de vol de voiture a bien plus de chance de retrouver son véhicule qu'en cas de vols de deux roues.
- Les victimes déclarent le plus souvent avoir subi des préjudices matériels (huit à neuf personnes sur dix, selon la nature de l'atteinte). C'est en cas de vols de voitures ou de deux roues motorisés qu'elles sont en proportion les plus nombreuses (50 à 52 % des victimes contre 38 à 40 % chez les autres). Et il n'y a pas que les victimes de vols réalisés qui sont concernées, comme en témoignent les taux observés pour les vols de voitures : seuls 31 % des affaires ont donné lieu à un vol effectif mais 50 % ont occasionné des dommages matériels importants. Ces deux variables, croisées entre elles, montrent ainsi que, pour 42 % des tentatives de vols de voitures, les victimes disent avoir subi un préjudice matériel important.
- La quasi-totalité des faits déclarés par les victimes de dégradations ou destructions de véhicules consiste en des dégradations de voitures (96 %).



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

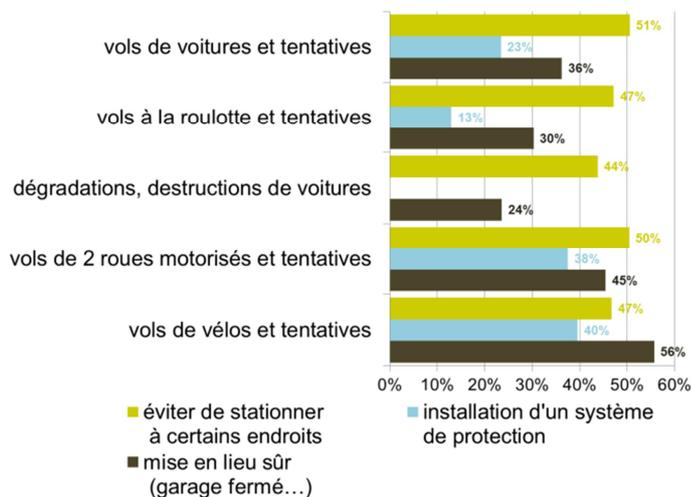
e) Les mesures de protection du véhicule

Comment les victimes réagissent-elles aux atteintes subies ? Une partie déclare prendre des précautions pour que cela ne se reproduise pas. Il en ressort les éléments suivants :

- « Eviter de stationner à certains endroits » est la mesure de précaution la plus citée (entre 44 % et 51 % des victimes, selon la nature des faits), sauf chez les victimes de vols de vélos.
- « Stationner son véhicule dans un lieu sûr (garage, local fermé...) » est la mesure la plus sollicitée par les victimes de vols de vélos (56 %). Elle l'est un peu moins chez les personnes concernées par des vols de 2 roues motorisés (45 %), les taux étant encore moins élevés chez celles qui ont subi des atteintes envers une voiture. Mais il est vrai que ce genre de mesures est plus facile à prendre pour un véhicule de la taille d'un vélo que pour une voiture.
- L'installation de système de protection est évoquée par seulement 23 % des victimes de vols de voitures et 13 % de celles de vols à la roulotte. Et au regard

des données de l'enquête de 2001, il semble que ces mesures soient moins citées qu'avant (respectivement 33 % et 22 % des victimes). Faut-il en conclure qu'il y a plus de véhicules déjà équipés de systèmes de protection contre le vol ? En tout cas, ce type d'installation fait partie maintenant des équipements en série proposés sur les voitures neuves. Qu'en est-il pour les deux roues ? Sécuriser son engin contre le vol est un procédé un peu plus fréquemment utilisé chez les victimes de vols de deux-roues : 40 % pour celles de vols de vélos, 38 % pour celles de deux-roues motorisés.

Précautions prises ensuite par les victimes d'atteintes envers des véhicules



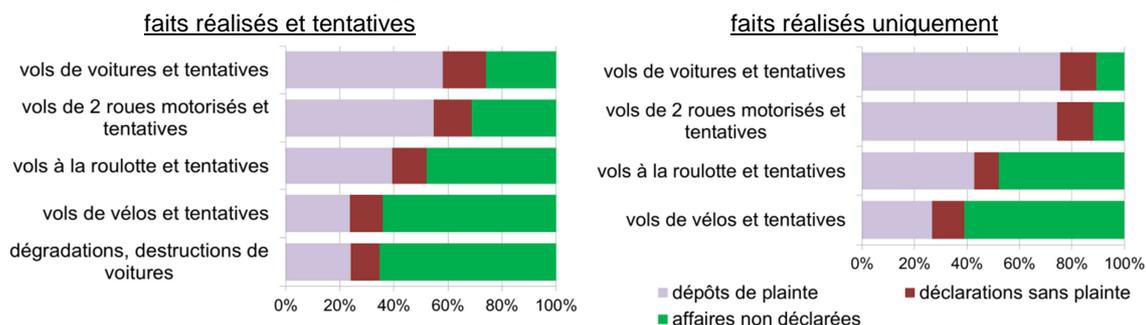
Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

f) Les recours

Selon la nature des faits, les victimes ont plus ou moins recours à la police ou à la gendarmerie. Ces comportements peuvent être influencés, en cas de vols notamment, par la « nécessité » pour la victime de communiquer à son assurance le récépissé de déclaration de vol fait auprès de la police ou de la gendarmerie pour pouvoir être indemnisée. Mais au vu des dires des victimes, ce processus est loin d'être systématique.

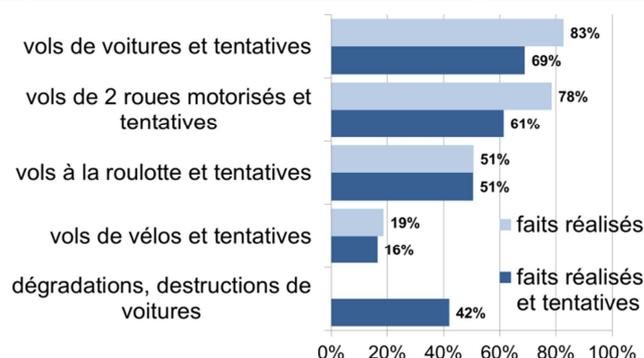
- Les vols de voitures et de deux-roues motorisés sont les plus fréquemment signalés : respectivement 58 % et 55 % des affaires ont fait l'objet d'un dépôt de plainte, 76 % et 74 % lorsque seuls les faits réalisés sont pris en compte. Les déclarations sans plainte, notamment sous l'aspect de « main courante », concernent dans l'ordre 14 % et 16 % des faits (14 % pour les seuls réalisés). C'est pour ces types de vols que les victimes ont le plus recours aux assurances (respectivement 69 % et 61 %, 83 % et 78 % pour les seuls vols réalisés).
- Le taux de plainte est moindre pour les vols à la roulotte (39 %), et ne tenir compte que des vols réalisés ne modifie pas beaucoup ce score (43 %). 13 % des affaires ont été portées, autrement, à la connaissance des autorités, sans qu'il y ait de plainte déposée. Les assurances sont aussi beaucoup moins mobilisées (51 % des affaires, qu'il s'agisse des vols réalisés ou non).
- C'est pour les vols de vélos et les dégradations ou les destructions de véhicules que les taux de plainte sont les plus faibles (24 % dans les deux cas). Ne prendre en compte que les vols de vélos réalisés modifie assez peu ce résultat (27 %). Pour ce qui est des assurances, les victimes de vols de vélos les mobilisent peu : 16 % d'entre elles, 19 % pour les seuls faits réalisés. Les victimes de dégradations ou de destructions de véhicules les sollicitent plus (42 %).

Les renvois à la police et à la gendarmerie chez les victimes d'atteintes envers les véhicules



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Proportion d'atteintes envers des véhicules signalées aux assurances

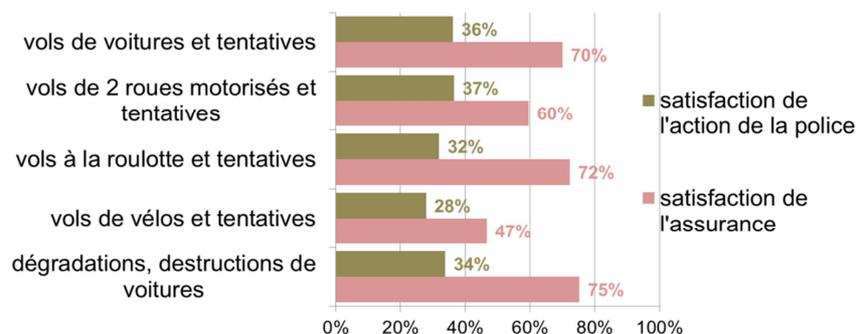


Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Que dire de la satisfaction des victimes à l'égard de l'action qu'a menée la police ou la gendarmerie dans le cadre de leur affaire ainsi que de leur assurance ?

- Le point de vue des victimes concernant l'action menée par la police ou la gendarmerie dans le cadre de leur affaire n'est pas très positif. Une grande partie s'en déclarent insatisfaites, tout particulièrement les victimes de vols de vélos dont la satisfaction est la plus faible (28 %). Mais cela n'a rien de surprenant, car elles ne récupèrent que très rarement leurs deux-roues. Les victimes de vols de voitures ou de deux-roues motorisés sont quant à elles les plus satisfaites, sans doute parce qu'elles récupèrent plus fréquemment leurs biens.
- Le constat est différent pour ce qui est des assurances. Le taux de satisfaction atteint ainsi 70 % chez les victimes de vols de voitures, 72 % chez celles de vols à la roulotte et 75 % pour les victimes de dégradations ou de destructions de véhicules. Là encore, c'est chez les victimes de vols de vélos que le taux le plus faible est observé : 47 %.

taux de satisfaction des victimes d'atteintes envers des véhicules concernant leur assurance et l'action menée par la police dans le cadre de leur affaire (faits réalisés et tentatives)



Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Zoom sur l'insécurité par thème

1 - La délinquance d'après les enquêtes et les statistiques de police (1998-2008)²¹

1.1 - La recherche d'outils pour mesurer la délinquance

Depuis la fin du XVIII^e siècle, on mesurait la délinquance par les comptages d'activité des institutions pénales, les tribunaux d'abord, la police plus récemment. Depuis le début toutefois, avec plus ou moins de vigueur selon les moments, on s'interrogeait sur la pertinence de cet instrument. A partir de la décennie 1960 a commencé à se faire jour une critique argumentée de la capacité de la statistique policière à mesurer la délinquance. Dans un bref article de 1963, les ethnométhodologues John Kitsuse et Aaron Cicourel²² avaient souligné qu'elle enregistre en fait le résultat d'une série d'interactions entre différents acteurs, depuis les protagonistes, auteur et victime, et leur entourage jusqu'aux professionnels de la justice pénale. C'est à travers eux que l'institution policière finit par désigner (on parle de *labeling*, ou étiquetage) certains comportements comme délinquants. La statistique policière compte bien l'activité de cette administration, mais elle ne constitue pas une mesure directe de ces comportements. En 1977, Philippe Robert²³ a systématisé l'ensemble de ces questions en expliquant que les chances d'enregistrement d'un événement dépendent :

- de la propension des victimes (s'il y en a) à informer les services officiels, notamment la police (*reporting* ou renvoi),
- de la priorité que ceux-ci accordent à la découverte de l'évènement,
- de la facilité ou de la difficulté de cette entreprise (*visibilité* de l'auteur et/ou de son acte),
- et, enfin, de la disposition et de la capacité de ces institutions à traiter effectivement de l'affaire.

Il y a donc très peu de chances que les comptages de l'activité pénale puissent être tenus pour une sorte de modèle réduit représentatif d'un ensemble plus vaste qu'on nommerait criminalité réelle.

On a alors assisté au cours de la seconde moitié du XX^e siècle à une course à la diversification des mesures qui constitue une sorte de rupture historique. On a cherché si d'autres statistiques publiques ne mesureraient pas certaines délinquances quoique dans une perspective différente de celle des institutions pénales ; ainsi s'est-on intéressé à la statistique sanitaire des causes de décès, à la comptabilité des droits recouverts sur les fraudeurs, aux estimations de la fraude fiscale par le Conseil des prélèvements obligatoires... Dans la foulée des Commission Wickersham²⁴ et (plus tard) Katzenbach²⁵, on a aussi tenté d'utiliser les estimations monétaires des délinquances (*cost of crime*). Enfin, on a inventé de tirer des échantillons de population pour demander à leurs membres s'ils pensaient avoir commis ou subi tel ou tel fait au cours d'une période de temps donnée. Toutefois, cette opération de diversification ne saurait constituer une fin en soi. Elle permet seulement de confronter différents comptages.

²¹ Ce chapitre a été rédigé par Renée Zauberman, Philippe Robert et David Bon, membres du Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP – CNRS, UVSQ, Min. Just.).

²² Kitsuse, Cicourel, 1963.

²³ Robert, 1977.

²⁴ National Commission, 1931.

²⁵ President's Commission, 1967.

La recherche d'une pluralité de mesures a traduit ou accompagné un approfondissement de la conception même de la délinquance. En pratique, dans une société donnée a cours un ensemble de comportements. Le droit en sélectionne un certain nombre, ou parfois seulement des segments de comportement, pour les incriminer, c'est-à-dire pour menacer d'une peine ceux qui s'en rendraient coupables. Ce processus de découpage s'opère selon des termes abstraits, ce qui est la condition d'une norme qui doit s'appliquer à l'ensemble d'une société ; la loi incrimine par exemple *la soustraction frauduleuse de la chose d'autrui*. Les incriminations se comptent par milliers ; il est concevable de venir à bout d'en dresser la liste, même si l'opération est en réalité très difficile. Mais combien de comportements correspondent à ces définitions abstraites ? On n'en trouve nulle part de compteur ; il serait d'ailleurs impossible qu'il y en ait : une situation concrète ne devient, en effet, une infraction que si quelqu'un est intervenu pour décider qu'elle correspond aux prescriptions abstraites de la loi. Le droit revêt le juge du pouvoir de procéder à cette opération. Encore faut-il que des cas lui soient soumis. Son approvisionnement dépend d'une série de décisions provisoires prises en amont par un certain nombre d'acteurs qui pensent détecter des infractions dans certaines situations. Immédiatement avant le juge interviennent des professionnels comme le policier ou le procureur. Mais eux-mêmes dépendent du jugement provisoire qu'opèrent encore en amont soit d'autres professionnels comme les agents de sécurité privée, soit des non-professionnels, notamment les victimes, qui interprètent une mésaventure comme constituant une infraction et décident éventuellement de la porter à la connaissance des autorités.

On n'a donc pas, on ne peut pas avoir de mesure de la délinquance en soi, mais seulement des comptages qui dénombrent, en tel ou tel endroit du processus, les désignations opérées par une diversité d'acteurs, professionnels ou profanes, qui ont considéré comme délictuels certains comportements. Tous ces comptages sont partiels ; ils le sont même à deux points de vue.

- D'une part, aucun compteur n'est en situation de couvrir l'intégralité des types de délinquance. Soit l'exemple de la fraude fiscale : ni le comptage policier ni les enquêtes en population générale ne renseignent vraiment à son sujet. Sauf à se résigner à la négliger, il faut donc se tourner vers d'autres comptages que peuvent fournir l'administration fiscale, la comptabilité nationale, voire des enquêtes ciblant des catégories particulières de population, par exemple des entreprises. Mais toutes ces mesures particulières ne valent que pour cette sorte particulière de délinquance, pas pour d'autres. Trop souvent, on néglige cette première considération et l'on réduit implicitement la délinquance à ce que peuvent couvrir les instruments les plus répandus, comme les statistiques de police ou les enquêtes de victimation. Idéalement, il faudrait passer en revue les différents types d'incrimination pour examiner quels compteurs sont dans chaque cas susceptibles de fournir une mesure des délinquances correspondantes. Ce premier trait conduit à multiplier les mesures pour couvrir le plus de sortes possibles de délinquance.
- D'autre part, même dans un type donné de délinquance, aucun compteur ne peut prétendre enregistrer toutes les situations potentiellement incriminables. Premièrement, les acteurs professionnels peuvent déployer des stratégies qui ne visent pas toujours à poursuivre en justice. Même le policier peut hésiter à transmettre à la justice une affaire où la preuve sera difficile à rapporter ou bien il peut préférer fermer les yeux sur un cas qui lui semble bénin, comme une petite vente de drogue, en échange d'informations sur des trafics plus importants. Ainsi aucun de ces professionnels ne va enregistrer comme délinquances toutes les situations dont il a connaissance. Et puis, deuxièmement, il y a toutes celles qui échappent à sa vigilance. Ce second trait conduit à chercher plusieurs mesures pour chaque sorte de délinquance afin de pouvoir les confronter.

Mesurer la délinquance ne revient donc pas à chercher LA bonne mesure, mais à disposer de suffisamment de compteurs pour confronter leurs mesures qui sont toutes partielles. Parmi toutes ces comparaisons, la plus répandue concerne la confrontation entre statistiques policières et données d'enquêtes de victimation.

Depuis l'invention de ces dernières sous l'égide de la Commission Katzenbach²⁶, cette comparaison constitue un objectif prioritaire dans la mesure de la délinquance. Des trésors de savoirs et d'ingéniosité ont été mobilisés aux États-Unis d'abord pour analyser les différences entre ces deux sources²⁷. Dans le cadre d'une action de coordination financée par la Commission européenne, un groupe de travail a spécialement étudié les conditions, les circonstances et les résultats de telles comparaisons dans l'espace européen²⁸, avec un rapport général de Jan Van Dijk, l'un des meilleurs spécialistes continentaux.

1.2 - La comparaison des chiffres

Nous allons comparer ici les résultats des enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » aux statistiques policières portant sur cette même région. Cette confrontation ne peut évidemment porter que sur ce qui leur est commun, c'est-à-dire la criminalité à victime directe, celle dont quelqu'un peut se reconnaître directement atteint, par exemple le vol et pas la fraude fiscale, l'immigration irrégulière ou la distribution de produit prohibé.

Pareille comparaison est possible en rapportant l'incidence²⁹ à l'ensemble de la population dans laquelle a été tiré l'échantillon soit des ménages quand il s'agit de victimations qui le touchent tout entier (ainsi le cambriolage ou les atteintes aux véhicules), soit des personnes de 15 ans et plus quand il s'agit de victimations individuelles (comme les agressions ou les vols) : on obtient ainsi un estimé d'incidence en nombres absolus. Cette forme de données – des faits – est en principe comparable avec les statistiques policières. Reste que ces dernières (provenant de la Police nationale ou de la Gendarmerie nationale et compilées par la Direction centrale de la police judiciaire au ministère de l'Intérieur à partir d'une liste nommée État 4001³⁰) emploient des unités de compte qui ne sont pas toujours des faits (il peut s'agir aussi de procédures, d'infractions, de plaignants, de victimes entendues, de véhicules, d'auteurs, de chèques), et qui varient selon les types de délinquance. Cette particularité s'avère très gênante si l'on veut travailler sur l'ensemble de la délinquance enregistrée ; elle n'empêche cependant pas les comparaisons par type de délinquance, surtout si l'on s'attache principalement aux tendances. L'élaboration de cette statistique constitue une sorte de *boîte noire* dans la mesure où elle est entièrement assumée par la seule administration policière sans le concours ni de statisticiens publics (il n'existe pas de Service statistique ministériel au ministère de l'Intérieur) ni de scientifiques (aucun centre de recherche n'y contribue). Une analyse interne fondée sur le témoignage de praticiens (Matelly, Mouhanna, 2007) permet d'analyser un certain nombre de pratiques

²⁶ Président's Commission, 1967.

²⁷ Biderman & Lynch (1991) et Lynch & Addington (2007) constituent des classiques de la question.

²⁸ Voy. Robert (2009).

²⁹ L'incidence correspond au nombre de faits réalisés rapporté à 100 personnes ou 100 ménages ; elle s'obtient en multipliant la multivictimation par la prévalence. Ici se greffe une petite complication : la plupart des enquêtes ont subi une victimation donnée une fois, quelquefois deux ou trois... mais quelques-uns en avancent un très grand nombre : quatre-vingt ou cent... Quand on calcule la moyenne, ces cas exceptionnels risquent de peser de manière démesurée. On opère donc préalablement ce qu'on appelle une **troncature** telle par exemple que trois victimations de même nature et plus sont comptées pour quatre. Certes Graham Farrell et Ken Pease (2007) ont montré que tenir compte de toutes les victimations augmentait beaucoup le score total, sinon pour les atteintes patrimoniales, du moins pour les agressions où la victimation est généralement beaucoup plus souvent répétitive. Toutefois, il semble légitime de recourir à une troncature à fins de comparaison : on peut supposer d'une part que ceux qui avancent un grand nombre veulent dire beaucoup plutôt que livrer le résultat d'un décompte précis ; ensuite, on ne peut utiliser la moyenne que si la distribution est à peu près normale, ce qui n'est pas du tout le cas si, parmi les victimes, une très grande majorité mentionne une ou quelques victimations et une toute petite minorité un grand nombre. Quand nous travaillons sur les premières enquêtes franciliennes (Pottier & al., 2002 ; Fouquet & al., 2006), nous avons adopté des troncatures variables selon chaque distribution empirique du nombre de victimations ; depuis, nous avons, pour des raisons de simplification et de comparabilité, repris la troncature utilisée pour l'analyse des enquêtes nationales (Zauberman & al., 2009) telle que [≥3=4]. C'est cette solution que nous reprenons ici.

³⁰ Le compteur de cette statistique policière n'est pas posé à l'entrée dans l'institution policière, mais à la sortie, quand un procès-verbal est dressé pour transmission à la Justice. En outre, il n'enregistre pas les matières contraventionnelles – c'est-à-dire celles qui relèvent du tribunal de police – et ne s'intéresse qu'aux affaires criminelles (relevant des cours d'assises) et délictuelles (relevant des tribunaux correctionnels), à l'exception de certains contentieux notamment celui d'imprudences (les homicides et blessures par imprudence) et celui de circulation routière.

d'enregistrement mais sans pouvoir évaluer leur impact sur le produit statistique final. Une analyse externe reposant sur la comparaison entre enquêtes de victimation et statistiques de police (Robert, Zauberman, Pottier, 2003) permet de formuler des hypothèses sur ces pratiques d'enregistrement mais sans pouvoir les prouver.

Bien qu'une plainte puisse théoriquement être déposée n'importe où, la police enregistre en principe ce qu'on lui signale ou qu'elle découvre et qui a été commis dans le ressort considéré – ici la région Île-de-France. Les enquêtes, elles, recueillent les victimations que les franciliens membres de l'échantillon interrogé déclarent avoir subi où que se soit passé l'incident. On peut corriger les données d'enquête en soustrayant les victimations subies hors Île-de-France et c'est ainsi que nous procédons ci-après. Mais on n'a rien dans les données d'enquête qui corresponde aux victimations subies en Île-de-France par quelqu'un qui n'y habite pas ni à celles subies par un mineur de moins de 15 ans puisque l'échantillon les exclut. Tout comme la multiplicité des unités de compte de la statistique policière, cet inconvénient-là est irréparable, mais on peut considérer cependant qu'il ne déforme que faiblement la comparaison, surtout si celle-ci s'attache principalement à l'observation des tendances.

Remarque méthodologique

Les travaux de référence sur la confrontation des statistiques policières et des enquêtes de victimation enseignent que l'on ne peut se borner à la comparaison entre les ordres de grandeur des deux sources, mais qu'il faut surtout s'attacher à l'examen des tendances de l'une et de l'autre. On peut préciser l'exercice en calculant des corrélations entre les deux sortes de données. Ce sont ces démarches que nous allons maintenant suivre.

Au lieu de nous limiter à la comparaison entre les résultats de l'enquête francilienne réalisée au début de 2009 et les données policières correspondant à la période qu'elle couvre, nous allons porter notre attention sur la série constituée par l'ensemble des enquêtes de l'IAU-ÎdF et sur les statistiques officielles de la période 1998-2008. La remarquable stabilité du protocole utilisé dans les enquêtes franciliennes de victimation rend cette démarche particulièrement aisée, répondant ainsi à l'un des premiers impératifs de ce type d'enquête³¹.

Les cinq enquêtes franciliennes réalisées en 2001 (période d'observation : 1998-1999-2000), 2003 (2000, 2001, 2002), 2005 (2002-2003-2004), 2007 (2004-2005-2006) et 2009 (2006-2007-2008) permettent des comparaisons sur dix sortes de victimations : les agressions physiques, les agressions sans contact physique (injures, menaces...), les agressions sexuelles, les vols violents, les vols personnels sans violence, les cambriolages, les vols de voiture, les vols dans les véhicules, les destructions ou dégradations de véhicules, les vols de deux-roues à moteur³². En règle générale, l'initiative policière se concentre surtout sur la délinquance sans victime directe et ne joue qu'un rôle mineur dans la découverte de celle à victime directe qui est plutôt connue par la démarche de la victime. Par conséquent, la différence d'ordres de grandeur observée entre statistiques policières et données d'enquête est en principe explicable par la plus ou moins grande propension des victimes à informer la police ou la gendarmerie. Pour vérifier si c'est le bien le cas, nous avons chaque fois recalculé l'estimé d'incidence en ne tenant plus compte que des affaires pour lesquelles les enquêtés déclarent avoir déposé une plainte.

³¹ On trouvera dans Rand (2006) le récit des trésors d'ingéniosité déployés aux États-Unis par les responsables du National Crime and Victim Survey (NCVS) pour maintenir les possibilités de mise en série de ces enquêtes.

³² Les enquêtes interrogent sur les vols de deux-roues qu'ils soient ou non motorisés mais la statistique policière ne permet d'isoler que les vols de deux-roues motorisés.

1.2.1 - Les victimations personnelles

a) Les agressions physiques

C'est pour cette victimation³³ que l'écart entre les deux sources³⁴ est le plus faible – environ du simple au double – bien qu'il ait tendance à s'ouvrir en fin de période.

Agressions physiques (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	525 [471 - 581]	185 [166 - 203]	207 ³⁵
	2000-2001-2002	475 [422 - 528]	176 [157 - 195]	263
	2002-2003-2004	568 [508 - 637]	221 [199 - 244]	278
	2004-2005-2006	568 [518 - 617]	206 [189 - 224]	275
	2006-2007-2008	634 [570 - 698]	262 [237 - 288]	287

Source : IAU-IdF, Intérieur.

Champ : Île-de-France.

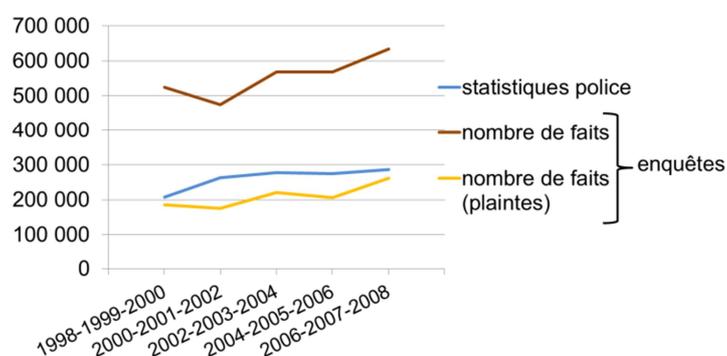
Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 531 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 475 et 587 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 186 milliers, alors que le chiffre policier est de 207 milliers d'agressions physiques.

* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

Curieusement, les enregistrements policiers se trouvent systématiquement au-dessus du nombre de violences pour lesquelles les victimes disent avoir porté plainte (c'est-à-dire à peu près les deux cinquièmes de l'ensemble des agressions physiques rapportées par les enquêtés). Outre les violences subies par des non franciliens ou par des mineurs de moins de quinze ans, vraisemblablement, la statistique policière enregistre au titre du *délit de coups et blessures volontaires* un nombre non négligeable de cas où il n'y a ni coups ni blessures par l'effet des très nombreuses lois qui ont élargi de manière récurrente le périmètre de ce délit pour y inclure des petites violences naguère qualifiées seulement de contraventions³⁶. Les deux sources sont donc de moins en moins comparables puisque la définition policière excède un peu plus à chaque réforme législative celle adoptée par les enquêtes.

Agressions physiques ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

³³ On intègre dans les données d'enquête les agressions par un proche cohabitant que les statistiques policières ne distinguent pas, mais on traite à part les agressions sexuelles.

³⁴ Au sein de la statistique policière, on a sélectionné les index 4 (tentative d'homicide pour voler et à l'occasion de vols), 5 (tentatives d'homicides pour d'autres motifs), 7 (autres coups et blessures volontaires criminels et correctionnels), 8 à 10 (prises d'otages), 18, 19, 21, 22, 24 à 26 (vols violents contre des particuliers).

³⁵ Pour 1998, les index 15 à 19 et 21 à 26 ne sont pas détaillés. On a donc calculé sur les années 1999 et 2000 la proportion de ces regroupements représentés par les index que nous avons sélectionnés, et projeté cette proportion sur les ensembles non détaillés de l'année 1998.

³⁶ Pour une analyse des effets de cette inflation législative sur la statistique policière, voy. Robert, Zauberman, 2006 ; Zauberman & al., 2009.

Les deux sources indiquent, quoique avec une corrélation médiocre (0,51, sans rejet de l'hypothèse nulle³⁷), une croissance de ces agressions physiques. On observera que la courbe policière connaît une hausse plus régulière, sans l'accélération observée en fin de période dans les données d'enquête. Or ce mouvement est d'autant plus notable que, pour les autres victimations, les enquêtes franciliennes indiquent plutôt un repli au cours des années 2006, 2007 et 2008.

Au total, ces agressions physiques sont caractérisées par une tendance à la hausse qui, d'après les données d'enquête, s'accélère en fin de période.

b) Les agressions sexuelles

Non seulement l'écart entre les deux sources³⁸ est important, mais encore il n'est pas stable : il fluctue, selon les moments les ordres de grandeur des données d'enquête sont deux à cinq fois plus importantes que ceux des statistiques policières. Cette différence s'explique principalement par une faible propension de la victime au dépôt de plainte (au mieux une fois sur quatre).

Agressions sexuelles (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	89 [72 - 106]	18 [15 - 22]	20 ³⁹
	2000-2001-2002	99 [81 - 117]	18 [14 - 21]	19
	2002-2003-2004	96 [78 - 114]	19 [16 - 23]	28
	2004-2005-2006	75 [61 - 88]	17 [14 - 20]	31
	2006-2007-2008	87 [70 - 104]	17 [14 - 21]	26

Source : IAU-IdF, Intérieur.

Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 89 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 72 et 106 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 18 milliers, alors que le chiffre policier est de 20 milliers d'agressions sexuelles.

* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

Cette fois encore, le niveau des enregistrements policiers se situe au-dessus de celui des affaires pour lesquelles les victimes déclarent avoir déposé une plainte. Cette fois-ci, il est difficile d'avancer une explication législative de cette bizarrerie, comme nous avons pu le faire dans le cas précédent. On observera toutefois que les index 47 et 49 concernent les agressions sexuelles subies par des mineurs en général alors que les enquêtes ne prennent en considération que la population de 15 ans et plus. Il est donc possible d'imaginer que la source policière inclut beaucoup d'affaires concernant des mineurs de moins de 15 ans⁴⁰ qui sont absentes des enquêtes. En effet, rétrécir les données policières aux seuls index 46, 48 et 50 les rapproche des cas de plaintes indiqués par les enquêtes.

En tout état de cause, cet "excès" de l'enregistrement policier semble témoigner de la grande vigilance accordée par les autorités publiques à ce contentieux sexuel.

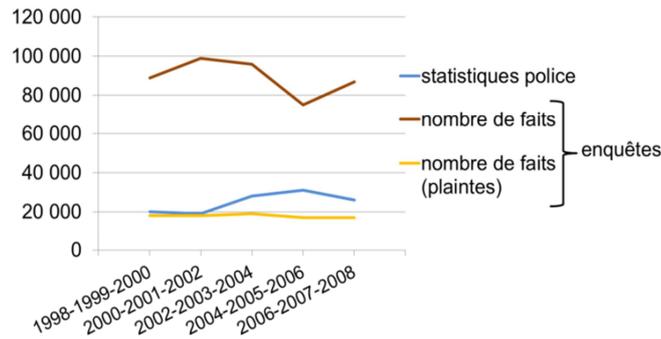
³⁷ L'hypothèse nulle (H0) est celle selon laquelle la corrélation entre les deux sources est nulle ; ne pas la rejeter signifie que la probabilité qu'elle ne soit pas vraie est très faible.

³⁸ On retient les index 46 (viols sur majeurs), 47 (viols sur mineurs), 48 (harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des majeurs), 49 (harcèlement sexuel et autres agressions sexuelles contre des mineurs), 50 (atteintes sexuelles).

³⁹ Les données policières pour 1998 avaient été estimées dans le rapport sur la première enquête (Pottier & al., 2002). On les a remplacées ici par les données finales pour 1998 qui figurent dans le rapport du ministère de l'Intérieur pour l'exercice postérieur.

⁴⁰ La circonstance aggravante de minorité des art. 222-24 & 222-29 pen. concerne les victimes de moins de 15 ans.

Agressions sexuelles : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

Est-ce en raison de ce zèle que les deux sources apparaissent médiocrement corrélées (-0,62 et sans rejet de l'hypothèse nulle) et même qu'elles suggèrent des évolutions franchement contradictoires : quand l'une suggère une hausse, l'autre indique une baisse et *vice versa* ? Il semble difficile en fin de compte de tirer des conclusions très fermes de ces observations en raison de la modicité relative des chiffres absolus. L'évolution des données policières semble témoigner de la priorité attachée à la répression de cette criminalité au moins autant que de l'évolution des victimations. Quant à l'évolution des données d'enquête, elle indique des oscillations de faible amplitude sans changement réel d'ordre de grandeur.

c) Les agressions sans coups ni blessures

Agressions sans coups ni blessures (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	500 [451 - 549]	123 [107 - 135]	42
	2000-2001-2002	487 [437 - 536]	109 [99 - 119]	51
	2002-2003-2004	535 [481 - 590]	143 [130 - 157]	69
	2004-2005-2006	716 [665 - 767]	182 [170 - 195]	71
	2006-2007-2008	547 [493 - 602]	144 [131 - 157]	82

Source : IAU-IdF, Intérieur.

Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 503 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 454 et 552 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 124 milliers, alors que le chiffre policier est de 42 milliers d'agressions sans coups ni blessures.

* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

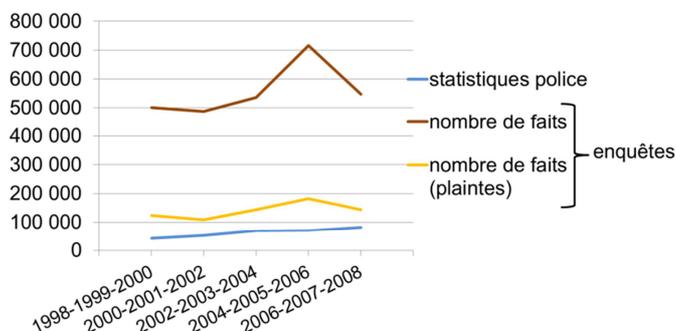
Si l'on considère maintenant les agressions qui n'ont entraîné ni coups ni blessures, par exemple les injures, menaces, rackets...⁴¹, les deux sources se situent dans des ordres de grandeur fortement éloignés l'un de l'autre, dans un rapport qui selon les périodes, varie de presque 12 à presque 7 pour 1. Autrement dit, par rapport aux données d'enquête, la statistique policière n'enregistre qu'une toute petite partie de ces agressions sans contact physique.

La très grande différence d'ordres de grandeur entre les deux sources s'explique presque entièrement par la faible propension des victimes à déposer une plainte. Nous sommes en présence d'une victimation pour laquelle la victime ne se tourne vers la police ou la gendarmerie pour déposer une plainte que dans environ 20 % des cas. Toutefois, les données policières s'inscrivent toujours un peu en retrait ce qui semble suggérer qu'une petite partie des cas où les enquêtés déclarent avoir déposé une plainte se sont traduits soit par une simple inscription *en main courante* sans rédaction et transmission à la justice

⁴¹ On a retenu pour la comparaison parmi les statistiques policières les index 11 (menaces ou chantages pour extorsion de fonds), 12 (menaces ou chantages dans un autre but), 13 (atteintes à la dignité et à la personnalité).

d'un procès-verbal, soit par la rédaction d'un procès-verbal pour simple contravention et non pas pour délit, deux cas dans lesquels la police ne décompte pas l'évènement dans sa statistique. En fin de période, l'écart entre les enregistrements policiers et les cas où les enquêtés déclarent avoir déposé une plainte finit par diminuer de nouveau, après s'être accru au moment de la forte poussée qu'ont connu les données d'enquête, comme si l'institution s'essouffait à suivre l'augmentation du nombre de plaintes.

Agressions sans coups ni blessures ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

Les données d'enquête montrent en effet pour les années 2004-2005-2006 une sévère poussée qui pourrait être liée aux émeutes urbaines survenues à la fin de l'année 2005. Mais cette croissance est suivie d'une forte chute en fin de période de sorte que la hausse totale de cette victimation est finalement très modeste. Les enregistrements policiers, eux, présentent une croissance régulière et d'ailleurs beaucoup plus forte que celle relevée par les enquêtes (ils doublent pratiquement sur l'ensemble de la période observée) ; peut-être l'institution s'est-elle efforcée, pendant toutes ces années, d'enregistrer plus systématiquement les évènements qui venaient à sa connaissance. Quoiqu'il en soit, en raison de ces différences d'évolution, les deux sources sont médiocrement corrélées (0,50 et sans rejet de l'hypothèse nulle).

Au total, cette violence de basse intensité semble, d'après les enquêtes, en petite croissance. La police et la gendarmerie n'en connaissent qu'une très faible partie, essentiellement en raison d'une propension très limitée des victimes à les informer.

d) Les vols violents

Une grande proportion des agressions déclarées dans les enquêtes s'avère être des vols violents⁴².

Vols violents (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	506 [467 - 545]	177 [164 - 191]	104
	2000-2001-2002	422 [386 - 459]	152 [139 - 165]	169
	2002-2003-2004	442 [405 - 480]	186 [170 - 202]	180
	2004-2005-2006	500[461 - 540]	197 [181 - 213]	157
	2006-2007-2008	514 [473 - 555]	222 [205 - 240]	166

Source : IAU-IdF, Intérieur.

Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 506 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 467 et 545 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 177 milliers, alors que le chiffre policier est de 104 milliers de vols violents.

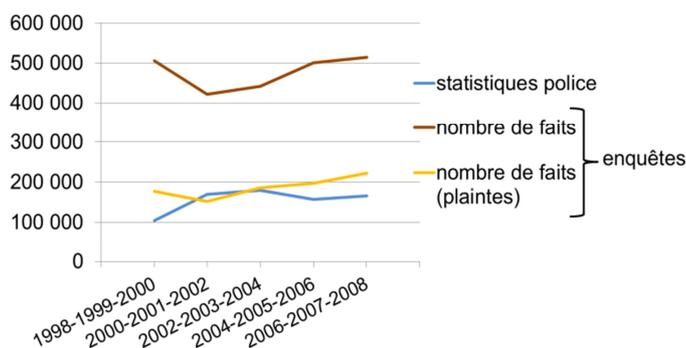
* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

⁴²On retient des statistiques de police les index 4 "Tentatives d'homicides pour voler et à l'occasion de vols", 8 "Prise d'otage à l'occasion de vol", 11 "Menaces ou chantage pour extorsion de fonds", 18-19 "Vols à main armée contre des particuliers à leur domicile" et "Autres vols à main armée"; 21-22 "Vols avec armes blanches contre des particuliers à leur domicile" et "Autres vols avec armes blanches"; 24-25-26 "Vols violents sans arme contre des particuliers à leur domicile", "Vols violents sans arme contre des femmes sur la voie publique ou autre lieu public" et "Vols violents sans arme contre d'autres victimes".

Les enquêtes montrent, selon les moments, des ordres de grandeur 2,5 à 5 fois plus élevés que les enregistrements policiers. Globalement, la propension des victimes à la plainte (environ 2 fois sur 5) explique à peu près cette divergence.

Vols violents : enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

En tendance, les enquêtes suggèrent une hausse lente et continue sur la période après un repli initial. Les données policières montrent plutôt une évolution en chapeau de gendarme. Au total, les deux sources ne sont guère corrélées (-0,54 et sans rejet de l'hypothèse nulle). En somme, la croissance suggérée par la source policière ne se retrouve guère dans le U dessiné par l'évolution des données d'enquêtes.

e) Les vols personnels sans violence

En ce qui concerne le vol personnel sans violence⁴³, les deux sources indiquent des ordres de grandeur qui varient du simple à plus du double. Cette différence s'aggrave en fin de période. De nouveau, elle s'explique entièrement par une propension des victimes à la plainte qui tourne autour de 40 %.

Vols personnels sans violence (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	1 208 [1 125 - 1 292]	445 [414 - 477]	527
	2000-2001-2002	1 272 [1 188 - 1 357]	449 [419 - 478]	544
	2002-2003-2004	1 381 [1 292 - 1 470]	518 [503 - 565]	573
	2004-2005-2006	1 500 [1 410 - 1 590]	534 [503 - 565]	545
	2006-2007-2008	1 243 [1 155 - 1 330]	466 [433 - 498]	490

Source : IAU-IdF, Intérieur.
Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 1 208 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 1 125 et 1 292 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 445 milliers, alors que le chiffre policier est de 527 milliers de vols personnels sans violence.

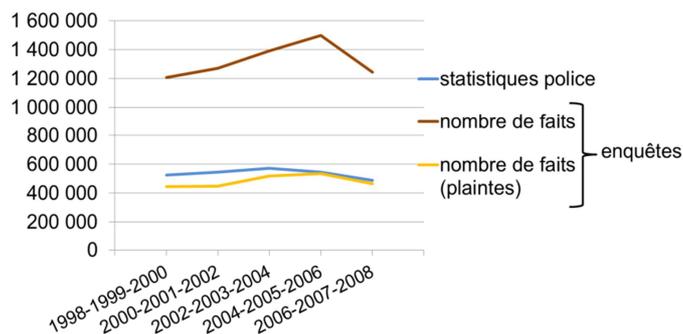
* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

En tendance, les enquêtes suggèrent une longue hausse assez soutenue et interrompue seulement en fin de période ; les données policières, elles, esquissent à peine une faible hausse suivie d'une faible baisse. La corrélation entre les deux sources (0,55 et sans rejet de l'hypothèse nulle) est médiocre. En fin de compte, les données policières esquissent à peine l'important mouvement de hausse presque entièrement résorbé en fin de période que suggèrent les données d'enquête.

⁴³ On retient dans la statistique policière les index 32 (vols à la tire), 39 (vols simples sur chantier), 40 (vol simple sur exploitation agricole), 42 (autres vols simples contre des particuliers dans des locaux privés), 43 (autres vols simples contre des particuliers dans des locaux ou des lieux publics).

Vols personnels sans violences ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

1.2.2 - Les victimations touchant le ménage

a) Les cambriolages

Nous ne retiendrons ici que les cambriolages commis au domicile de la victime ou dans ses dépendances⁴⁴.

Cambriolages du domicile (y.c. annexes) (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	455 [429 - 481]	189 [179 - 200]	98
	2000-2001-2002	399 [375 - 424]	168 [158 - 178]	144
	2002-2003-2004	480 [453 - 508]	200 [188 - 211]	153
	2004-2005-2006	534 [509 - 558]	219 [209 - 229]	131
	2006-2007-2008	444 [417 - 470]	193 [182 - 205]	117

Source : IAU-IdF, Intérieur.

Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 455 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 429 et 481 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 189 milliers, alors que le chiffre policier est de 98 milliers de cambriolages du domicile principal (annexes comprises).

* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

Les statistiques policières les situent dans un ordre de grandeur qui est jusqu'à trois fois moins important que celui indiqué par les données d'enquêtes.

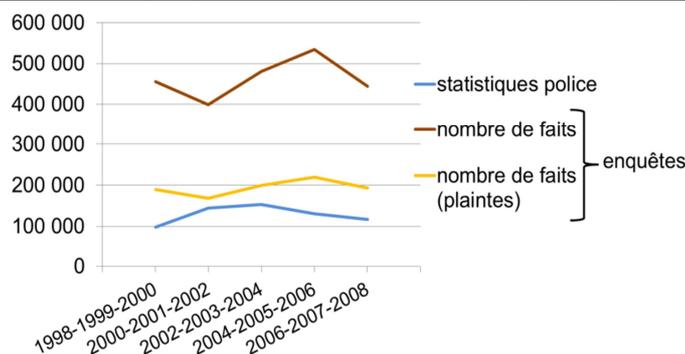
Le taux de plainte, lui, est à peu près stable un peu au-dessus de 40%. Mais, contrairement au cas précédent, la prise en compte de la propension des victimes à la plainte, n'explique que partiellement cette différence. La police ou la gendarmerie n'enregistre en moyenne⁴⁵ même pas les deux tiers des cambriolages pour lesquels les enquêtés déclarent avoir déposé une plainte. Si l'on ne prenait en considération que les cambriolages consommés (autour de la moitié des cas), alors la propension à la plainte rendrait compte de la différence entre les deux sources. Autrement dit, le policier semble répugner à enregistrer comme cambriolage ce que la victime lui décrit comme une tentative. Peut-être juge-t-il plus prudent de le faire sous une autre qualification. Toutefois, les données policières excèdent un peu le nombre de cas où les victimes déclarent avoir déposé une plainte *après un cambriolage consommé*, ce qui tend à prouver que la police enregistre quand même comme cambriolages un petit nombre de plaintes pour simples tentatives.

⁴⁴ On retient dans la statistique policière l'index 27 (cambriolages de locaux d'habitation principale y compris les dépendances).

⁴⁵ Cette proportion ne dépasse les trois-quarts que dans la période d'étiage du cambriolage entre 2000 et 2004. Elle ne se retrouve pas au moment de la nouvelle baisse en fin de période.

Les enquêtes n'indiquent pas de tendance très nette, peut-être cependant suggèrent-elles une hausse qui retombe en fin de période. Du côté policier, les variations sont moindres mais on n'y discerne pas davantage de tendance claire. On pourrait cependant y lire - comme du côté des enquêtes mais de manière moins nette - l'indication d'une hausse suivie d'une accalmie. En tous cas, la corrélation (-0,03 et sans rejet de l'hypothèse nulle) entre les deux sources est mauvaise. En somme, le cambriolage semble avoir connu au cours de la période observée une hausse résorbée en fin de période. Les données policières en donnent une image beaucoup moins conséquente que celle fournie par les enquêtes et la propension des victimes à la plainte ne suffit pas à expliquer cette différence qui demeure constante. Elle semble due en grande partie à la faible inclination à enregistrer comme cambriolage ce qui n'a été qu'une simple tentative.

Cambriolage du domicile ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

b) Les vols de voiture

Les enquêtes donnent pour les vols de voiture⁴⁶ des ordres de grandeur bien plus importants que ceux suggérés par la statistique de police, avec un écart d'environ 5 à 1.

Vols de voitures (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	979 [944 - 1 015]	578 [557 - 599]	198
	2000-2001-2002	883 [849 - 918]	521 [501 - 541]	189
	2002-2003-2004	772 [739 - 805]	450 [430 - 469]	153
	2004-2005-2006	655 [621 - 689]	362 [344 - 381]	103
	2006-2007-2008	602 [571 - 632]	347 [329 - 365]	150

Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 979 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 944 et 1 015 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 578 milliers, alors que le chiffre policier est de 198 milliers de vols de voiture.

* : nombre de faits estimés.

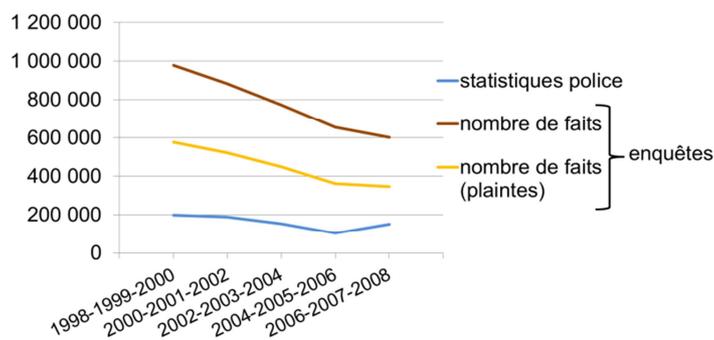
** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

Il est plus étonnant encore de constater que la prise en compte de la propension à la plainte, un peu en dessous de 60 %, est loin d'expliquer toute cette différence, même si elle la réduit, environ de moitié. Comme d'habitude, la propension à la plainte est beaucoup plus faible en cas de simple tentative, autour d'une fois sur cinq. Mais les tentatives occupent dans cette victimation une place considérable : dans les enquêtes, deux vols de voiture sur trois sont de simples tentatives. Si l'on considère seulement les plaintes à la suite d'un vol consommé, la distance avec les données policières est certes réduite, mais pas annulée sauf en toute fin de période. On peut imaginer une réticence policière à dresser un procès-verbal de vol en cas de plainte pour simple tentative. Là où la victime d'une éraflure est portée à soupçonner une tentative de vol, le policier préfère peut-être

⁴⁶ On retient dans la statistique policière l'index 35 (vols d'automobiles) auquel on ajoute l'index 37 (vol de véhicules de transport avec fret) pour tenir compte de l'inclusion dans l'enquête de la mention des camionnettes et des camions (mais utilisés, était-il précisé, à titre privé). Cet index 37 représente un chiffre infime par rapport à l'index 35.

voir une simple dégradation. Par ailleurs, le policier sait aussi que les véhicules volés sont fréquemment retrouvés après quelques jours ; il peut donc attendre pour dresser un procès-verbal, dans l'espoir que la victime renoncera à sa plainte une fois rentrée en possession de son bien.

Vols de voiture ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

En tendance, les deux sources s'accordent en tous cas, avec une bonne corrélation (0,83 mais sans rejet de l'hypothèse nulle), pour indiquer une forte baisse des vols de voiture, avec cependant une atténuation (voire une reprise si l'on considère la source policière) en fin de période. En somme, le vol de voiture a connu sur la décennie une forte baisse. Les données policières demeurent constamment fort éloignées de celles issues des enquêtes, même si l'on tient compte de la propension à la plainte, mais les deux sources sont assez bien corrélées.

c) Les vols dans et sur les véhicules (à la roulotte)

Pour les vols dans et sur les véhicules que l'on nomme couramment à *la roulotte*⁴⁷, les deux sources proposent des ordres de grandeur qui varient du simple à plus du double.

Vols à la roulotte (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	1 226 [1 188 - 1 264]	490 [475 - 506]	477
	2000-2001-2002	1 122 [1 085 - 1 160]	429 [415 - 443]	465
	2002-2003-2004	1 104 [1 066 - 1 142]	404 [390 - 418]	427
	2004-2005-2006	1 016 [977 - 1 054]	367 [353 - 381]	342
	2006-2007-2008	892 [856 - 928]	341 [327 - 354]	351

Source : IAU-IdF, Intérieur.

Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 1 226 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 1 188 et 1 264 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 490 milliers, alors que le chiffre policier est de 477 milliers de vols à la roulotte.

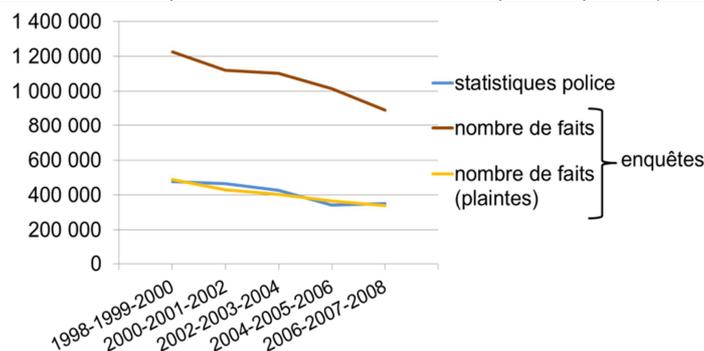
* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

Ici encore, la confrontation des deux sources permet de conclure à une forte tendance à la baisse sur la période observée.

⁴⁷ On retient les index 37 (vols à la roulotte) et 38 (vols d'accessoires sur véhicules à moteur immatriculés)

Vols à la roulotte ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

d) Les destructions et dégradations de véhicules

En ce qui concerne les destructions et dégradations de véhicules⁴⁸, les deux sources indiquent des ordres de grandeur très éloignés et qui ne cessent de diverger : de plus de 5 à 1 sur la période 1998-1999-2000, leur écart est passé à plus de 7 à 1 en 2006-2007-2008. Autant dire qu'elles ne constituent pas un ensemble cohérent, avec un coefficient de corrélation à -0,22 (et sans rejet de l'hypothèse nulle).

Destructions et dégradations de véhicules (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	1 389 [1 349 - 1 429]	362 [351 - 372]	261
	2000-2001-2002	1 369 [1 330 - 1 409]	347 [337 - 309]	264
	2002-2003-2004	1 396 [1 355 - 1 437]	309 [299 - 318]	251
	2004-2005-2006	1 423 [1 374 - 1 472]	325 [314 - 336]	205
	2006-2007-2008	1 369 [1 327 - 1 411]	327 [317 - 337]	194

Source : IAU-IdF, Intérieur

Champ : Île-de-France

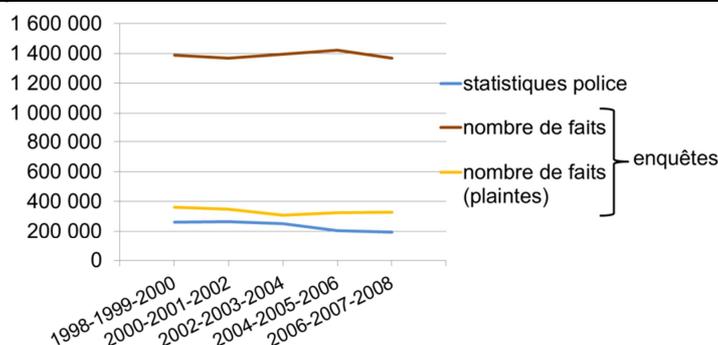
Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 1 389 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 1 349 et 1 429 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 362 milliers, alors que le chiffre policier est de 261 milliers de vols à la roulotte.

* : nombre de faits estimés

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

De surcroît, la prise en compte de la propension des victimes à déposer une plainte (au mieux, elle dépasse à peine le quart) ne suffit pas à expliquer la différence entre données d'enquête et statistiques de police, même si elle l'atténue fortement. Dans bon nombre de cas où les victimes croient avoir déposé une plainte, il a seulement été rédigé une *main courante* ou alors un procès-verbal pour contravention.

Destructions et dégradations de véhicules ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; Champ : Île-de-France

⁴⁸ On retient l'index 68 (destructions et dégradation de véhicules privés).

Les comptages policiers indiquent une tendance à la baisse qu'on ne retrouve pas du tout dans les enquêtes qui suggèrent plutôt une situation à peu près étale. Finalement, la confrontation des deux sources ne permet pas de découvrir un ensemble d'indicateurs cohérent : à une victimation stagnante répond un enregistrement en perte de vitesse qui reste toujours inférieur au nombre de cas pour lesquels les victimes déclarent avoir déposé une plainte.

e) Les vols de deux-roues à moteur

Les deux sources⁴⁹ indiquent des ordres de grandeur qui sont dans un rapport de 3 à 1 environ.

Destructions et dégradations de véhicules (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers

		estimés d'incidence*	estimés d'incidence apparente**	statistiques police
Période couverte	1998-1999-2000	168 [151 - 184]	94 [85 - 104]	55
	2000-2001-2002	144 [128 - 159]	78 [70 - 87]	57
	2002-2003-2004	145 [129 - 160]	78 [70 - 86]	55
	2004-2005-2006	124 [110 - 138]	60 [53 - 67]	51
	2006-2007-2008	164 [147 - 181]	88 [79 - 97]	55

Source : IAU-IdF, Intérieur.

Champ : Île-de-France.

Lecture : l'enquête IAU-IdF indique pour 1998-1999-2000 un estimé d'incidence de 168 milliers (soit la valeur médiane de l'intervalle de confiance compris entre 151 et 184 milliers) et un estimé d'incidence apparente de 94 milliers, alors que le chiffre policier est de 55 milliers de vols à la roulotte.

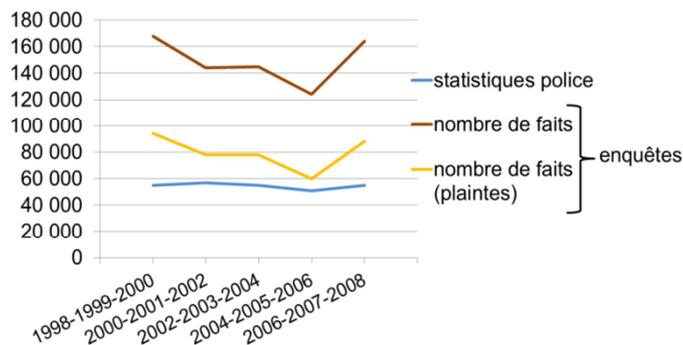
* : nombre de faits estimés.

** : nombre de faits estimés ayant donné lieu à un dépôt de plainte.

La considération de la propension des victimes à déposer une plainte - généralement un peu plus d'une fois sur deux - ne suffit pas à expliquer cette différence. Vraisemblablement, bien des enquêtés croient avoir déposé une plainte alors qu'il a seulement été procédé à une inscription sommaire *en main courante*.

Si les deux sources se trouvent en fin de période à peu près au même niveau qu'au début, elles se différencient en ce sens que la série policière marque une oscillation beaucoup plus faible que celle provenant des enquêtes qui, elle, dessine une sorte de V. La corrélation entre les deux sources est médiocre (0,53 et sans rejet de l'hypothèse nulle). Finalement, la courbe sans tendance claire dessinée par les données policières a peu de rapports avec l'évolution en U suggérée par les données d'enquête.

Vols de deux-roues à moteur ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)



Source : IAU-IdF, Intérieur ; champ : Île-de-France

⁴⁹ On retient l'index 36 (vols de véhicules motorisés à deux roues)

1.2.3 - Des données à faible convergence

Au total, les différences d'ordres de grandeur entre enquêtes franciliennes de victimation et statistiques de police sont variables selon les cas et parfois considérables. Elles ne descendent jamais en dessous d'un rapport de 2 à 1 (agressions physiques, vols personnels, vols à la roulotte) et peuvent aller jusqu'à 5 à 1 (agressions sexuelles, agressions sans coups ni blessures, vols violents, vols de voitures, dégradations de véhicules), à 7 (agressions sans coups ni blessures, dégradations de véhicules), voire à 12 (agressions sans coups ni blessures) pour 1.

La propension des victimes à déposer une plainte réduit toujours fortement cette différence, mais elle ne l'annule que dans quelques cas (vols sans violence, vol à la roulotte). Souvent, les enregistrements policiers restent en dessous du nombre de plaintes indiquées par les enquêtes, ce qui suggère des enregistrements sans prise en compte statistique (*main courante* ou contraventions). Parfois, on découvre au contraire la figure inattendue d'enregistrements policiers plus nombreux que les déclarations de plainte (agressions physiques et sexuelles). On soupçonne alors soit l'action d'artefacts législatifs mal contrôlés par la statistique policière, soit l'effet d'une priorité donnée à la répression de ces criminalités.

Les tendances indiquées sont très peu convergentes pour les atteintes individuelles (agressions, vols personnels). Elles le sont davantage pour quelques victimations qui concernent tout le ménage (vols de et dans les véhicules), mais ce cas n'est pas général.

En tous cas, les données policières rendent moins bien compte des changements de tendance. Il faut y voir l'effet d'une inertie institutionnelle, peut-être aussi celui de doctrines d'action qui sont moins évidentes à saisir.

Les victimations qui touchent tout le ménage sont plutôt à la baisse (vols de et dans les voitures) ou sans variation sensible (cambriolage, dégradations de véhicules, vol de deux deux-roues à moteur). Les victimations personnelles semblent plutôt à la hausse (agressions physiques et, à un moindre degré, sans coups ni blessures, dans une certaine mesure vols sans violence) ou sans tendance claire (vols avec violence).

Finalement, au moins en Île-de-France, enquêtes de victimation et statistiques de police ne montrent pas une grande cohérence : non seulement les deux systèmes de comptage aboutissent à des ordres de grandeur très différents, mais encore les évolutions qu'ils décrivent sont peu souvent bien corrélées. On peut donc difficilement tenir l'un pour un indicateur, serait-ce *proxy*, de l'autre.

2 - Les femmes et l'insécurité

2.1 - Le sentiment d'insécurité

2.1.1 - Peurs et préoccupation « sécuritaire »

Evolution de la proportion d'enquêtés sujets à avoir peur, par genre

		enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
hommes	préoccupation "sécurité"	36,3%	23,9%	16,0%	16,5%	11,6%
	peur chez soi	4,9%	6,0%	5,9%	5,8%	4,4%
	peur quartier le soir	14,1%	13,9%	11,1%	10,2%	8,4%
	peur bus	13,6%	13,1%	13,1%	13,8%	10,4%
	peur train	20,2%	19,5%	19,2%	18,4%	15,8%
	peur RER	24,7%	25,1%	25,0%	23,7%	22,5%
	peur métro	20,2%	21,4%	19,4%	17,4%	16,1%
	toutes peurs confondues	37,9%	38,2%	36,3%	34,9%	32,0%
femmes	préoccupation "sécurité"	41,8%	31,2%	22,5%	20,4%	13,6%
	peur chez soi	11,4%	12,0%	11,5%	11,7%	10,9%
	peur quartier le soir	42,8%	40,6%	40,2%	38,0%	33,9%
	peur bus	23,8%	24,8%	24,8%	25,1%	20,2%
	peur train	35,1%	36,0%	37,6%	35,0%	32,0%
	peur RER	41,0%	41,9%	46,2%	42,5%	43,3%
	peur métro	39,1%	39,2%	40,5%	36,1%	34,5%
	toutes peurs confondues	68,4%	66,2%	67,4%	65,2%	63,1%

source : IAU Île-de-France – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

Les Franciliennes se sentent plus en sécurité qu'avant mais restent bien plus « apeurées » que les hommes. C'est ce qui ressort des constats suivants.

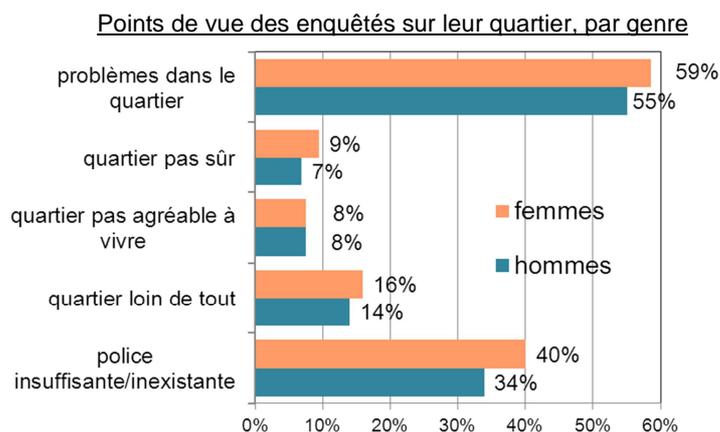
- Le premier, valable aussi pour les Franciliens, fait état d'une baisse marquée entre 2001 et 2009 de la proportion d'enquêtés qui déclarent avoir peur : -8 % chez les femmes et -16 % chez les hommes.
- Le second montre que le taux de peur chez les femmes reste particulièrement élevé. Début 2009, elles sont encore 63,1% (près de 3,1 millions de Franciliennes âgées de 15 ans et plus) à déclarer avoir peur, au moins de temps en temps, chez elles, dans leur quartier le soir ou dans les transports en commun contre 32,0 % des hommes (près de 1,4 million de Franciliens).

La baisse la plus flagrante concerne le quartier : 33,9 % des femmes interrogées sont sujettes à avoir peur dans leur quartier le soir, soit 9 points de moins qu'en 2001. Les Franciliens sont, eux, 8,4 % à avoir peur, un taux en baisse de 6 points.

La peur dans le quartier le soir reste ainsi près de quatre fois plus répandue chez les femmes que chez les hommes, ce qui montre que l'inégalité entre les genres reste très forte. Mais les Franciliennes ne sont pas pour autant beaucoup plus insatisfaites de leur cadre de vie : pour preuve, elles ne sont que 8 % à juger que leur quartier n'est pas agréable à vivre et 9 % qu'il n'est, globalement, pas sûr, des taux assez proches à ceux observés chez les Franciliens interrogés.

Concernant les transports en commun, qu'il s'agisse du bus, du train ou du métro, il apparaît que les femmes, tout comme les hommes, s'y sentent plus en sécurité qu'en 2001.

Et pour ce qui est de la préoccupation envers l'insécurité, il ressort que les Franciliennes sont toujours un peu plus sensibles que les hommes à ce problème. Les chiffres de la dernière enquête montrent néanmoins que la préoccupation « sécuritaire » est de plus en plus faible au sein de ces deux populations : 11,6 % des hommes et 13,6 % des femmes sont concernés en 2009.

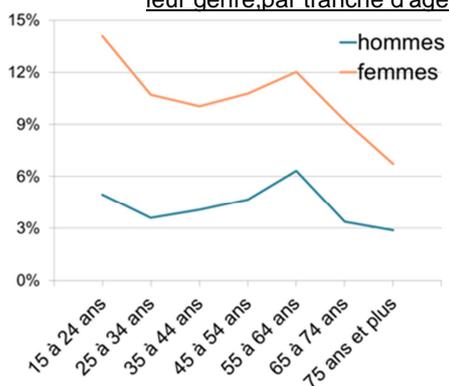


source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

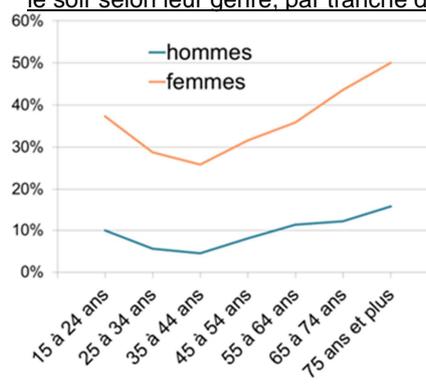
2.1.2 - L'impact de l'âge

La proportion de Franciliens qui se sentent en insécurité varie en fonction de l'âge. Ce constat s'observe chez les femmes comme chez les hommes. Chez ces derniers, le niveau de peur dans la population reste toutefois toujours bien inférieur.

Proportion d'enquêtés qui ont peur chez eux selon leur genre, par tranche d'âge

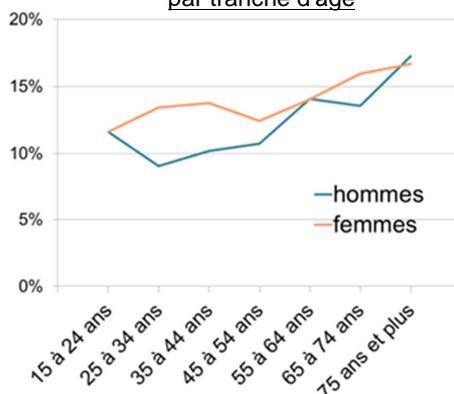


Proportion d'enquêtés qui ont peur dans leur quartier le soir selon leur genre, par tranche d'âge



source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Proportion d'enquêtés qui mettent la délinquance en tête des priorités du gouvernement selon leur genre, par tranche d'âge



source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

2.2 - Les victimations

Evolution de la proportion d'hommes et de femmes victimes de vols ou d'agressions*

		enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
hommes	vols sans violence	6,7%	8,1%	7,7%	8,5%	6,6%
	agressions*	8,8%	7,5%	7,7%	9,0%	7,8%
femmes	vols sans violence	9,1%	9,8%	11,0%	10,9%	8,9%
	agressions*	7,9%	7,5%	7,9%	8,6%	8,3%

* : tous types d'agressions confondus, y compris les vols violents

source : IAU Île-de-France – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

2.2.1 - Les vols sans violence

En Île-de-France, les femmes restent un peu plus exposées que les hommes aux vols sans violence. En effet, 8,9 % des enquêtées (près de 440 000 Franciliennes) déclarent en avoir subi en 2006, 2007 ou 2008, soit deux points de plus que chez les hommes (environ 300 000 Franciliens).

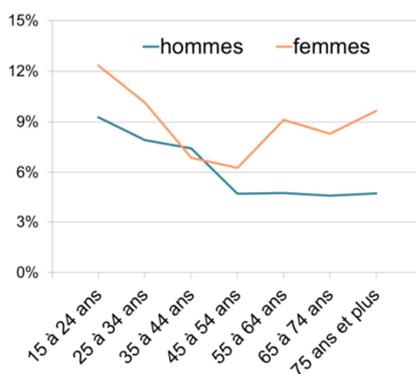
L'évolution de la proportion de victimes au fil des enquêtes montre un changement de tendance entre les deux dernières, ce qui lui permet de redescendre à un niveau proche de celui observé dans celle de 2001, aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

a) L'impact de l'âge

La prise en compte de l'âge des victimes permet de dégager plusieurs caractéristiques.

- Tout d'abord, les jeunes sont les plus touchés, indépendamment du genre ; les jeunes Franciliennes sont toutefois plus victimes que leurs homologues masculins (12 % des femmes âgées de 15 à 24 ans contre 9 % des hommes de cette tranche d'âge).
- Le risque décroît ensuite avec l'avancée dans l'âge, avoisinant les 7 % chez les 35-44 ans, quel que soit le genre.
- Chez les Franciliennes, la tendance s'inverse après, la proportion de victimes remontant à 10 % chez les 75 ans et plus ; chez les Franciliens, en revanche, le risque se stabilise autour de 5 %.

Proportion de victimes de vols sans violence selon leur genre, par tranche d'âge.



source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

b) Description des faits

Pour les femmes, 68 % des vols ont eu lieu en journée contre 59 % pour les hommes.

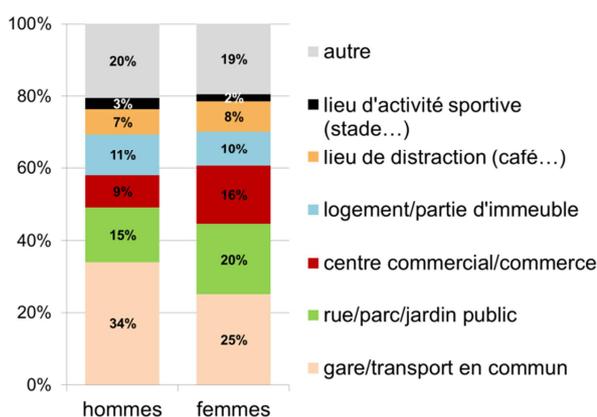
Moment de la journée où a lieu le vol sans violence, par genre



source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Certains lieux sont plus ou moins propices aux vols sans violence, en fonction du genre de la victime. Ainsi, il ressort qu'un vol sur trois à l'encontre d'un homme s'est produit dans les transports en commun (y compris les gares) contre un sur quatre lorsque la victime est une femme. Les Franciliennes sont en revanche plus victimes dans les commerces et les espaces publics (rues, parcs et jardins publics). Des caractéristiques qui pourraient être rapprochées des différences d'usage des espaces en fonction du genre de la personne. Par ailleurs, les Franciliennes sont plus victimes que les Franciliens au sein même de leur quartier : 28 % des vols ont eu lieu dans le quartier de résidence de la victime, contre 19 % pour les hommes.

Localisation du vol sans violence, par genre



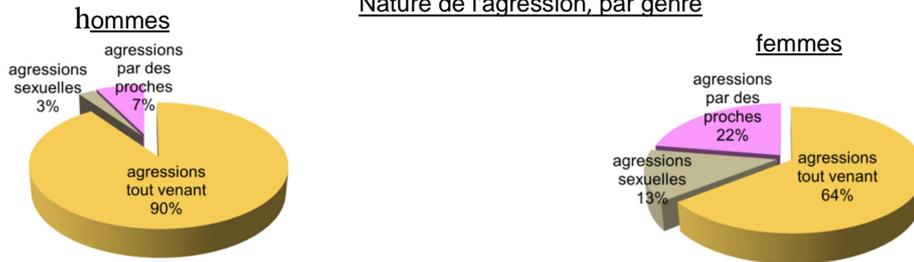
source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

2.2.2 - Les agressions

Le risque d'être victime d'agression est, globalement, assez proche pour les femmes et les hommes : 8,3 % des Franciliennes interrogées âgées de 15 ans et plus (près de 410 000 personnes) et 7,8 % des Franciliens (environ 350 000 personnes) déclarent avoir été victimes de violences (tous types de faits confondus) en 2006, 2007 ou 2008. Et un enseignement va à l'encontre de certaines idées reçues : au regard des données des enquêtes de 2001 et de 2009, rien ne permet de conclure à une hausse significative de ces proportions de victimes de violences au fil du temps.

Mais les agressions subies par les femmes ne sont pas de même ordre que celles auxquelles sont confrontés les hommes. Le détail des faits montre de grandes différences : un peu plus d'un tiers des violences déclarées par les Franciliennes sont des atteintes sexuelles ou réalisées par des proches, contre une sur dix chez les hommes.

Nature de l'agression, par genre



source : IAU île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Ainsi, les Franciliennes restent plus victimes d'agressions à caractère sexuel ou de violences par des proches : respectivement 1,2 % et 2,0 % des femmes interrogées, contre 0,2 % et 0,6 % des hommes. Les Franciliens sont toujours en revanche plus confrontés à des violences simples ou des vols violents (agressions tout venant) : 7,1 % contre 5,7 %.

Evolution de la proportion de victimes d'agressions selon leur nature, par genre

		enquête 2001	enquête 2009
hommes	agressions :	8,8%	7,8%
	- dont agressions tout venant	8,2%	7,1%
	- dont agressions sexuelles	0,2%	0,2%
	- dont agressions par des proches	0,6%	0,6%
femmes	agressions :	7,9%	8,3%
	- dont agressions tout venant	5,3%	5,7%
	- dont agressions sexuelles	1,3%	1,2%
	- dont agressions par des proches	1,7%	2,0%

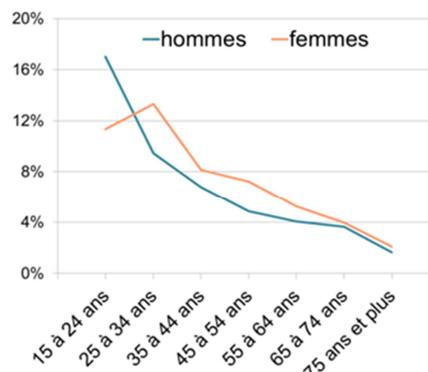
source : IAU île-de-France – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001 et de 2009

a) L'impact de l'âge

Les Franciliens sont plus ou moins victimes aussi en fonction de leur âge.

- Chez les jeunes, les garçons sont plus victimes d'agressions que les filles : 17 % des Franciliens interrogés âgés de 15 à 24 ans contre 11 % des filles. Le phénomène s'inverse ensuite.
- Les Franciliens sont de moins en moins victimes avec l'âge ; le constat est à peu près le même pour les femmes, hormis le fait que dans cette part de la population, les plus victimes ne sont pas les plus jeunes, mais les Franciliennes un peu plus âgées (les 25-34 ans).

Proportion de victimes d'agressions* selon leur genre, par tranche d'âge

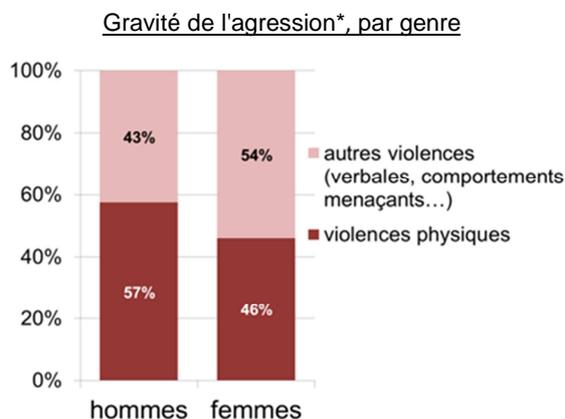


* : tous types d'agressions confondus, y compris les vols violents

source : IAU île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

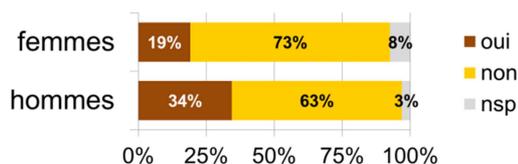
b) Description des faits

Les agressions déclarées par les victimes ne revêtent pas toutes la même gravité. Les hommes signalent majoritairement des violences à caractère physique (57 % des faits), les femmes plus de violences d'autres natures comme celles verbales ou encore des comportements menaçants (54 %). Et il apparaît que pour les Franciliens, plus fréquemment que pour les Franciliennes, l'agresseur était armé (34 % des agressions envers des hommes contre 19 % de celles visant des femmes).



* : tous types d'agressions confondus, y compris les vols violents
 source : IAU Île-de-France – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

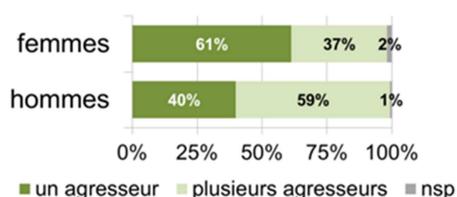
Caractéristique de l'agression*, par genre : agresseur armé ou non



* : tous types de violence, hors agressions par des proches
 Source : IAU Île-de-France, « enquête victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Autre élément d'information au sujet du déroulement des faits : L'agresseur agit plus souvent seul pour les femmes (61 % des agressions) que pour les hommes (40 %).

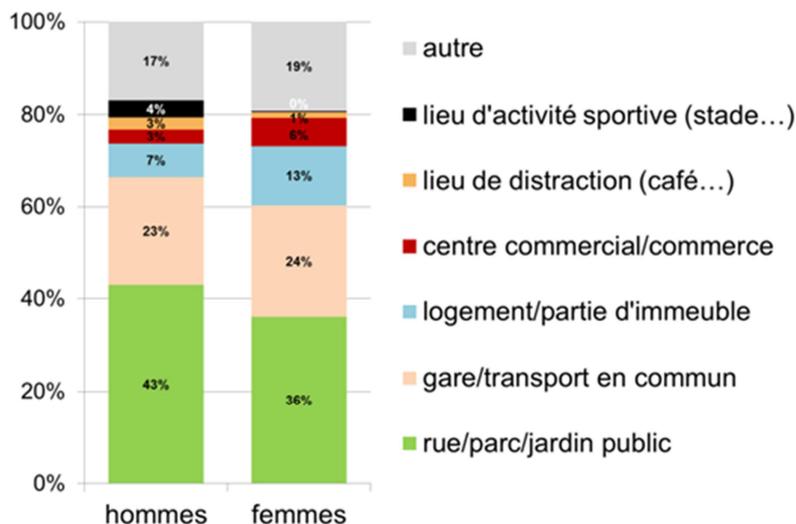
Caractéristique de l'agression, par genre : nombre d'agresseurs



* : tous types de violence, hors agressions par des proches
 Source : IAU Île-de-France, « enquête victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Concernant la localisation des agressions, il ressort que la grande majorité des faits s'est produit dans l'espace public : 66 % des atteintes envers les hommes, 60 % de celles envers les femmes. L'écart de 6 points observé tient à une moindre exposition des femmes dans les endroits tels que la rue, les parcs ou les jardins publics. Elles sont en revanche proportionnellement plus victimes dans les espaces commerciaux (commerces, centres commerciaux) et d'habitation (logements, parties communes d'immeubles...).

Localisation de l'agression*, par genre

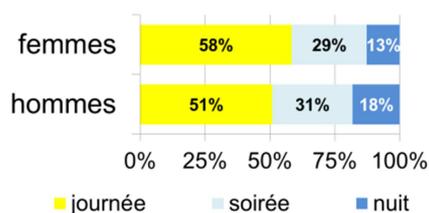


* : tous types de violence, hors agressions par des proches

Source : IAU île-de-France, « enquête victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Une part importante des agressions se passe en soirée, voire même de nuit. Ce constat vaut pour les femmes, avec 42 % des violences déclarés dans l'enquête de concernées. La proportion de violences ayant eu lieu le soir ou la nuit est d'autant plus élevée pour les hommes (49 %).

Moment de la journée durant lequel a lieu l'agression*, par genre



* : tous types de violence, hors agressions par des proches

Source : IAU île-de-France, « enquête victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

2.2.3 - Les recours des victimes

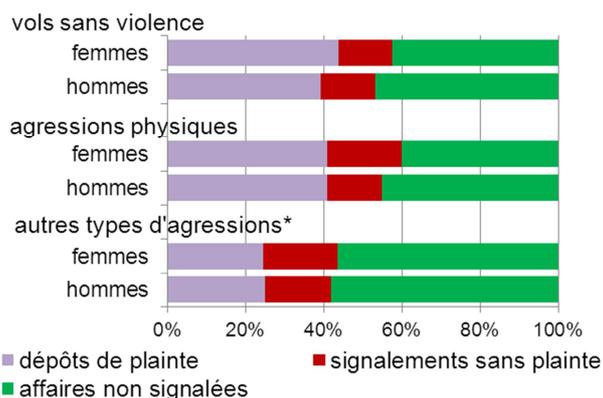
a) La police et la gendarmerie

Les Franciliens victimes d'agressions physiques ou de vols sans violence semblent avoir un peu moins recours à la police ou à la gendarmerie que les Franciliennes exposées aux mêmes types de faits. Faut-il y voir là une réelle différence de comportement entre les genres ? Toujours est-il que dans l'enquête :

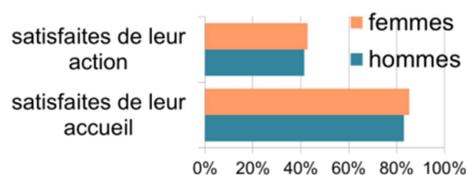
- 45 % des violences physiques n'ont pas fait l'objet d'un signalement aux autorités chez les hommes, contre 40 % chez les femmes ;
- De même pour 47 % des vols sans violence à l'encontre d'hommes alors que le taux est de 43 % chez les femmes.

Qu'en est-il des seuls dépôts de plainte ? Il paraît que chez les victimes de vols sans violence, les femmes aient un peu plus tendance que les hommes à porter plainte (44 % contre 39 %). Ce constat ne se vérifie pas, en revanche, chez les victimes d'agressions.

Les renvois à la police et à la gendarmerie, par genre



Taux de satisfaction concernant l'action menée par la police, par genre



* : tous types de violence, hors agressions par des proches

Source : IAU île-de-France, « enquête victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

En termes de qualité des rapports avec la police, le constat est proche selon le genre :

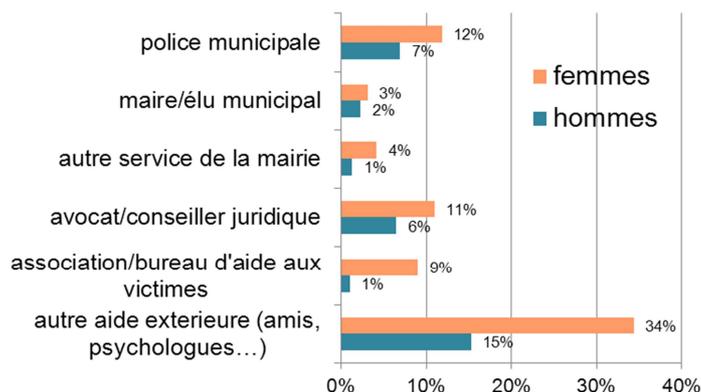
- 85 % des enquêtées déclarent avoir été assez bien voire très bien accueillies au commissariat ; le taux est de 83 % chez les hommes ;
- Pour ce qui est du point de vue des victimes au sujet de l'action menée par les autorités dans le cadre de leur affaire, 43 % des femmes et 41 % des hommes la jugent assez ou très satisfaisante.

b) Les autres recours

Quant aux autres types de recours, de fortes disparités ressortent en fonction du genre de la victime : les femmes paraissent en effet avoir globalement bien plus tendance que les hommes à se tourner vers des services municipaux ainsi que vers des personnes ou des organismes spécifiques. Parmi les recours les plus mobilisés il ressort que :

- 12 % des Franciliennes victimes se sont adressées à la police municipale contre 7 % de leurs homologues masculins ;
- 11 % ont contacté un avocat ou un conseiller juridique contre 6 % des hommes ;
- 9 % déclarent s'être tournées vers une association ou un bureau d'aide aux victimes contre 1 % des Franciliens.

Proportion de victimes ayant eu recours à d'autres types d'aide, par genre



Source : IAU île-de-France, « enquête victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

3 - L'insécurité chez les personnes âgées

3.1 - Le sentiment d'insécurité

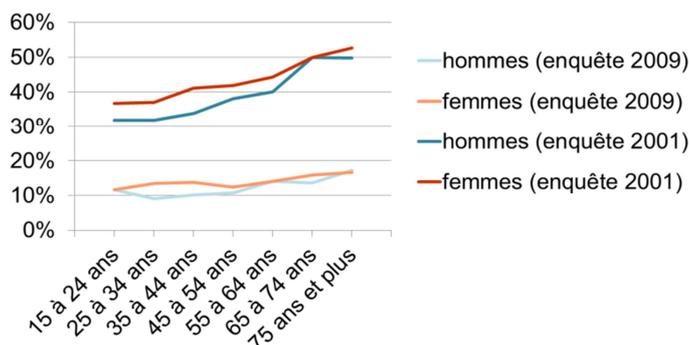
3.1.1 - La préoccupation « sécuritaire »

a) Les indicateurs

La préoccupation « sécuritaire » est moins forte qu'avant chez les personnes âgées, quel que soit leur genre. En effet, en 2009 elles ne sont plus que 15 % parmi les 65-74 ans et 17 % parmi les 75 ans et plus à citer la délinquance comme principal problème de société dont le gouvernement doit s'occuper. En 2001, elles étaient respectivement 50 % et 52 % à le faire.

Les personnes âgées franciliennes restent cependant les plus enclines à placer la délinquance en tête des problèmes sociaux qu'elles jugent prioritaires.

Proportion d'enquêtés exprimant une préoccupation « sécuritaire » selon leur genre, par tranche d'âge



Source : IAU îdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001 et 2009

b) Caractéristiques des Franciliens touchés

Chez les personnes âgées, la préoccupation « sécuritaire » apparaît plus liée à des jugements de valeurs (opinions sociales, positionnement politique...) qu'à des caractéristiques individuelles (genre, niveau d'études, taille du foyer...). Les résultats d'une analyse "logit" mettent en effet en évidence les éléments suivants.

- Les caractéristiques personnelles n'ont, toutes choses égales par ailleurs, pas d'impact sur la préoccupation « sécuritaire » ; c'est le cas notamment du genre (contrairement à ce qui peut être observé pour la peur personnelle).
- En revanche, le fait d'être partisan au rétablissement de la peine de mort augmente de manière importante (multiplie par 2) la probabilité de mettre la délinquance en tête des priorités d'actions assignées au gouvernement. Ainsi, dans l'enquête, 26 % des personnes âgées qui se disent favorables à son rétablissement mettent par ailleurs la délinquance en tête des priorités d'actions assignées au gouvernement.
- Afficher des opinions xénophobes en attribuant la délinquance à un excès d'étrangers en France y contribue aussi fortement (1,7 fois plus, ceteris paribus), de même que le fait de relier la délinquance à une justice trop indulgente (1,6 fois

plus) : les personnes âgées qui partagent ces points de vie sont respectivement 31 % et 26 % à adhérer à la préoccupation « sécuritaire ».

- Avoir une image négative de son quartier, en évoquant des nuisances (bruit, manque de propreté, vandalisme...) est aussi un critère discriminant dans la préoccupation « sécuritaire ». Les personnes âgées qui partagent ce point de vue sur l'environnement dans lequel elles vivent sont 19 % à citer la délinquance comme principal problème de société.

Proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus qui adhèrent à la préoccupation « sécuritaire » selon leurs caractéristiques

	Préoccupation "sécuritaire"
- le genre :	
femmes	16%
hommes	16%
- le dernier établissement fréquenté :	
primaire ou collège	18%
lycée ou supérieur	15%
- la taille du foyer :	
vivant seule	17%
vivant à deux ou plus	15%
- le revenu mensuel net du foyer :	
non renseigné	18%
moins de 2300€ net/mois	18%
de 2300 à 3800€ net/mois	15%
plus de 3800€ net/mois	10%
- les sorties/loisirs :	
activité associative régulière	14%
pas d'activité associative régulière	17%
sorties le soir fréquentes	13%
sorties le soir pas fréquentes	17%
- le type de logement :	
maison individuelle	17%
HLM	17%
appartement privé & autre	14%
- l'ancienneté dans le quartier :	
originaire du quartier	18%
pas originaire du quartier	16%
- les nuisances dans le quartier :	
présence de nuisances	19%
absence de nuisances	12%
- l'expérience directe de victimation :	
victimes d'agressions ou de vols personnels	19%
pas victimes	16%
victimes de cambriolages	21%
pas victimes	16%
- les opinions sur la société	
favorable au rétablissement de la peine de mort	26%
pas favorable au rétablissement de la peine de mort	12%
cause de la délinquance : plus de moralité	18%
cause de la délinquance : trop de chômage	8%
cause de la délinquance : trop d'étrangers	31%
cause de la délinquance : justice trop indulgente	26%
ensemble des personnes âgées	16%

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Effets des caractéristiques des enquêtés âgés de 65 ans et plus sur la préoccupation "sécuritaire" – analyse "logit"

	Sign. coeff.	Odds ratios*
- le genre : femmes hommes (réf.)	ns réf.	ns réf.
- le dernier établissement fréquenté : primaire ou collège lycée ou supérieur (réf.)	ns réf.	ns réf.
- la taille du foyer : vivant seule vivant à deux ou plus (réf.)	ns réf.	ns réf.
- le revenu mensuel net du foyer : non renseigné moins de 2300€ net/mois de 2300 à 3800€ net/mois (réf.) plus de 3800€ net/mois	ns ns réf. ns	ns ns réf. ns
- les sorties/loisirs : activité associative régulière (réf.) pas d'activité associative régulière sorties le soir fréquentes (réf.) sorties le soir pas fréquentes	réf. ns réf. ns	réf. ns réf. ns
- le type de logement : maison individuelle HLM appartement privé & autre (réf.)	ns ns réf.	ns ns réf.
- l'ancienneté dans le quartier : originaire du quartier (réf.) pas originaire du quartier	réf. ns	réf. ns
- les nuisances dans le quartier : présence de nuisances absence de nuisances (réf.)	++ réf.	1,6 réf.
- l'expérience directe de victimation : victimes d'agressions ou de vols personnels pas victimes (réf.) victimes de cambriolages pas victimes (réf.)	ns réf. ns réf.	ns réf. ns réf.
- les opinions sur la société : favorable au rétablissement de la peine de mort pas favorable au rétablissement de la peine de mort (réf.) cause de la délinquance : plus de moralité (réf.) cause de la délinquance : trop de chômage cause de la délinquance : trop d'étrangers cause de la délinquance : justice trop indulgente	+++ réf. réf. +++ ++ ++	2,0 réf. réf. 0,4 1,7 1,6

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

* : L'odds ratio mesure ici l'intensité de la relation entre le fait d'être victime et les différentes caractéristiques prises en compte, par rapport à une situation de référence donnée ; un OR significatif supérieur à 1 indique une probabilité accrue d'être victime par rapport à la situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Et inversement s'il est inférieur à 1.

Réf. : modalité de référence;

ns : non significatif ;

+++ : significatif au risque 1 % ; ++ : significatif au risque 5 %

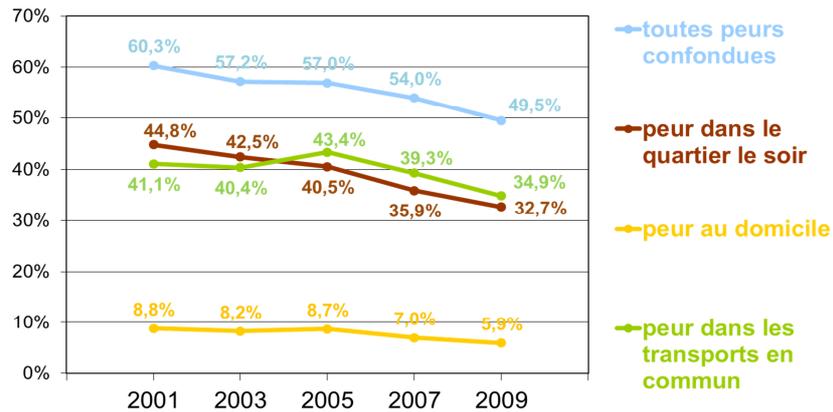
3.1.2 - Les peurs personnelles

a) Les indicateurs

La seconde composante du sentiment d'insécurité concerne les peurs personnelles (chez soi, dans le quartier ou encore dans les transports en commun).

Ces peurs sont moins fortes qu'en 2001. La proportion de personnes âgées déclarant avoir peur a en effet diminué de 12 points pour la peur dans le quartier le soir, de 3 pour la peur au domicile et de 6 pour celle inspirée par les transports en commun. Une tendance à la baisse qui s'observe aussi sur l'ensemble des Franciliens, tout âge confondu.

Proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus qui déclarent avoir peur

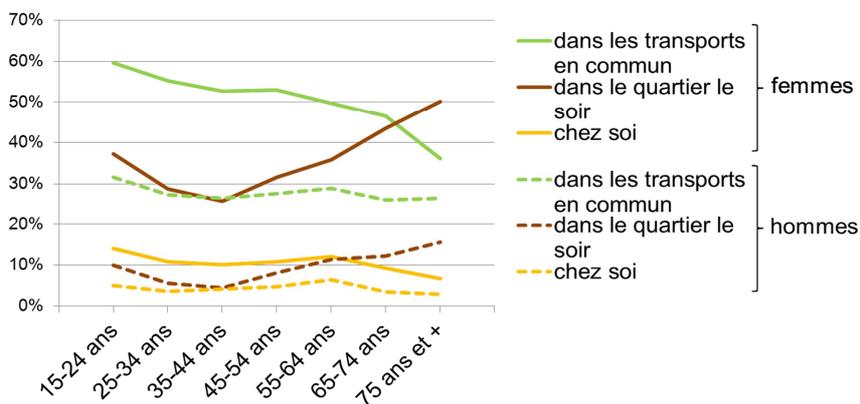


Source : IAU îdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

Comparé au reste des Franciliens les personnes âgées sont moins sujettes à avoir peur à leur domicile. Mais il en va tout autrement pour ce qui est de la peur dans le quartier le soir. En fait, la peur n'évolue pas de la même façon avec l'âge, selon le lieu où elle s'exprime.

- La peur dans le quartier le soir progresse parallèlement à l'âge. Pour illustration, 26 % des femmes âgées de 35 à 44 ans disent éprouver une peur dans leur quartier le soir, contre 50 % de celles qui ont 75 ans et plus.
- Pour ce qui est de la peur au domicile, il ressort que les 65 ans et plus ne déclarent pas davantage que les autres se sentir en insécurité chez eux. De plus, l'enquête fait apparaître un souhait de déménager de moins en moins répandu quand l'âge augmente (15 % des 65-74 ans et 8 % des 75 ans et plus).
- Quant à la peur dans les transports en commun, elle diminue quand l'âge augmente : 60 % des femmes de 15 à 24 ans déclarent y être sujettes, contre 46 % des 65-74 ans et 36 % des 75 ans et plus. Cette tendance peut en partie s'expliquer par une baisse de la fréquentation des transports en commun avec l'avancée de l'âge, accompagnée d'une modification des modalités d'usage (horaires, modes de transports utilisés...).

Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur, par tranche âge



Source : IAU îdF – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

b) Caractéristiques des Franciliens touchés

Quelles sont les raisons qui poussent les personnes âgées à avoir peur ? Les résultats d'analyses "logit" mettent en évidence que la peur dépend bien plus de caractéristiques personnelles que la préoccupation « sécuritaire ». Même si, en fonction de l'endroit où la personne dit redouter d'être agressée ou volée, les critères peuvent varier.

Pour la peur dans le quartier le soir, le facteur le plus déterminant est le genre. Le simple fait d'être une femme multiplie par près de 5 la probabilité d'avoir peur, à caractéristiques identiques. Ainsi, dans l'enquête, les Franciliennes âgées de 65 ans et plus sont 47 % à déclarer y être sujettes, contre 14 % des hommes de cette classe d'âge.

Un cumul de facteurs individuels de fragilité se retrouve par ailleurs chez les personnes qui ont peur. Le risque d'avoir peur est en effet diminué chez les personnes qui déclarent sortir régulièrement le soir, toutes choses égales par ailleurs. La peur est aussi moins répandue chez les personnes âgées qui déclarent avoir des activités associatives régulières. Le bagage éducatif est lui aussi discriminant : le seul fait d'avoir arrêté sa scolarité à l'école primaire ou au collège augmente effectivement la probabilité d'avoir peur. La peur est par ailleurs plus répandue chez les personnes âgées qui vivent seules. Parmi les facteurs discriminants se trouvent aussi les ressources du ménage. Et il ressort que la peur est d'autant moins fréquente que les ressources augmentent.

A cela s'ajoutent des critères environnementaux comme la qualité du cadre de vie. Un point de vue négatif sur son quartier, en évoquant y subir des nuisances, augmente fortement le risque qu'une personne ait peur. Le type d'habitat a aussi un impact : le simple fait de vivre en maison individuelle diminue en effet significativement la probabilité d'avoir peur.

Enfin, les personnes âgées partisans du rétablissement de la peine de mort sont, toutes choses égales par ailleurs, plus sujettes à avoir peur dans leur quartier le soir.

Certains facteurs, influençant la peur dans le quartier le soir, sont aussi corrélés avec la peur au domicile. Le genre a ainsi, là encore, un impact important sur la probabilité pour une personne âgée de se sentir en insécurité chez elle : les femmes y sont plus sujettes que les hommes (8 % sont concernées, contre 3 % des hommes chez les 65 ans et plus).

Les personnes âgées qui sont confrontées à des facteurs individuels de fragilité (à l'exception du fait de vivre seul) sont aussi plus sujettes à se sentir en insécurité.

L'impact d'un cadre de vie à problèmes (nuisances dans le quartier) ressort également. Il augmente la probabilité, ceteris paribus, d'avoir peur. Le constat diffère en revanche pour ce qui est du type d'habitat, le fait pour des personnes âgées de vivre en maison individuelle accroît, cette fois-ci, de manière importante, le risque qu'elles se sentent en insécurité au sein de leur logement.

Concernant le poids des opinions punitives et xénophobes dans le sentiment d'insécurité, ces dernières ont un impact : le simple fait d'attribuer la délinquance à une présence excessive d'étrangers en France augmente la probabilité d'être sujet à avoir peur chez soi.

Pour la peur dans les transports en commun, le genre apparaît encore comme étant, en soi, un critère fortement discriminant. Dans l'enquête, 26 % des hommes âgés de 65 ans ou plus qui y sont sujets contre 41 % des femmes du même âge.

Autre facteur important, l'expérience de victimation. En effet, avoir été confronté à des agressions ou des vols ou encore avoir été victimes de cambriolage au cours des trois dernières années augmente aussi, toutes choses égales par ailleurs, la probabilité pour une personne âgée d'avoir peur dans les transports en commun.

Le cadre de vie a aussi un impact. Là encore, le simple fait d'évoquer des nuisances dans son quartier accroît le risque d'avoir peur dans les transports en commun.

Quant à l'adhésion à des opinions punitives (être favorable au rétablissement de la peine de mort) ou xénophobes, elles n'ont, à elles seules, pas d'impact.

Proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus sujets à avoir peur, selon leurs caractéristiques

	peur dans les transports en commun	peur dans le quartier le soir	peur au domicile
- le genre :			
femmes	41%	47%	8%
hommes	26%	14%	3%
- le dernier établissement fréquenté :			
primaire ou collège	37%	41%	8%
lycée ou supérieur	33%	27%	4%
- la taille du foyer :			
vivant seule	35%	41%	5%
vivant à deux ou plus	35%	27%	6%
- le revenu mensuel net du foyer :			
non renseigné	41%	42%	6%
moins de 2300€ net/mois	38%	41%	9%
de 2300 à 3800€ net/mois	33%	26%	5%
plus de 3800€ net/mois	25%	12%	1%
- les sorties/loisirs :			
activité associative régulière	35%	28%	4%
pas d'activité associative régulière	35%	36%	7%
sorties le soir fréquentes	30%	18%	4%
sorties le soir pas fréquentes	37%	39%	7%
- le type de logement :			
maison individuelle	36%	28%	10%
HLM	36%	41%	6%
appartement privé & autre	34%	34%	2%
- l'ancienneté dans le quartier :			
originaire du quartier	38%	37%	4%
pas originaire du quartier	35%	32%	6%
- les nuisances dans le quartier :			
présence de nuisances	41%	40%	8%
absence de nuisances	28%	24%	4%
- l'expérience directe de victimation :			
victimes d'agressions ou de vols personnels	46%	43%	8%
pas victimes	34%	32%	6%
victimes de cambriolages	49%	34%	10%
pas victimes	34%	33%	6%
- les opinions sur la société :			
favorable au rétablissement de la peine de mort	40%	42%	10%
pas favorable au rétablissement de la peine de mort	33%	29%	4%
cause de la délinquance : plus de moralité	40%	35%	5%
cause de la délinquance : trop de chômage	27%	27%	4%
cause de la délinquance : trop d'étrangers	42%	43%	14%
cause de la délinquance : justice trop indulgente	37%	37%	9%
ensemble des personnes âgées	3%	33%	6%

Source : IAU îdF – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Effets des caractéristiques des enquêtés âgés de 65 ans et plus sur la peur – analyse "logit"

	peur dans les transports en commun		peur dans le quartier le soir		peur au domicile	
	sign. coeff.	odds ratio*	sign. coeff.	odds ratio*	sign. coeff.	odds ratio*
- le genre : femmes <i>hommes (réf.)</i>	+++ <i>ref.</i>	1,8 <i>ref.</i>	+++ <i>ref.</i>	4,8 <i>ref.</i>	+++ <i>ref.</i>	2,6 <i>ref.</i>
- le dernier établissement fréquenté : primaire ou collège <i>lycée ou supérieur (réf.)</i>	ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>	++ <i>ref.</i>	1,3 <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>
- la taille du foyer : vivant seule <i>vivant à deux ou plus (réf.)</i>	ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i>
- le revenu mensuel net du foyer : non renseigné moins de 2300€ net/mois <i>de 2300 à 3800€ net/mois (réf.)</i> plus de 3800€ net/mois	ns ns <i>ref.</i> ns	ns ns <i>ref.</i> ns	ns ns <i>ref.</i> ++	ns ns <i>ref.</i> 0,6	ns ns <i>ref.</i> ns	ns ns <i>ref.</i> ns
- les sortie/loisirs : <i>activité associative régulière (réf.)</i> pas d'activité associative régulière <i>sorties le soir fréquentes (réf.)</i> sorties le soir pas fréquentes	<i>ref.</i> ns <i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns <i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns <i>ref.</i> ++	<i>ref.</i> ns <i>ref.</i> 2,5	<i>ref.</i> ns <i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns <i>ref.</i> ns
- le type de logement : maison individuelle HLM <i>appartement privé & autre (réf.)</i>	ns ns <i>ref.</i>	ns ns <i>ref.</i>	+++ ns <i>ref.</i>	0,7 ns <i>ref.</i>	+++ ns <i>ref.</i>	5,4 ns <i>ref.</i>
- l'ancienneté dans le quartier : <i>originaire du quartier (réf.)</i> pas originaire du quartier	<i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns	<i>ref.</i> ns
- les nuisances dans le quartier : présence de nuisances <i>absence de nuisances (réf.)</i>	+++ <i>ref.</i>	1,8 <i>ref.</i>	+++ <i>ref.</i>	1,9 <i>ref.</i>	+++ <i>ref.</i>	2,7 <i>ref.</i>
- l'expérience directe de victimation : victimes d'agressions ou de vols personnels <i>pas victimes (réf.)</i> victimes de cambriolages <i>pas victimes (réf.)</i>	++ <i>ref.</i> +++ <i>ref.</i>	1,6 <i>ref.</i> 1,9 <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i> ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i> ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i> ns <i>ref.</i>	ns <i>ref.</i> ns <i>ref.</i>
- les opinions sur la société : favorable au rétablissement de la peine de mort <i>pas favorable au rétablissement de la peine de mort (réf.)</i> <i>cause de la délinquance : plus de moralité (réf.)</i> cause de la délinquance : trop de chômage cause de la délinquance : trop d'étrangers cause de la délinquance : justice trop indulgente	ns <i>ref.</i> <i>ref.</i> +++ ns ns	ns <i>ref.</i> <i>ref.</i> 0,6 ns ns	+++ <i>ref.</i> <i>ref.</i> ns ns ns	1,6 <i>ref.</i> <i>ref.</i> ns ns ns	ns <i>ref.</i> <i>ref.</i> ns ++ ns	ns <i>ref.</i> <i>ref.</i> ns 2,3 ns

Source : IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

* : L'odds ratio mesure ici l'intensité de la relation entre le fait d'être victime et les différentes caractéristiques prises en compte, par rapport à une situation de référence donnée ; un OR significatif supérieur à 1 indique une probabilité accrue d'être victime par rapport à la situation de référence, toutes choses égales par ailleurs. Et inversement s'il est inférieur à 1.

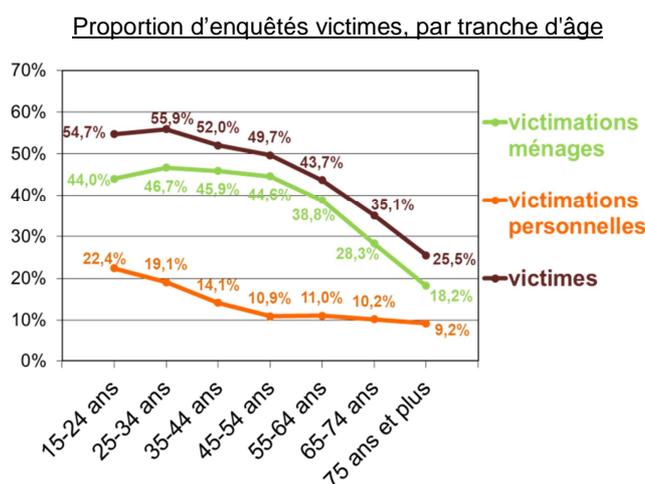
Réf. : modalité de référence;

ns : non significatif ;

+++ : significatif au risque 1 % ; ++ : significatif au risque 5 %

3.2 - Les victimations personnelles

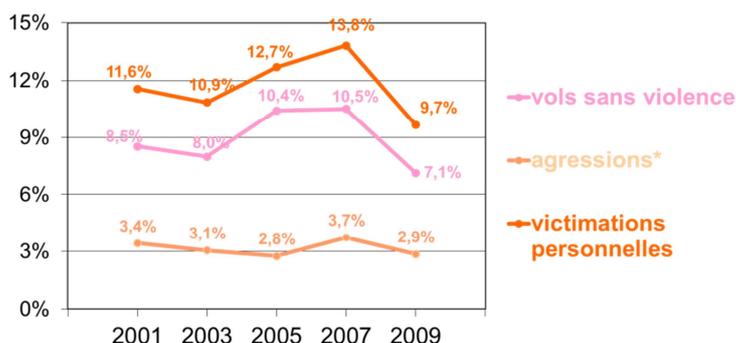
Les personnes âgées constituent la catégorie de la population globalement la moins exposée aux victimations. Le risque d'être victime, tous types d'atteintes confondus (victimations personnelles et ménages), décroît plus l'âge augmente : 35 % des 65-74 ans et 25 % des 75 ans et plus, contre 56 % des 25-34 ans. Ce constat concerne plus particulièrement les atteintes envers les biens du ménage (véhicules et logement). Car, pour ce qui est des seules atteintes personnelles, la proportion de victimes baisse certes de moitié entre les 15-24 ans et les 45-54 ans mais évolue beaucoup moins après (oscillant autour de 10 %).



Source : IAU îdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

En termes de tendance, l'évolution de la proportion de personnes âgées victimes d'atteintes personnelles au fil du temps est la même que pour l'ensemble de la population : elle est dorénavant en baisse, concernant 9,7 % d'entre elles contre 13,8 % dans l'enquête de 2007. Ce changement de tendance se caractérise essentiellement par une baisse de 3 points de la proportion de victimes de vols sans violence.

Evolution de la proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus victimes d'atteintes personnelles



* : tous types d'agressions confondues (violences physiques, verbales, comportements menaçants, vols violents ou atteintes sexuelles, réalisées dans le cadre familial ou en dehors).

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

3.2.1 - Les agressions

Le détail par type de faits montre que plus les personnes sont âgées, moins elles sont victimes d'agression (vols violents, agressions verbales, comportements menaçants ...).

Ceci s'explique principalement par une moins grande présence dans les espaces publics et un mode de vie plus sédentarisé, même si les comportements diffèrent selon catégories socioprofessionnelles et les territoires d'habitation.

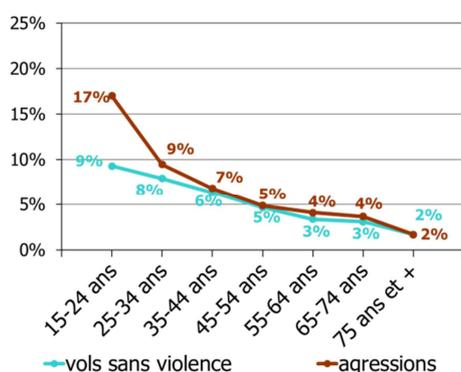
Ces éléments conduisent à penser que la peur dans le quartier éprouvée par bon nombre de personnes âgées, en particulier des femmes, n'est pas vraiment liée à un risque de violences accru. Et même en considérant l'ensemble des atteintes personnelles (vols sans violence, vols avec violence et autres types d'agressions), la corrélation avec la peur est loin d'être systématique. On observe notamment que 45,9 % des femmes qui ont 65 ans et plus et qui n'ont pas connu de vol ou d'agression au cours des 3 dernières années déclarent avoir peur d'être seules dans leur quartier le soir, un taux en soi pas très éloigné des 53,2 % observé chez celles qui ont été victimes d'atteintes personnelles.

Concernant la description des faits, il apparaît que :

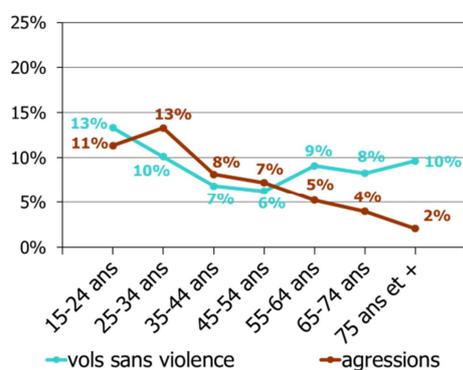
- la rue arrive loin en tête (46 % des faits) des lieux les plus criminogènes ;
- les personnes âgées déclarent plus de violences de « basse intensité » ; en effet, la proportion d'agressions tout venant sans violence physique (type injures ou comportements menaçants) est plus forte chez les personnes âgées que pour le reste des Franciliens interrogés (près de trois faits sur quatre contre deux sur quatre).

3.2.2 - Les vols sans violence

Proportion d'hommes victimes de vols sans violence ou d'agressions* par tranche d'âge



Proportion de femmes victimes de vols sans violence ou d'agressions* par tranche d'âge



* : tous types d'agressions confondues (violences physiques, verbales, comportements menaçants, vols violents ou atteintes sexuelles, réalisées dans le cadre familial ou en dehors).
Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Pour les vols sans violence, le risque évolue différemment en fonction du genre de la personne ; pour les femmes, contrairement à ce qui ressort pour les hommes, l'exposition aux vols sans violence ne décroît pas quand l'âge augmente ; les femmes âgées sont ainsi 3 fois plus exposées aux vols sans violence que les hommes.

En termes de description des faits, il ressort que pour les personnes âgées, les lieux les plus propices aux vols sans violence sont les transports en commun (25 % des faits), les commerces et centres commerciaux (23 %) ainsi que la rue (18 %). Les faits sont surtout de nature pécuniaire (argent, cartes de crédits, chèquiers). Et les personnes âgées sont moins victimes de vols de téléphones portables que la moyenne des Franciliens, un écart sans doute dû à un moindre équipement.

3.3 - Les comportements face à l'insécurité

L'enquête met en avant quelques chiffres sur la vie sociale des personnes âgées.

- Du point de vue de leur vie associative, plus d'une sur trois (37 %) déclare participer régulièrement aux activités d'associations (de propriétaires ou de locataires, de quartier ou de régie de quartier, de parents d'élèves, sportives ou encore professionnelles, politiques ou religieuses), un taux proche de celui observé chez les plus jeunes (36 %).
- Concernant le rythme de leurs sorties nocturnes, elles sortent beaucoup moins que le reste des Franciliens (28 % contre 57 % déclarent sortir le soir pour ses loisirs au moins plusieurs fois par mois).
- Elles sont par ailleurs beaucoup plus nombreuses en proportion à vivre seules (42 % contre 15 % pour le reste de la population).

Autant d'éléments qui peuvent contribuer au sentiment d'insécurité. Car la peur dans le voisinage ressort, dans l'enquête, comme étant plus répandue chez les personnes âgées qui déclarent ne pas avoir de vie associative (36 %) ou qui sortent rarement ou jamais le soir (39 %). Et paradoxalement, ces personnes ne disent pas plus que les autres subir des violences ou des vols (respectivement 3 % et 2 % pour les agressions, 6 % et 7 % pour les vols sans violence, contre 3 % et 4 % ainsi que 9 % et 7 % pour le reste des personnes âgées). Mais le constat est différent en ce qui concerne la taille du foyer : si la peur dans le quartier le soir est plus fréquente chez les personnes âgées qui vivent seules (41 %), il semble en revanche qu'elles soient un peu plus victimes de vols et d'agressions (respectivement 9 % et 4 % contre 6 % et 2 %).

Les personnes âgées ont par ailleurs plus tendance à protéger leur logement contre les intrusions (88 % contre 80 %). Et ce comportement paraît être d'autant plus répandu qu'elles se sentent en insécurité à leur domicile ou qu'elles aient connaissance de cambriolages commis dans leur voisinage.

La présence de problèmes d'insécurité dans le voisinage peut conduire les habitants à vouloir quitter leur quartier. Mais c'est une solution moins souvent envisagée par les personnes âgées. Leur attachement à leur quartier est en effet particulièrement fort : dans l'enquête, 94 % le trouvent agréable à vivre, et même celles qui évoquent avoir peur dans leur quartier le soir partagent à 91 % ce point de vue positif. Ce taux de satisfaction est bien supérieur aux 84 % observés, tous âges confondus. Et les résultats montrent que les personnes âgées ne sont que 6 % à dire vouloir partir en cas de peur ressentie dans leur quartier le soir, contre 11 %, toutes tranches d'âges prises en compte.

4 - L'habitat social

4.1 - Les victimations

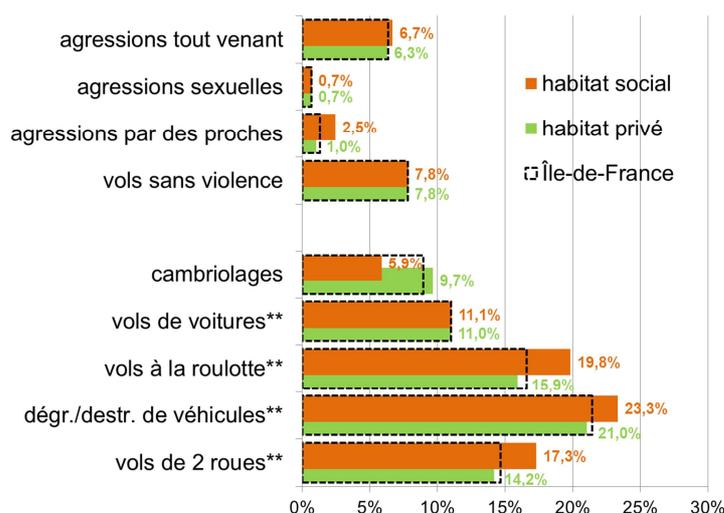
4.1.1 - Les victimations personnelles et ménages

La population francilienne âgée de 15 ans et plus logée dans le parc social paraît n'être, globalement, pas plus victime que les autres Franciliens. En effet, 47,1 % des habitants interrogés dans l'enquête déclarent avoir été victimes personnellement d'un vol ou d'une agression, ou encore d'une atteinte qui visait un bien appartenant à leur ménage au cours des trois dernières années. Ce taux est de 48,8 % chez les habitants du parc privé.

Le détail par nature de fait met néanmoins en évidence quelques surexpositions.

- Ils ne sont pas plus victimes de vols sans violence ou d'agressions tout venant (respectivement 7,8 % et 6,7 % des habitants interrogés victimes, contre 7,8 % et 6,3 % dans le parc privé), mais ils sont plus exposés aux violences par des proches. La proportion de victimes est en effet plus de deux fois supérieure à celle observée chez les Franciliens vivant dans le secteur privé (2,5 % contre 1,0 %). Ce résultat doit toutefois être interprété avec précaution compte tenu du nombre relativement faible d'enquêtés concernés.
- L'enquête montre aussi une nette surexposition des ménages équipés de voitures aux vols à la roulotte (19,8 % contre 15,9 % dans le parc privé) et dans une moindre mesure aux dégradations et destructions de voitures (23,3 % contre 21,0 %) ainsi qu'aux vols de deux roues (17,3 % contre 14,2 %).
- Le risque d'être victime de cambriolages est en revanche bien moins fort pour les ménages habitant dans un logement social.

Proportion de victimes, par type d'habitat



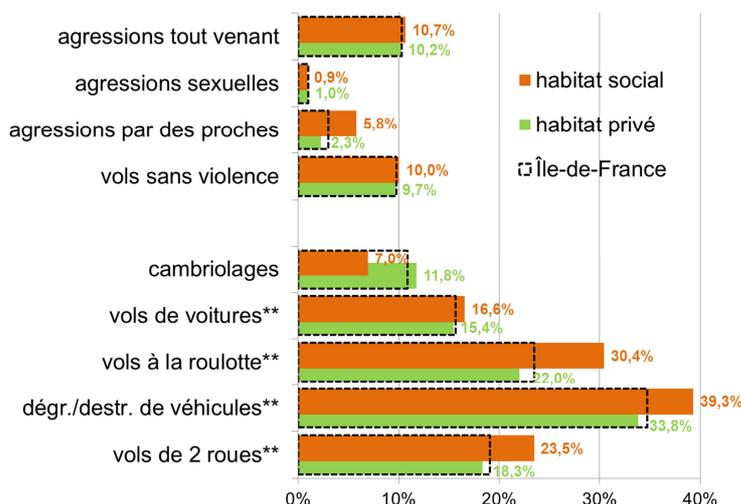
** : seuls les ménages équipés sont pris en compte

Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

En termes de nombre de faits, le constat est assez comparable :

- plus d'agressions par des proches dans le parc social que privé (5,8 faits en moyenne pour 100 habitants âgés de 15 ans et plus contre 2,3) ;
- plus de vols à la roulotte (30,4 faits en moyenne pour 100 ménages équipés de voitures contre 22,0) ;
- plus de dégradations ou destructions de voitures (39,3 faits pour 100 ménages équipés contre 33,8 %) ;
- plus de vols de 2 roues (23,5 % contre 18,3 %).

Nombre de faits en moyenne pour 100 habitants ou ménages, par type d'habitat



** : seuls les ménages équipés sont pris en compte

Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Qu'en est-il de l'évolution de ces victimations au fil du temps ?

Un premier constat montre que la baisse des atteintes envers les véhicules observée sur l'ensemble des Franciliens par rapport à la situation dans l'enquête de 2001 s'applique aux seuls habitants du parc social. Les baisses les plus fortes concernent :

- les vols de voitures et les tentatives (-8 points),
- les vols à la roulotte et les tentatives (-6 points),
- et les vols de 2 roues et tentatives (-3 points).

Un deuxième constat semble évoquer une augmentation de la proportion de victimes d'agressions par des proches.

Evolution de la proportion de victimes parmi les habitants du parc social

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
victimations personnelles					
Agressions sexuelles	0,9%	0,8%	0,9%	0,5%	0,7%
Agressions par un proche	1,4%	1,3%	1,7%	1,5%	2,5%
Agressions tout venant	6,2%	5,4%	5,4%	8,1%	6,7%
Vols sans violence	8,0%	9,2%	9,2%	9,4%	7,8%
victimations ménages					
Cambriolages	6,7%	5,0%	6,3%	6,4%	5,9%
Vols de 2 roues**	20,7%	20,2%	17,5%	17,9%	17,3%
Vols de voitures**	19,1%	18,1%	14,6%	12,6%	11,1%
Vols à la roulotte**	25,7%	22,5%	21,9%	21,1%	19,8%
Dégr./destr. de véhicules**	24,8%	22,4%	21,5%	23,6%	23,3%

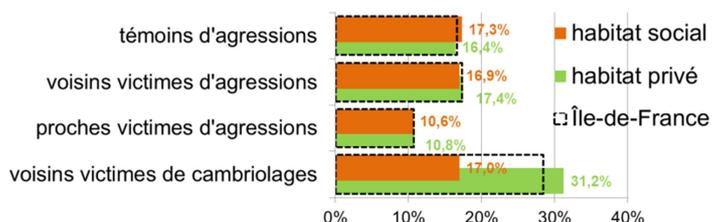
** : seuls les ménages équipés sont pris en compte

Source : IAU ÎdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

4.1.2 - Les victimations subies par des proches ou dans le voisinage

La moindre exposition des habitants du parc social aux cambriolages se retrouve au niveau de la proportion d'enquêtés qui déclarent avoir eu connaissance de voisins victimes de cambriolages au cours des trois dernières années : ils ne sont que 17,0 %, contre 31,2 % chez ceux qui résident dans le parc privé.

Proportion d'enquêtés confrontés indirectement à des victimations



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

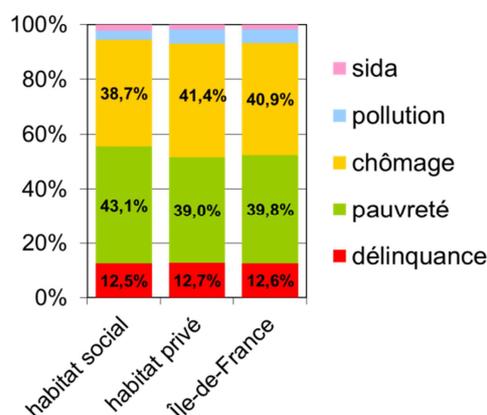
4.2 - Le sentiment d'insécurité

4.2.1 - La préoccupation « sécuritaire »

Lutter contre la délinquance ne doit plus être la priorité du gouvernement. Tel est le point de vue aussi des habitants du parc social interrogés, avec seulement 12,5 % d'entre eux qui citent cette action comme devant être prioritaire alors qu'ils étaient 37,5 % à le faire en 2001.

Comme le reste des Franciliens, la plupart d'entre eux mettent en avant leur inquiétude face aux problèmes d'emploi et, encore plus, de pauvreté. Cette dernière arrive en effet en tête des priorités d'action assignées au gouvernement (citée par 43,1 % des enquêtés), devant le chômage (38,7 %).

Répartition des enquêtés selon leur principale préoccupation

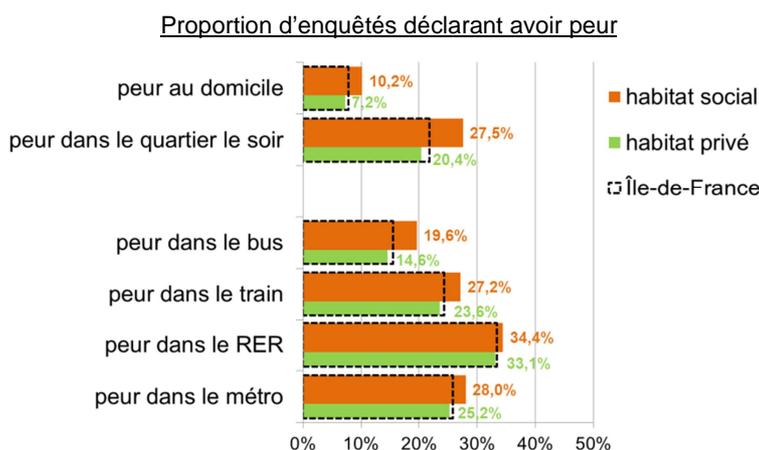


Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

4.2.2 - Les peurs personnelles

En revanche redouter d'être agressés ou volés paraît rester un sentiment plus répandu que chez les autres Franciliens : 50,9 % des enquêtés vivant dans le parc social sont touchés, contre 47,6 % pour les autres. En détail, il ressort que :

- les écarts avec la moyenne les plus marqués s'observent pour la peur ressentie dans le quartier le soir (27,5 % des locataires sociaux contre 20,4 %) et dans le bus (19,6 % contre 14,6 %) ;
- le sentiment d'insécurité au domicile est aussi plus fort qu'au sein du parc privé (10,2 % contre 7,2 %), tout comme la peur dans le train (27,2 % contre 23,6 %) et dans le métro (28,0 % contre 25,2 %) ; c'est pour le RER que l'écart est le moindre (34,4 % contre 31,1 %).



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

En termes de tendance, le constat est comparable à ce qui ressort à l'échelle régionale, tous types d'habitats confondus. A savoir que les habitants sont moins sujets qu'en 2001 à avoir peur, lorsqu'ils sont seuls dans leur quartier le soir (taux en baisse de 8,2 points). Quant à la peur dans les transports en commun, elle est également moins forte qu'avant dans le bus (respectivement -3,2 points, -3,0 points et -3,3 points), sauf dans le RER.

Evolution de la proportion d'enquêtés sujets à avoir peur, parmi ceux habitant dans le parc social

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
peur quartier	35,7%	35,6%	32,8%	30,3%	27,5%
peur chez soi	10,9%	12,0%	12,0%	10,4%	10,2%
peur bus	22,8%	23,2%	24,0%	23,7%	19,6%
peur train	30,2%	30,5%	31,8%	29,0%	27,2%
peur métro	31,3%	31,8%	32,5%	30,0%	28,0%
peur RER	32,6%	32,9%	35,9%	33,7%	34,4%

Source : IAU ÎdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

4.3 - Cadre de vie et insécurité

4.3.1 - Les problèmes dans le quartier

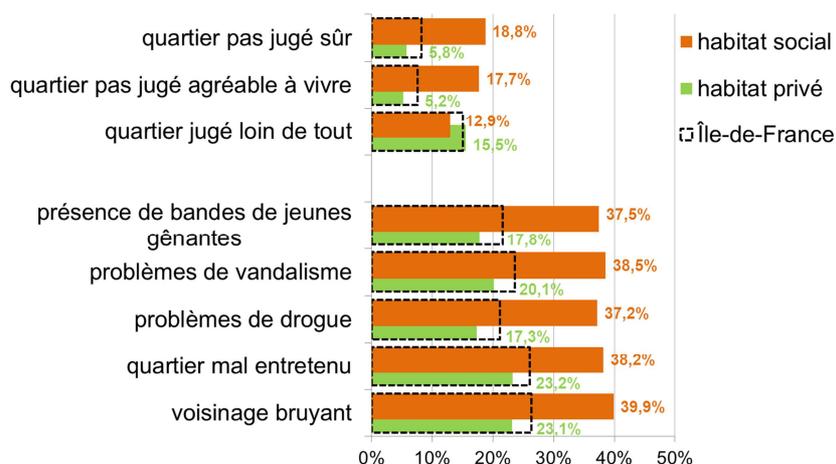
Le cadre de vie fait partie des facteurs qui ont un impact sur le sentiment d'insécurité. Or, dans le parc social, la population a un point de vue plus négatif sur son environnement

proche que le reste des Franciliens. En témoigne le fait qu'elle déclare plus fréquemment y subir des nuisances (75,4 % contre 52,5 %). Les locataires sociaux sont ainsi :

- 39,9 % à évoquer des problèmes de voisinage bruyant contre 23,1 % chez les résidents du parc privé ;
- 38,2 % contre 23,2 % une mauvaise gestion urbaine du quartier (propreté, éclairage...) ;
- 37,2 % contre 17,3 % des problèmes de drogue ;
- 38,5 % contre 20,1% des problèmes de vandalisme ;
- et 37,5 % contre 17,8 % des problèmes de rassemblement de bandes de jeunes.

Un constat assez poignant, à relativiser toutefois par le fait qu'une grande majorité des habitants du parc social est malgré tout plutôt satisfaite de son quartier : 17,7 % le jugent pas agréable à vivre et 18,8 % pas sûr.

Point de vue des enquêtés sur leur quartier, par type d'habitat



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Un point positif ressort par ailleurs, concernant l'évolution de la qualité du cadre de vie dans le temps. Il faut en effet souligner que la situation s'est un peu améliorée dans le parc social : 75,4 % des habitants interrogés en 2009 évoquent des problèmes dans leur quartier, contre 79,4 % en 2001. La baisse concerne surtout :

- les problèmes de drogues (-6,1 points) ;
- les actes de vandalisme (-13,1 points) ;
- la présence de bandes de jeunes gênantes (-9,4 points).

Evolution de la proportion d'enquêtés déclarant des nuisances dans leur quartier

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Nuisances dans le voisinage	79,4%	78,0%	76,3%	75,7%	75,4%
- dont voisinage bruyant	41,2%	40,5%	42,2%	40,5%	39,9%
- dont quartier pas propre	39,3%	39,5%	35,6%	36,2%	38,2%
- dont drogue	43,3%	38,4%	41,8%	39,7%	37,2%
- dont vandalisme	51,6%	44,3%	42,8%	42,0%	38,5%
- dont bandes de jeunes gênantes	46,9%	41,9%	39,3%	39,3%	37,5%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

4.3.2 - Déménager, pour un quartier plus sûr ?

Du point de vue de la mobilité résidentielle, les habitants du parc social veulent plus que les autres déménager : 36,7 % évoquent ce souhait contre 17,5 % chez les autres

Franciliens. Ce taux atteint même 44,5 % chez ceux qui disent vivre dans quartiers de type « barres ou grands ensembles ». Quant aux raisons évoquées, elles sont multiples : avoir plus d'espace, devenir propriétaire, se rapprocher de son lieu de travail, etc. Mais celle qui revient le plus, c'est « déménager pour aller dans un quartier plus sûr ». Et il s'agit d'une motivation bien plus souvent citée que par les habitants du parc privé (27,6 % contre 12,1 %).

4.4 - Les rapports avec la police

L'enquête permet de faire le point sur la relation qu'ils entretiennent avec la police. Et au vu des déclarations des habitants, il s'avère que leurs rapports, en tout cas pour ceux victimes, ne sont pas très différents de ceux des autres Franciliens.

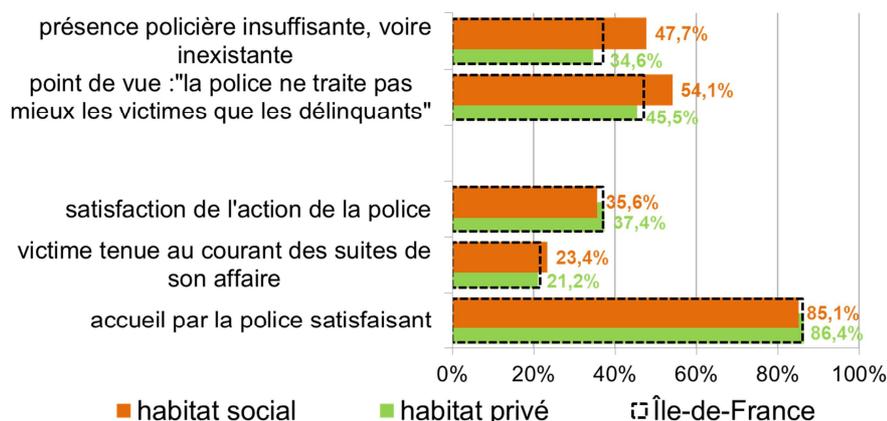
En effet, concernant les habitants du parc social qui ont été victimes d'atteintes au cours des trois dernières années (2006, 2007 ou 2008), les points suivants ressortent.

- Ils sont plutôt satisfaits de la façon dont ils ont été accueillis au commissariat : 85,1 % déclarent avoir été très ou assez bien reçus par la police ou la gendarmerie dans le cadre de leur affaire. Ce taux de satisfaction est de 86,4 % chez les habitants du parc privé.
- Le constat est beaucoup moins satisfaisant en ce qui concerne l'action des forces de l'ordre, avec 35,6 % des victimes qui se disent satisfaites de l'action menée par la police ou la gendarmerie dans le cadre de leur affaire. Un taux qui ne diffère pas beaucoup de celui observé dans le reste de la population (37,4 %). Et près d'une victime sur quatre (23,4 %) déclare avoir été informée des suites de son affaire (21,2 % chez les victimes du parc privé).

Des écarts notables ressortent en revanche lorsque l'ensemble des résidents du parc social interrogés, victimes ou pas, sont pris en compte :

- 54,1 % sont tout à fait ou plutôt d'accord pour dire que « la police ne traite pas mieux les victimes que les délinquants » alors qu'ils sont 45,5 % à partager ce point de vue dans l'habitat privé.
- Ils sont 47,7 % à juger la présence policière dans leur quartier insuffisante, voire inexistante, contre 34,6 % des habitants du parc privé. Et contrairement à ces derniers, en termes de tendance, ils sont en proportion plus nombreux qu'en 2007 à partager ce point de vue (+4 points). A noter qu'entre 2001 et 2007, cette opinion s'était fortement atténuée, quel que soit le type d'habitat.

Point de vue des enquêtés concernant les actions de la police ou la gendarmerie, par type d'habitat

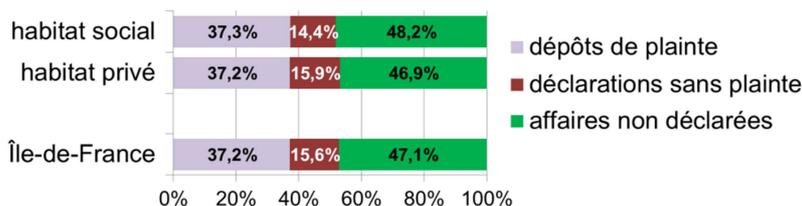


Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Un élément est à retenir aussi concernant les recours à la police ou la gendarmerie : les victimes ont des comportements assez comparables, qu'elles habitent dans le parc social

ou privé. Elles sont, respectivement, 37,3 % et 37,2 % à avoir porté plainte dans le cadre de leur affaire.

Les renvois à la police ou à la gendarmerie, par type d'habitat

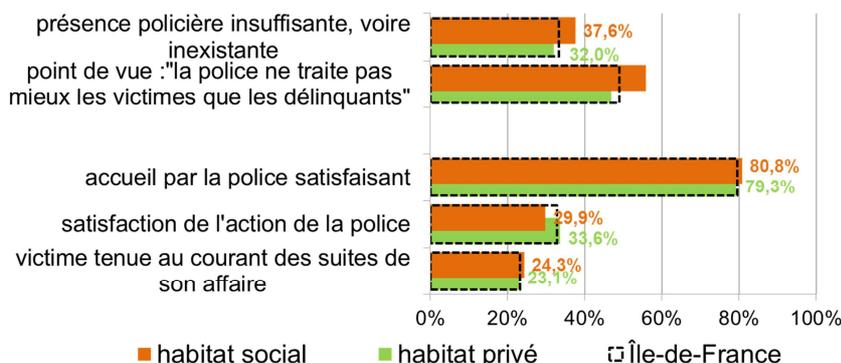


Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

La qualité des rapports entre certains jeunes – qualifiés de « jeunes issus des quartiers populaires », voire « jeunes des banlieues » ou encore « jeunes des cités » – fait régulièrement l'objet d'actualité. L'enquête apporte un éclairage à ce sujet :

- Les jeunes victimes paraissent être, en proportion, un peu moins satisfaits de l'accueil que leur a réservé la police dans le cadre de leur affaire. Mais la distinction selon le type d'habitat ne montre pas de situation « plus dégradée » auprès des jeunes locataires sociaux qu'auprès des autres.
- Pour ce qui est de l'action menée par la police dans le cadre de leur affaire, ils semblent aussi être légèrement moins satisfaits, d'autant plus s'ils habitent dans le parc social.
- Le contraste est bien plus saisissant pour ce qui est de l'image de la police auprès des jeunes, qui est bien moins bonne dans le parc social (55,9 % sont d'accord pour dire que la police ne traite pas mieux les victimes que les délinquants, contre 46,9 % des jeunes logés dans le parc privé). La présence policière est aussi plus jugée insuffisante, voire inexistante (37,6 % contre 32,0 %). Mais ces divergences de points de vue ne sont pas exclusives aux jeunes ; elles correspondent à des caractéristiques du parc social.

Point de vue des enquêtés âgés de 15 à 24 ans concernant les actions de la police ou la gendarmerie, par type d'habitat



Source : IAU Île-de-France – enquête « victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

5 - Les disparités territoriales

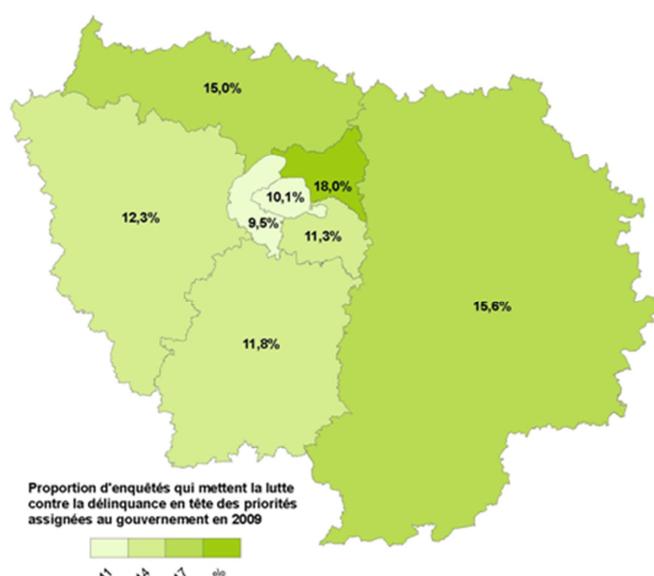
5.1 - Le sentiment d'insécurité

5.1.1 - La préoccupation « sécuritaire »

Les problèmes de délinquance préoccupent moins les Franciliens qu'en 2007, quel que soit le département où ils habitent. La préoccupation « sécuritaire » apparaît en effet dorénavant faible, le taux de personnes concernées ne dépassant pas les 18,0 %. Mais les disparités entre départements n'ont pas pour autant disparu : en témoigne l'écart observé entre les Hauts-de-Seine et la Seine-Saint-Denis (8,5 points).

Les chiffres montrent par ailleurs que, fait nouveau, la pauvreté est devenue la principale source d'inquiétude des Parisiens ainsi que des Altoséquanais et des Séquanodionysiens, devant le chômage.

Préoccupation « sécuritaire » par département : carte

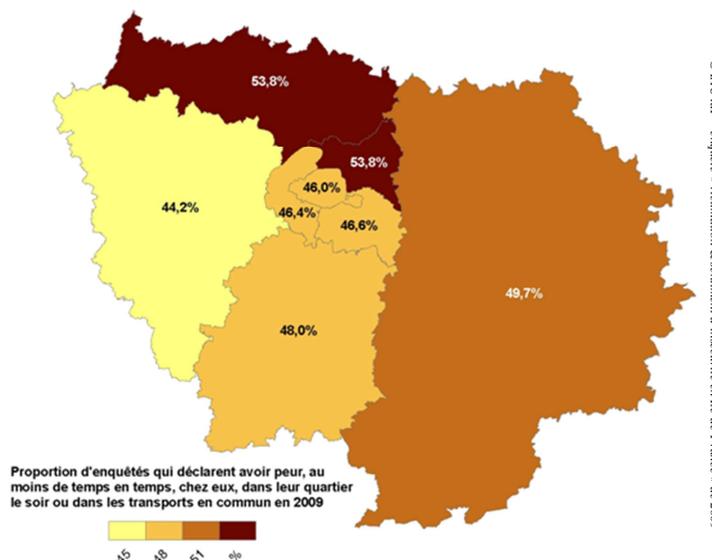


5.1.2 - Les peurs

53,8 % des enquêtés qui habitent en Seine-Saint-Denis ou dans le Val-d'Oise déclarent avoir peur au moins de temps en temps, chez eux, dans leur quartier le soir ou dans les transports en commun en 2009. Ce taux est supérieur de 9,6 points à celui des Yvelinois, le plus faible d'Île-de-France (44,2 %). De grandes inégalités subsistent ainsi entre les départements. Elles semblent même s'être un peu accentuées : en 2001, l'écart entre le département où la peur était la plus forte, la Seine-Saint-Denis (56,9 %), et celui où elle l'était le moins, les Hauts-de-Seine (51,0 %), était de 5,9 points.

Au regard des chiffres de 2001, c'est à Paris que l'amélioration de la sécurité perçue par les habitants est la plus marquée (-8,3 points). Viennent ensuite les Yvelines (-7,4 points) et l'Essonne (-7 points).

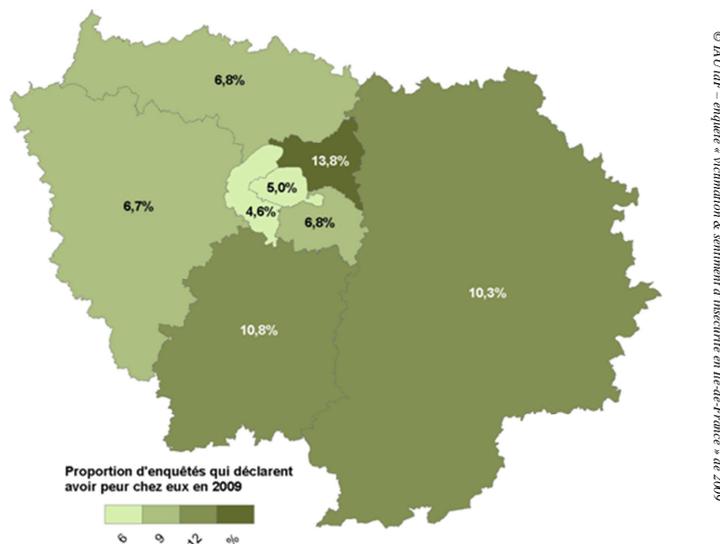
Toutes peurs confondues par département : carte



a) La peur au domicile

La peur au domicile reste inégalement répartie entre les départements. Les Parisiens et les Hauts-séquanais sont les moins sujets à avoir peur, avec respectivement 5,0 % et 4,6 % des enquêtés touchés. Mais la peur est trois fois plus répandue en Seine-Saint-Denis (13,8 % des habitants sujets) que dans les Hauts-de-Seine. La comparaison avec les résultats de 2001 montre même qu'elle est plus forte qu'avant chez les Séquanodionysiens (+3,5 points). Elle est, par ailleurs, deux fois plus fréquente en Seine-et-Marne et dans l'Essonne (respectivement 10,3 % et 10,8 %) qu'à Paris.

La peur au domicile par département : carte

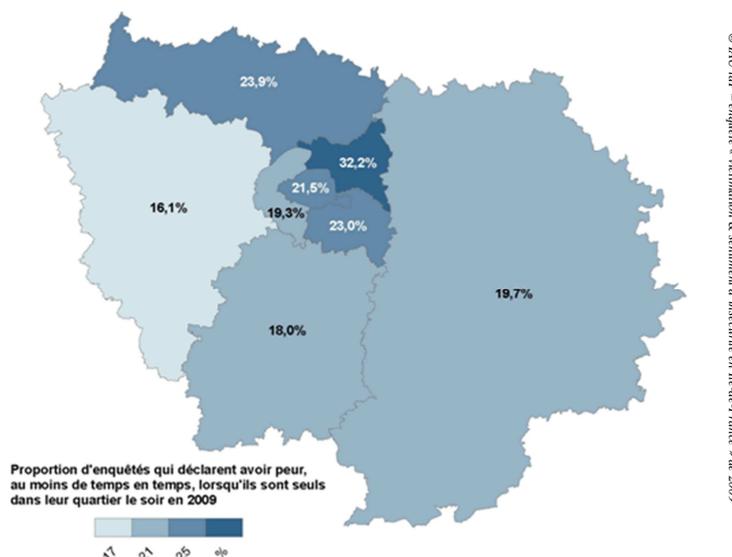


b) La peur dans le quartier le soir

La peur dans le quartier le soir est en baisse partout, sans pour autant que les inégalités entre départements soient gommées. Les éléments suivants viennent l'illustrer :

- En 2009, les Yvelines restent le département d'Île-de-France où la population est la moins sujette à avoir peur dans son quartier le soir (16,1 % des enquêtés). Ce taux est en baisse de 7,2 points par rapport à 2001.
- C'est dans les Hauts-de-Seine et dans l'Essonne que la baisse de la peur dans le quartier le soir est la plus marquée (respectivement -10,1 points et -10,9 points). Les Altoséquanais et les Essonnais se placent ainsi à la deuxième et troisième place des populations les moins sujettes à avoir peur dans leur quartier le soir en 2009, derrière les Yvelinois.
- La baisse n'est en revanche que de 4,8 points en Seine-Saint-Denis. Ce département reste ainsi celui d'Île-de-France où la peur éprouvée par les habitants dans leur quartier le soir est la plus forte : 32,2 % des enquêtés.

La peur d'être seul dans son quartier le soir par département : carte



c) La peur dans les transports en commun

En dehors de la Seine-et-Marne où l'évolution n'est pas significative, la part de la population sujette à avoir peur dans le bus a baissé partout par rapport à 2001. Mais de grandes inégalités subsistent entre certains départements. Pour exemple, 22,3 % des Séquanodionysiens enquêtés déclarent avoir peur dans le bus contre 10,6 % à Paris.

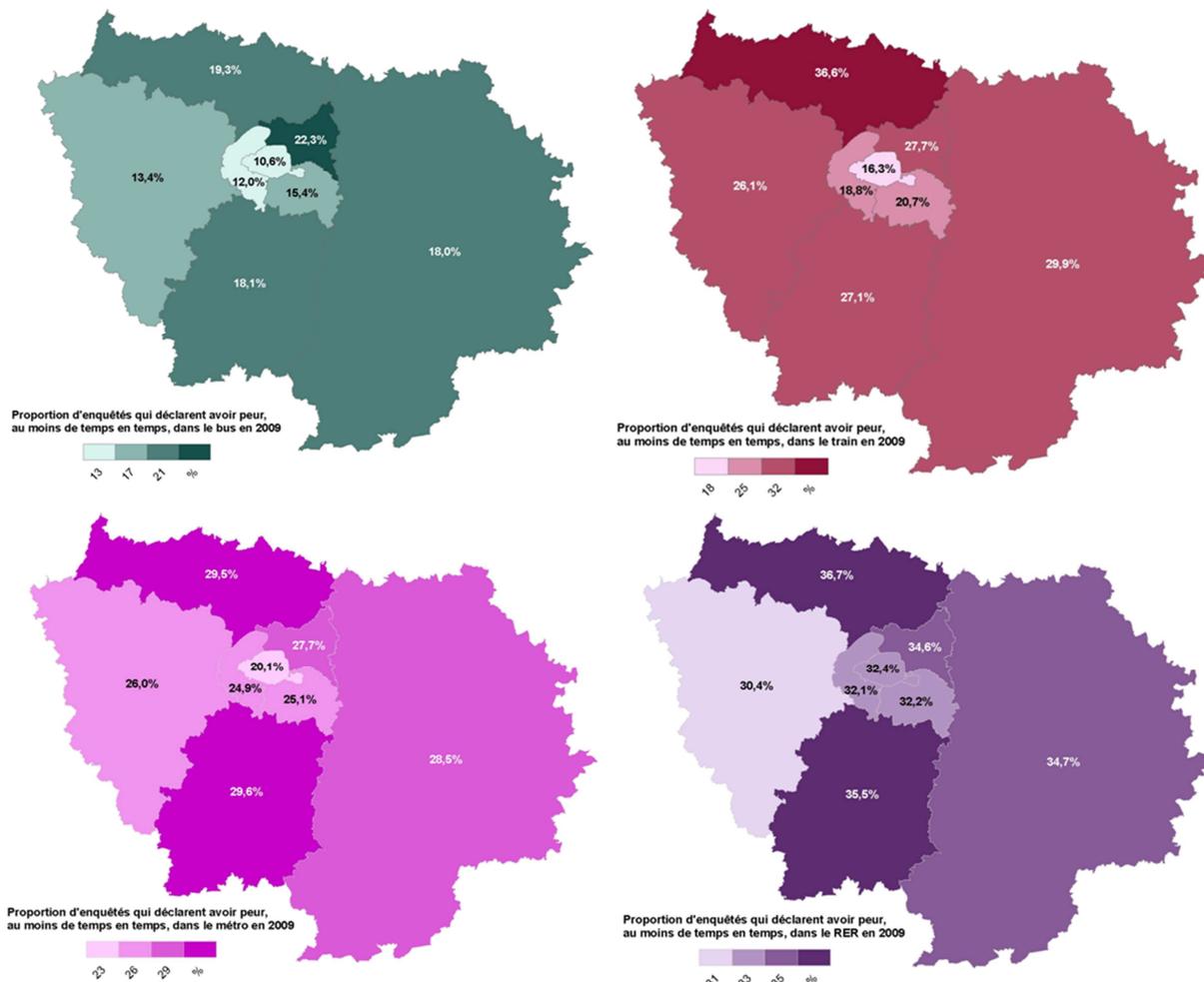
Les habitants de la grande couronne restent avec les Séquanodionysiens, les Franciliens les plus sujets à avoir peur dans le train en 2009. C'est dans le Val-d'Oise que la peur demeure la plus répandue (36,6 % des habitants interrogés). Les Altoséquanais et les Parisiens sont, à l'inverse, ceux qui ont le moins peur (respectivement 18,8 % et 16,3 %). Et la comparaison dans le temps montre que la peur dans le train y est même significativement moins répandue qu'en 2001 (-6,5 points à Paris et - 4,1 points dans les Hauts-de-Seine). Une baisse importante ressort aussi dans les Yvelines (-6,6 points) et en Essonne (-6,5 points).

Avec 20,1 % des personnes interrogées qui déclarent y être sujets en 2009, les Parisiens restent les Franciliens les moins sujets à avoir peur dans le métro. Les Essonnais et les Valdoisiens sont en revanche toujours ceux qui ont le plus peur (respectivement 29,6 % et 29,5 %). Par ailleurs, en terme d'évolution, c'est auprès des habitants de la capitale que la

peur dans le métro a le plus baissé depuis 2001 (-8 points). La situation s'est aussi améliorée dans les départements de petite couronne (-3,7 points dans les Hauts-de-Seine, -3,5 points en Seine-Saint-Denis et -5,1 points dans le Val-de-Marne).

Contrairement à ce qui ressort pour les autres transports en commun, dans le RER, les Parisiens ne sont pas les Franciliens qui ont le moins peur. Ce sont les Yvelinois (30,4 %). Les taux les plus élevés sont observés en Essonne (35,5 %) et dans le Val-d'Oise (36,7 %).

Les peurs dans les transports en commun par département : cartes



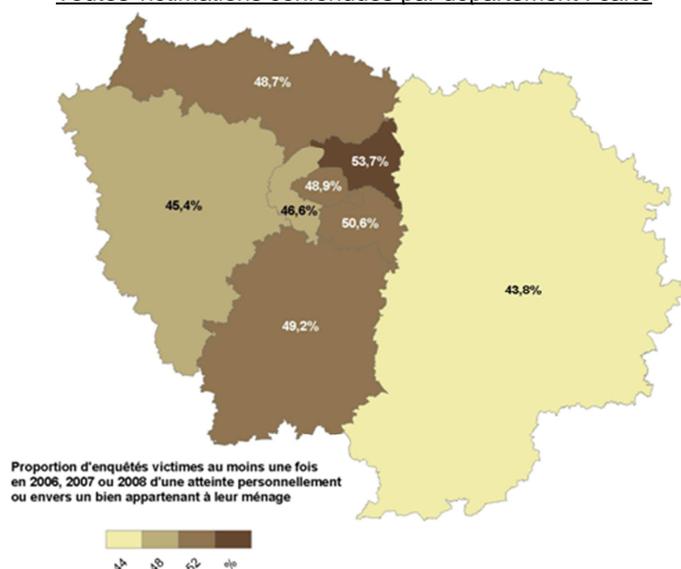
© IAU idF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

5.2 - Les victimations

La Seine-Saint-Denis est devenu le département francilien où la proportion de victimes dans la population est la plus importante : 53,7 % des enquêtés résidant dans ce département déclarent avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008 d'une atteinte personnelle (vol ou agression) ou visant un bien appartenant à leur ménage (véhicule ou logement). Cette proportion n'a pas baissé par rapport à l'enquête 2001, au contraire. Des diminutions marquées ressortent en revanche ailleurs. Les plus fortes concernent les départements de grande couronne, notamment les Yvelines où la part des victimes est passée de 57,0 % à 45,4 %.

Le détail par nature de fait met en évidence un certain nombre de points, montrant notamment des surexpositions à certaines victimations ailleurs qu'en Seine-Saint-Denis.

Toutes victimations confondues par département : carte



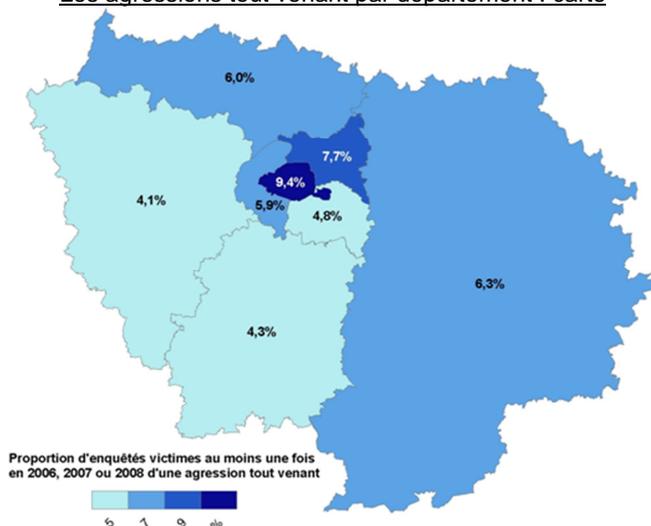
© IAU idF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

5.2.1 - Les victimations personnelles

a) Les agressions tout venant

Les Parisiens restent les plus victimes d'agressions tout venant : 9,4 % déclarent en avoir été victimes au moins une fois en 2006, 2007 ou 2008. En termes d'évolution dans le temps, l'enquête de 2009 montre un changement de tendance au sein de certains départements, la part de victimes dans la population étant en baisse par rapport à ce qui avait été observé dans l'enquête de 2007 : -2,5 points en Essonne, -2,4 points dans le Val-de-Marne et -2,7 points dans les Yvelines.

Les agressions tout venant par département : carte



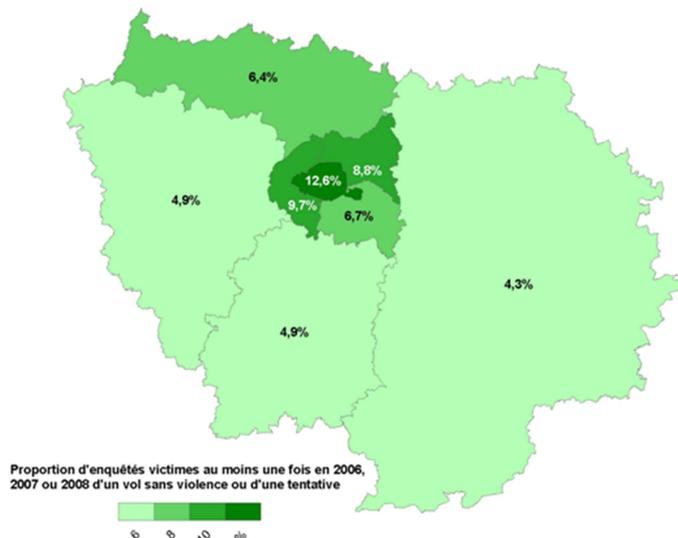
© IAU idF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

b) Les vols sans violence

Avec 12,6 % des habitants interrogés victimes en trois ans, les Parisiens restent aussi les Franciliens les plus exposés aux vols sans violence (y compris les simples tentatives). Les Hauts-de-Seine occupent la deuxième place (9,7 % des enquêtés victimes), devant la

Seine-Saint-Denis (8,8 %). Du point de vue de l'évolution de ces atteintes dans le temps, des baisses ressortent dorénavant dans certains départements. Par rapport à la situation observée dans l'enquête de 2007, la proportion de victimes a en effet perdu 3,3 points à Paris, 2,5 points dans le Val-de-Marne et 2,3 points en Seine-et-Marne. Dans les Yvelines, le taux a aussi diminué significativement (-3,4 points) pour atteindre 4,9 %. Il était de 6,8 % dans l'enquête de 2001.

Les vols sans violence par département : carte

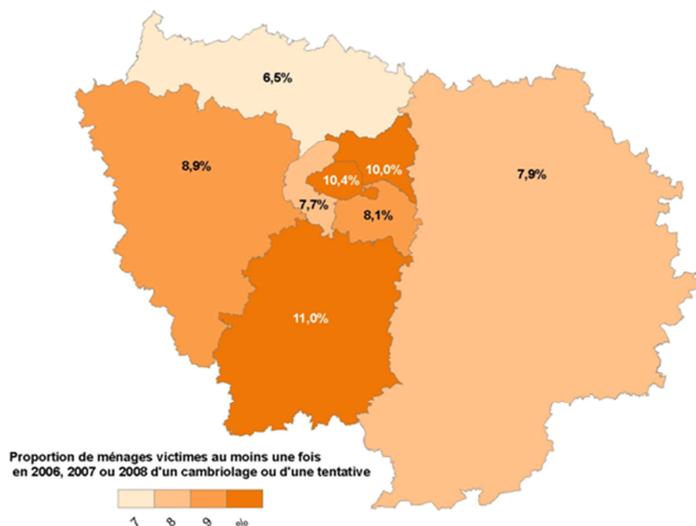


5.2.2 - Les victimations ménages

a) Les cambriolages

Les cambriolages touchent beaucoup moins les Valdoisiens qu'avant : 6,5 % des ménages interrogés en 2009 déclarent avoir été victimes de cambriolages contre 11,7 % en 2001. Désormais, ce département présente même le taux de victimes le plus faible de la région. La proportion de ménages victimes a aussi baissé de manière significative à Paris, qui était le département le plus touché dans l'enquête de 2001, passant de 12,5 % à 10,4 %. Elle a en revanche augmenté en Seine-Saint-Denis (+2,3 points), avec 10,0 % des ménages enquêtés victimes dans la dernière enquête.

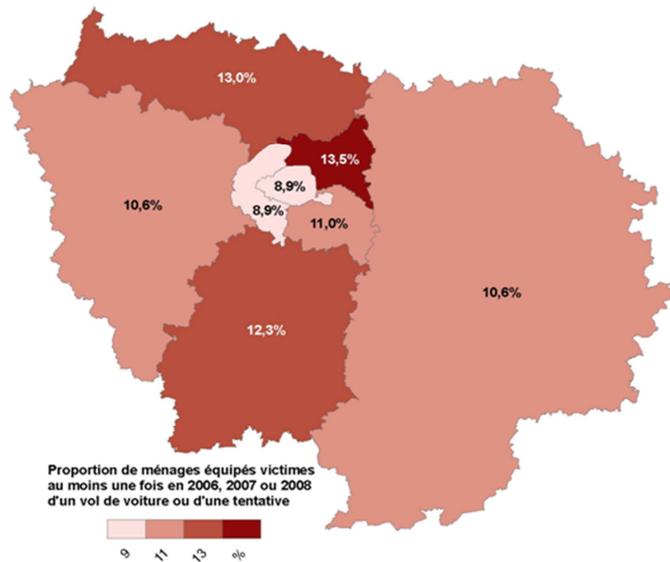
Les cambriolages par département : carte



b) Les vols de voitures

Avec 8,9 % des ménages équipés victimes d'un vol ou d'une tentative de vol de voitures en trois ans, Paris et les Hauts-de-Seine restent les départements où les taux sont les plus faibles de la région. A l'inverse, la Seine-Saint-Denis présente le taux le plus élevé : 13,5 %. Ce département est par ailleurs celui où la baisse de la proportion de ménages victimes est la moins marquée (-3,8 points depuis l'enquête de 2001).

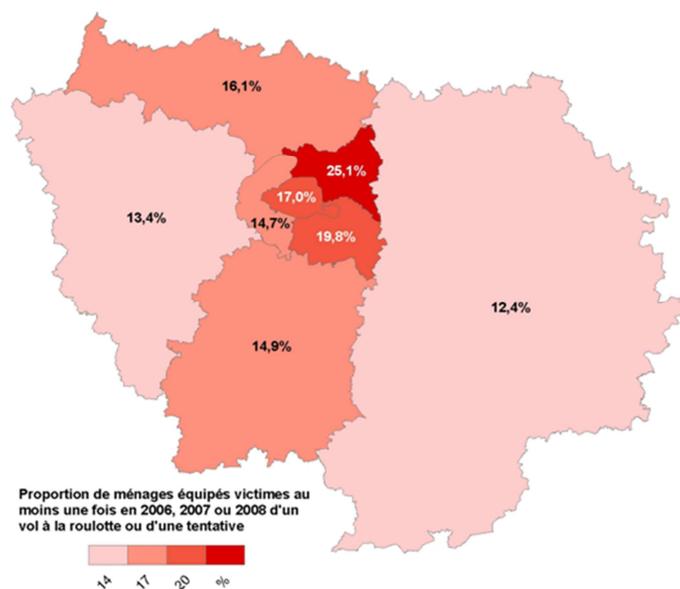
Les vols de voitures par département : carte



c) Les vols à la roulotte

Contrairement à la tendance générale, les vols à la roulotte ne se sont pas atténués en Seine-Saint-Denis, où la proportion de ménages victimes (25,1 %) est dorénavant bien supérieure à celle des autres départements (entre 12,4 % pour la Seine-et-Marne et 19,8 % pour le Val-de-Marne).

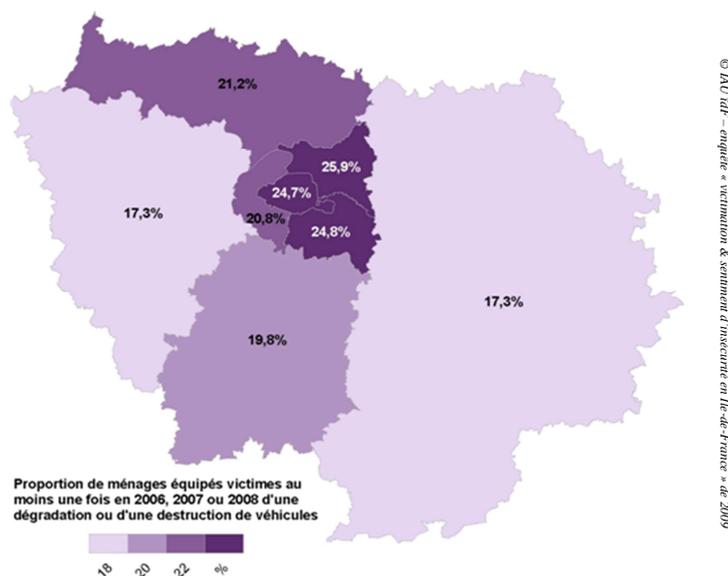
Les vols à la roulotte par département : carte



d) Les dégradations et les destructions de véhicules

Paris n'est plus, contrairement à l'enquête de 2001, le département le plus touché par les dégradations et les destructions de véhicules. La proportion de victimes dans la population (24,7 %) accuse en effet une baisse de 4,2 points, rejoignant ainsi un taux assez proche de celui observé en Seine-Saint-Denis (25,9 %) et dans le Val-de-Marne (24,8 %).

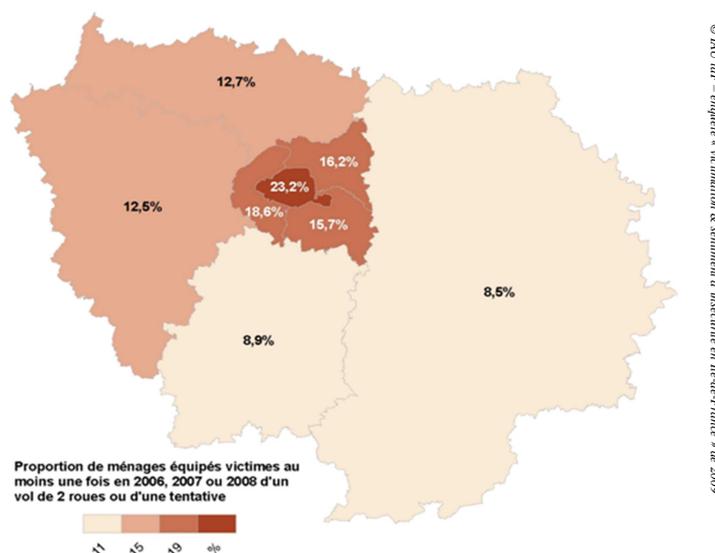
Les dégradations et les destructions de véhicules par département : carte



e) Les vols de 2 roues

Avec 23,2 % des ménages équipés victimes en trois ans d'un vol de deux roues ou d'une tentative, les Parisiens restent les plus touchés par ce type de vol, et ce malgré une baisse de 8,1 points par rapport à la première enquête. Dans une moindre mesure, les ménages de petite couronne sont également surexposés à ces atteintes par rapport au reste de la région. L'évolution dans le temps met en évidence une baisse significative de la proportion de ménages victimes de vols de deux roues par rapport à l'enquête de 2001 en grande couronne.

Les vols de deux roues par département : carte



5.3 - Les rapports avec la police

La qualité de la relation entre les habitants et les représentants des forces de l'ordre apparaît plus ou moins bonne selon les départements.

Concernant la qualité de l'accueil réservé aux victimes par la police ou la gendarmerie, il ressort que :

- C'est en Seine-et-Marne que le taux de satisfaction reste le plus fort en 2009 : 89 % des victimes habitant ce département qui ont été en contact avec les forces de l'ordre déclarent avoir très bien ou assez bien reçues.
- La Seine-Saint-Denis conserve en revanche le taux le plus faible d'Île-de-France : 82 %. Et la comparaison avec la situation de 2001 montre une absence d'amélioration significative du degré de satisfaction. Pour certains départements, notamment les Yvelines, l'Essonne et le Val-d'Oise, il paraît même être un peu moins bon qu'avant.

Pour ce qui est de l'action menée par la police et la gendarmerie, les chiffres sont édifiants.

- Dans l'enquête de 2009, pas plus d'une victime sur quatre déclare avoir été tenue au courant des suites de l'affaire la concernant, avec des écarts notables entre départements : les valeurs extrêmes reviennent à la Seine-et-Marne (25 %) et aux Hauts-de-Seine (17 %).
- Pour ce qui est plus globalement de l'évaluation que fait la victime de l'action menée par la police ou la gendarmerie, le constat n'est pas non plus très positif et témoigne toujours de disparités entre départements : le taux de satisfaction va en effet de 33 % pour le Val-de-Marne à 42 % pour Paris.

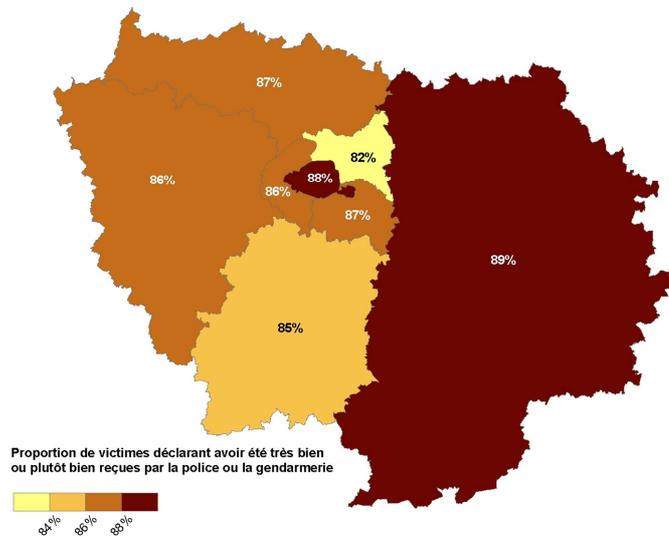
Malgré tout, il semble que la situation soit un peu meilleure qu'avant, en tout cas pour quelques départements. Par rapport à l'enquête de 2001, la part de victimes déclarant avoir été tenues au courant est en effet passée de 18 % à 24 % à Paris et de 17 % à 22 % en Seine-Saint-Denis. Les taux de satisfaction se sont aussi nettement améliorés dans ces deux départements : en 2001, ils étaient de 32 % à Paris et de 27 % en Seine-Saint-Denis (où il atteint 34 % en 2009).

Le point de vue de l'ensemble des habitants (victimes ou pas) sur l'image qu'ils ont de la relation entre la police et les victimes conduit aux remarques suivantes :

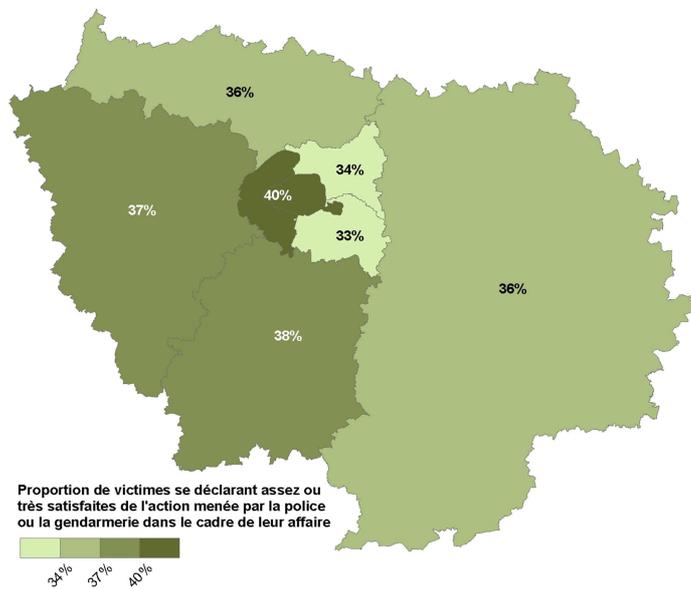
- C'est en Seine-et-Marne et en Seine-Saint-Denis qu'il est le moins bon : dans chacun de ces départements, 53 % des habitants interrogés déclarent être tout à fait ou plutôt d'accord pour dire que « la police ne traite pas mieux les victimes que les délinquants ».
- C'est à Paris qu'il est à l'inverse le plus faible : 42 %.

Le dernier point concerne l'évaluation par les habitants (victimes ou pas) de la présence policière dans leur quartier. D'après les chiffres, le degré d'insatisfaction varie du simple au double selon le département : 52 % des Séquanodionysiens interrogés la jugent insuffisante, voire inexistante, alors qu'ils ne sont que 27 % des Parisiens à partager cet avis. La comparaison avec les résultats de 2001 met toutefois en évidence une nette amélioration, quel que soit le département : la proportion d'enquêtés déclarant qu'il n'y a pas assez de policiers dans leur quartier a en effet chuté, la baisse allant de 7 points (en Seine-Saint-Denis) à 15 points (en Essonne).

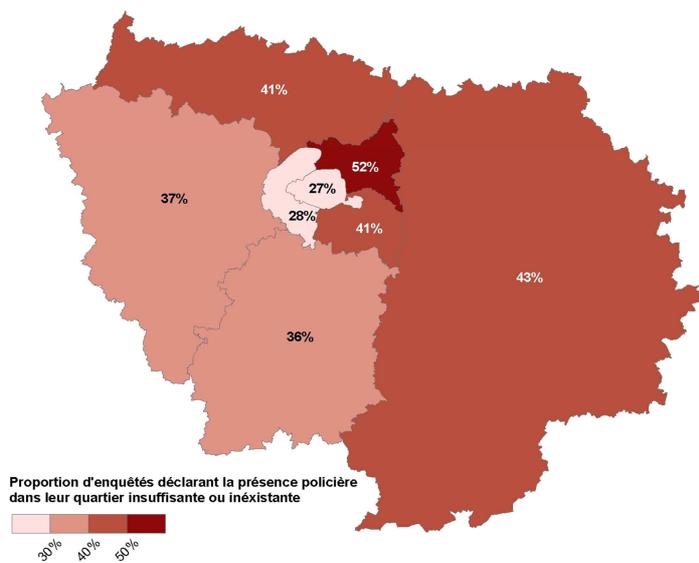
Point de vue des enquêtés concernant les actions de la police et la gendarmerie par département : cartes



© IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

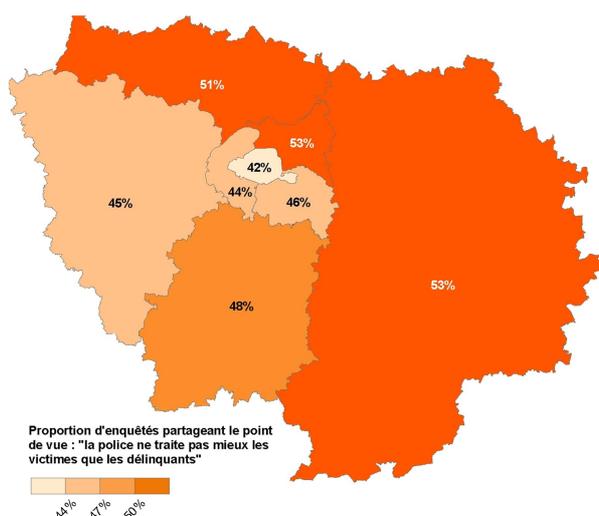


© IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009



© IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

Point de vue des enquêtés concernant les actions de la police et la gendarmerie par département (suite) :
carte



© IAU îdF – enquête « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2009

5.4 - Tableaux des indicateurs par département

5.4.1 - Le sentiment d'insécurité

a) La préoccupation « sécuritaire »

Evolution de la préoccupation "sécuritaire" par département

	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	30,0%	20,8%	13,9%	14,4%	10,1%
Hauts-de-Seine	38,7%	26,5%	17,7%	18,1%	9,5%
Seine-Saint-Denis	40,4%	29,5%	23,5%	24,2%	18,0%
Val-de-Marne	40,6%	26,9%	18,4%	18,6%	11,3%
Seine-et-Marne	39,1%	30,1%	22,8%	20,3%	15,6%
Yvelines	43,0%	29,6%	19,2%	17,2%	12,3%
Essonne	44,8%	34,2%	21,9%	18,1%	11,8%
Val-d'Oise	46,4%	31,9%	23,4%	20,2%	15,0%
Île-de-France	39,2%	27,8%	19,4%	18,5%	12,6%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

Evolution des autres préoccupations (chômage et pauvreté) par département

	principale préoccupation : la pauvreté					principale préoccupation : le chômage				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	31,9%	34,4%	37,2%	36,8%	42,5%	25,3%	35,5%	37,5%	39,2%	39,8%
Hauts-de-Seine	26,3%	27,6%	32,3%	31,4%	42,4%	25,4%	39,3%	38,5%	39,6%	41,9%
Seine-Saint-Denis	24,5%	25,2%	31,1%	29,2%	39,1%	25,8%	39,1%	34,1%	38,5%	36,4%
Val-de-Marne	24,7%	26,9%	33,1%	33,9%	39,3%	23,8%	39,1%	38,0%	36,3%	42,6%
Seine-et-Marne	22,5%	25,0%	31,3%	33,4%	36,5%	27,2%	38,0%	36,2%	33,6%	41,0%
Yvelines	25,6%	24,2%	32,7%	31,0%	38,3%	22,4%	39,0%	40,3%	39,4%	42,7%
Essonne	22,1%	26,4%	32,7%	33,4%	39,6%	23,4%	31,6%	35,4%	37,2%	42,1%
Val-d'Oise	23,3%	22,2%	30,2%	31,3%	37,6%	23,1%	39,9%	36,2%	37,8%	41,6%
Île-de-France	25,9%	27,4%	33,0%	32,9%	39,8%	24,6%	37,5%	37,1%	37,9%	40,9%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

b) Les peurs personnelles

Evolution des peurs par département

	toutes peurs confondues				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	54,3%	52,3%	49,8%	49,7%	46,0%
Hauts-de-Seine	51,0%	53,0%	51,4%	46,9%	46,4%
Seine-Saint-Denis	56,9%	59,8%	58,9%	56,4%	53,8%
Val-de-Marne	52,4%	49,0%	51,1%	48,8%	46,6%
Seine-et-Marne	53,1%	51,5%	51,3%	53,7%	49,7%
Yvelines	51,6%	53,0%	50,5%	49,5%	44,2%
Essonne	54,9%	50,8%	55,3%	49,0%	48,0%
Val-d'Oise	56,7%	56,6%	56,4%	54,2%	53,8%
Île-de-France	53,8%	53,2%	52,7%	50,8%	48,3%

	peur chez soi					peur dans le quartier le soir				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	6,9%	6,9%	6,0%	7,6%	5,0%	28,4%	26,2%	24,7%	24,5%	21,5%
Hauts-de-Seine	6,9%	7,2%	6,7%	6,6%	4,6%	29,4%	28,6%	26,2%	22,3%	19,3%
Seine-Saint-Denis	10,3%	13,6%	15,1%	14,6%	13,8%	37,0%	39,1%	35,6%	34,6%	32,2%
Val-de-Marne	7,8%	9,0%	9,9%	8,9%	6,8%	29,3%	28,4%	26,9%	25,7%	23,0%
Seine-et-Marne	9,4%	10,0%	7,0%	8,8%	10,3%	24,6%	22,2%	22,2%	22,5%	19,7%
Yvelines	7,2%	8,2%	7,3%	8,7%	6,7%	23,2%	22,6%	20,1%	19,6%	16,1%
Essonne	8,9%	9,6%	10,4%	7,7%	10,8%	28,9%	26,5%	27,3%	22,2%	18,0%
Val-d'Oise	10,8%	11,3%	11,0%	9,6%	6,8%	31,8%	32,2%	29,3%	27,4%	23,9%
Île-de-France	8,3%	9,2%	8,9%	9,0%	7,8%	29,1%	28,2%	26,4%	24,8%	21,8%

	peur dans le bus					peur dans le train				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	12,9%	12,5%	11,9%	12,6%	10,6%	22,8%	20,3%	19,0%	19,8%	16,3%
Hauts-de-Seine	15,3%	17,6%	17,3%	16,9%	12,0%	22,9%	26,5%	25,2%	21,9%	18,8%
Seine-Saint-Denis	25,7%	27,2%	29,2%	29,3%	22,3%	26,8%	31,9%	34,3%	30,2%	27,7%
Val-de-Marne	19,7%	17,5%	18,3%	21,0%	15,4%	23,6%	22,4%	24,4%	22,4%	20,7%
Seine-et-Marne	19,1%	20,0%	20,6%	23,6%	18,0%	31,7%	32,9%	32,9%	34,2%	29,9%
Yvelines	17,5%	20,7%	15,9%	16,3%	13,4%	32,6%	32,8%	31,8%	31,8%	26,1%
Essonne	21,9%	20,1%	20,8%	21,3%	18,1%	33,6%	30,7%	32,6%	29,3%	27,1%
Val-d'Oise	25,8%	25,7%	27,3%	23,3%	19,3%	37,2%	37,6%	41,9%	35,6%	36,6%
Île-de-France	18,9%	19,3%	19,3%	19,7%	15,5%	28,0%	28,3%	28,9%	27,2%	24,3%

	peur dans le métro					peur dans le RER				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	28,2%	27,1%	23,0%	21,6%	20,1%	34,1%	33,3%	34,4%	33,6%	32,4%
Hauts-de-Seine	28,6%	32,2%	28,8%	24,2%	24,9%	29,4%	34,6%	35,2%	30,2%	32,1%
Seine-Saint-Denis	31,2%	32,4%	35,4%	30,6%	27,7%	31,1%	34,0%	38,1%	33,4%	34,6%
Val-de-Marne	30,3%	26,7%	29,3%	27,6%	25,1%	31,8%	30,8%	34,1%	31,4%	32,2%
Seine-et-Marne	30,3%	34,0%	33,3%	32,3%	28,5%	32,0%	34,2%	35,6%	36,8%	34,7%
Yvelines	31,5%	34,8%	32,5%	28,8%	26,0%	33,7%	34,5%	34,0%	33,2%	30,4%
Essonne	31,5%	31,2%	32,4%	28,2%	29,6%	38,0%	36,1%	39,4%	35,5%	35,5%
Val-d'Oise	31,1%	32,2%	37,3%	29,9%	29,5%	36,4%	36,1%	41,3%	36,1%	36,7%
Île-de-France	30,1%	30,9%	30,5%	27,2%	25,8%	33,2%	34,1%	36,2%	33,6%	33,3%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

5.4.2 - Les victimations

Evolution des victimations par département

	toutes victimations confondues				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	52,5%	51,7%	51,0%	52,2%	48,9%
Hauts-de-Seine	52,2%	50,4%	49,4%	49,6%	46,6%
Seine-Saint-Denis	50,4%	49,8%	55,0%	55,9%	53,7%
Val-de-Marne	53,5%	50,6%	51,6%	53,0%	50,6%
Seine-et-Marne	49,3%	46,0%	48,6%	52,9%	43,8%
Yvelines	57,0%	50,7%	51,8%	53,2%	45,4%
Essonne	56,9%	53,2%	53,9%	53,1%	49,2%
Val-d'Oise	57,5%	52,7%	54,2%	52,4%	48,7%
Île-de-France	53,4%	50,7%	51,8%	52,7%	48,4%

	victimations personnelles				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	21,8%	23,8%	24,7%	24,8%	22,0%
Hauts-de-Seine	15,5%	15,4%	14,7%	16,1%	16,4%
Seine-Saint-Denis	15,1%	15,0%	18,6%	18,4%	16,9%
Val-de-Marne	14,7%	15,0%	15,4%	16,2%	12,0%
Seine-et-Marne	11,2%	9,0%	10,1%	12,7%	11,7%
Yvelines	11,3%	11,3%	11,2%	15,0%	9,5%
Essonne	12,9%	12,6%	13,3%	13,6%	10,9%
Val-d'Oise	11,9%	14,0%	13,4%	14,2%	12,7%
Île-de-France	15,3%	15,5%	16,2%	17,2%	14,8%

	agressions tout venant					vols sans violence				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	9,3%	8,1%	8,1%	9,9%	9,4%	12,1%	15,2%	16,4%	15,9%	12,6%
Hauts-de-Seine	6,4%	6,1%	5,9%	6,5%	5,9%	8,6%	8,9%	8,6%	9,6%	9,7%
Seine-Saint-Denis	7,3%	5,1%	6,6%	8,5%	7,7%	7,5%	9,3%	11,3%	10,4%	8,8%
Val-de-Marne	6,4%	5,8%	6,0%	7,2%	4,8%	7,6%	8,5%	8,9%	9,2%	6,7%
Seine-et-Marne	4,5%	3,2%	4,4%	6,2%	6,3%	5,3%	5,0%	4,8%	6,5%	4,3%
Yvelines	5,5%	4,4%	4,8%	6,8%	4,1%	6,8%	6,3%	5,3%	8,3%	4,9%
Essonne	6,0%	6,7%	5,1%	6,8%	4,3%	5,8%	5,5%	7,4%	6,3%	4,9%
Val-d'Oise	5,4%	6,4%	6,4%	7,1%	6,0%	5,5%	7,1%	6,5%	6,6%	6,4%
Île-de-France	6,7%	6,0%	6,1%	7,6%	6,4%	7,9%	9,0%	9,5%	9,8%	7,8%

	victimations ménages				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	41,7%	37,9%	37,2%	36,3%	33,6%
Hauts-de-Seine	45,2%	42,3%	41,8%	40,6%	35,1%
Seine-Saint-Denis	44,2%	42,6%	46,3%	46,9%	43,3%
Val-de-Marne	47,0%	43,5%	43,7%	43,8%	41,4%
Seine-et-Marne	45,1%	42,8%	44,7%	46,5%	35,8%
Yvelines	52,3%	46,1%	46,1%	44,9%	38,5%
Essonne	52,7%	48,5%	47,6%	44,5%	41,5%
Val-d'Oise	54,3%	47,1%	49,2%	45,0%	41,3%
Île-de-France	47,0%	43,1%	43,7%	42,5%	38,3%

	cambriolages				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	12,5%	9,1%	12,3%	11,6%	10,4%
Hauts-de-Seine	7,4%	7,9%	8,3%	9,9%	7,7%
Seine-Saint-Denis	7,7%	8,8%	11,0%	11,8%	10,0%
Val-de-Marne	8,1%	8,7%	8,5%	10,5%	8,1%
Seine-et-Marne	7,6%	9,0%	8,1%	10,9%	7,9%
Yvelines	9,6%	7,7%	7,7%	9,4%	8,9%
Essonne	10,0%	8,2%	9,9%	10,5%	11,0%
Val-d'Oise	11,7%	9,1%	10,2%	8,9%	6,5%
Île-de-France	9,5%	8,6%	9,8%	10,6%	9,0%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009

Evolution des victimations par département (suite)

	vols de voitures ¹					vols à la roulotte ¹				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	19,1%	16,7%	13,6%	9,5%	8,9%	26,3%	24,6%	22,2%	19,9%	17,0%
Hauts-de-Seine	15,8%	14,9%	10,6%	9,1%	8,9%	24,9%	19,5%	19,5%	18,9%	14,7%
Seine-Saint-Denis	17,3%	18,1%	16,5%	15,1%	13,5%	24,2%	23,1%	25,8%	23,3%	25,1%
Val-de-Marne	19,0%	15,4%	14,3%	12,1%	11,0%	23,6%	21,2%	21,2%	21,9%	19,8%
Seine-et-Marne	16,7%	17,8%	15,5%	14,4%	10,6%	17,8%	17,0%	16,9%	20,9%	12,4%
Yvelines	16,9%	15,8%	13,5%	10,5%	10,6%	22,3%	20,7%	17,4%	16,9%	13,4%
Essonne	21,8%	20,9%	17,1%	13,8%	12,3%	23,2%	21,7%	19,9%	17,2%	14,9%
Val-d'Oise	22,5%	19,6%	16,4%	13,5%	13,0%	24,7%	23,2%	22,9%	21,2%	16,1%
Île-de-France	18,5%	17,3%	14,6%	12,0%	11,0%	23,4%	21,4%	20,7%	20,0%	16,6%

	dégradations / destructions de véhicules ¹					vols de 2 roues ¹				
	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009	enquête 2001	enquête 2003	enquête 2005	enquête 2007	enquête 2009
Paris	28,9%	28,0%	23,2%	25,0%	24,7%	31,3%	27,7%	24,2%	25,2%	23,2%
Hauts-de-Seine	24,5%	23,1%	23,2%	23,3%	20,8%	22,2%	19,4%	15,6%	16,8%	18,6%
Seine-Saint-Denis	25,2%	20,5%	22,2%	26,6%	25,9%	19,4%	17,1%	18,9%	17,3%	16,2%
Val-de-Marne	21,0%	21,8%	24,2%	25,0%	24,8%	18,7%	15,4%	14,4%	14,5%	15,7%
Seine-et-Marne	20,5%	17,2%	20,3%	22,7%	17,3%	12,4%	9,5%	8,8%	10,4%	8,5%
Yvelines	23,2%	21,3%	26,2%	21,0%	17,3%	18,0%	14,8%	12,3%	13,7%	12,5%
Essonne	22,9%	24,1%	20,4%	20,9%	19,8%	14,1%	12,7%	11,7%	10,9%	8,9%
Val-d'Oise	20,7%	20,1%	23,9%	21,1%	21,2%	18,3%	12,3%	13,4%	12,7%	12,7%
Île-de-France	23,6%	22,2%	23,0%	23,3%	21,4%	19,2%	16,2%	14,9%	15,7%	14,7%

Source : IAU îdF – enquêtes « victimation & sentiment d'insécurité en Île-de-France » de 2001, 2003, 2005, 2007 et 2009
¹ : uniquement les ménages équipés

Table des illustrations

Les communes touchées par l'enquête de 2009 : carte.....	9
Le sentiment d'insécurité : indicateurs redressés ou non	10
Les victimations (prévalences) : indicateurs redressés ou non	10
Evolution de la proportion d'enquêtés sujets à se sentir en insécurité.....	13
Répartition des enquêtés selon la priorité d'action assignée au gouvernement	14
Evolution de la proportion d'enquêtés qui déclarent avoir peur	14
Proportion d'enquêtés qui jugent leur quartier sûr ou agréable à vivre, parmi ceux sujets à avoir peur.....	15
Evolution de la proportion d'enquêtés victimes dans le quartier	15
Evolution de la proportion d'enquêtés qui jugent leur quartier sûr ou agréable à vivre.....	16
Evolution de la proportion d'enquêtés déclarant des nuisances dans leur quartier.....	16
Evolution de la proportion d'enquêtés qui ont peur dans les transports en commun	16
Evolution de la proportion d'enquêtés qui ont peur dans les transports en commun, hors ceux qui disent ne jamais les prendre	17
Evolution de la proportion d'enquêtés victimes dans les transports en commun et les gares.....	17
Evolution de la proportion d'enquêtés qui ont peur dans les transports en commun, par type d'usagers	18
Proportion d'enquêtés qui déclarent avoir peur dans les transports en commun parmi ceux qui les utilisent pour sortir, en fonction de la fréquence de leurs déplacements en soirée	19
Proportion d'enquêtés qui déclarent avoir peur dans les transports en commun parmi ceux qui les utilisent pour leur déplacements domicile/travail ou lieu d'études	19
Proportion d'enquêtés qui déclarent se sentir plus en sécurité en présence de caméras de surveillance dans les transports en commun	20
Proportion de victimes sujettes à se sentir en insécurité par type de victimation subie	21
Répartition des enquêtés, selon qu'ils soient concernés ou non par la peur et la préoccupation « sécuritaire »	21
Evolution de la proportion de personnes ou ménages victimes (prévalence)	22
Evolution de la proportion de victimes d'agressions sexuelles : indicateurs	23
Evolution de la proportion de victimes d'agressions par des proches : indicateurs.....	23
Evolution de la proportion de victimes d'agressions tout venant : indicateurs.....	24
Localisation des agressions sexuelles	25
Localisation des agressions tout venant	25
Nature des agressions subies.....	26
Evolution de la proportion de victimes d'agressions, selon la gravité des faits	26
Proportion de victimes d'agressions par tranche d'âge.....	27
Proportion de victimes d'agressions par genre	27
Evolution de la proportion de victimes de vols sans violence : indicateurs	27
Localisation des vols sans violence	28
Nature des vols sans violence	28
Localisation des vols sans violence, par type d'objet dérobé.....	29
Proportion de victimes de vols sans violence par tranche d'âge.....	29
Proportion de victimes de vols sans violence par genre	29
Evolution de la proportion de ménages victimes de cambriolages : indicateurs	30
Evolution de la proportion de ménages victimes de cambriolages, par type de lieux	30
Evolution de la proportion de victimes de cambriolages de résidences principales par type d'habitat	31
Evolution de la proportion de victimes de cambriolages de résidences principales selon la nature des faits	31
Effets des caractéristiques des ménages sur le fait d'être victimes de cambriolages de résidences principales – analyse logit.....	32
Evolution des renvois à la police et à la gendarmerie chez les victimes de cambriolages.....	33
Evolution de la proportion de cambriolages signalés aux assurances.....	34
Evolution du taux de satisfaction des victimes de cambriolages concernant leur assurance et l'action menée par la police dans le cadre de leur affaire (faits réalisés et tentatives).....	34
Evolution de la proportion de ménages victimes de vols de voitures : indicateurs.....	35
Evolution de la proportion de ménages victimes de vols à la roulotte : indicateurs.....	36
Evolution de la proportion de ménages victimes de dégradations ou destructions de véhicules : indicateurs.....	36
Evolution de la proportion de ménages victimes de vols de deux roues : indicateurs.....	37
Localisation des atteintes envers les véhicules.....	38
Moment de la journée de réalisation des atteintes envers les véhicules.....	38
Mois de l'année où ont eu lieu les atteintes envers les véhicules	39
Nature des atteintes envers les véhicules.....	40

Gravité des atteintes envers les véhicules.....	40
Précautions prises ensuite par les victimes d'atteintes envers des véhicules.....	41
Les renvois à la police et à la gendarmerie chez les victimes d'atteintes envers les véhicules	42
Proportion d'atteintes envers des véhicules signalées aux assurances.....	42
taux de satisfaction des victimes d'atteintes envers des véhicules concernant leur assurance et l'action menée par la police dans le cadre de leur affaire (faits réalisés et tentatives).....	42
Agressions physiques (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers.....	47
Agressions physiques ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008).....	47
Agressions sexuelles (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers.....	48
Agressions sexuelles ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008).....	49
Agressions sans coups ni blessures (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers	49
Agressions sans coups ni blessures ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998- 2008).....	50
Vols violents (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers.....	50
Vols violents ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008).....	51
Vols personnels sans violence (incidence, incidence apparente, données policières) (1998- 2008), en milliers.....	51
Vols personnels sans violences ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008).....	52
Cambriolages du domicile (y.c. annexes) (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers	52
Cambriolage du domicile ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)	53
Vols de voitures (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers	53
Vols de voiture ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008).....	54
Vols à la roulotte (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers.....	54
Vols à la roulotte ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008).....	55
Destructions et dégradations de véhicules (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers.....	55
Destructions et dégradations de véhicules ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008)	55
Destructions et dégradations de véhicules (incidence, incidence apparente, données policières) (1998-2008), en milliers.....	56
Vols de deux-roues à moteur ; enquêtes de victimation et statistiques de police (1998-2008).....	56
Evolution de la proportion d'enquêtés sujets à avoir peur, par genre	58
Points de vue des enquêtés sur leur quartier, par genre	59
Proportion d'enquêtés qui ont peur chez eux selon leur genre, par tranche d'âge	59
Proportion d'enquêtés qui ont peur dans leur quartier le soir selon leur genre, par tranche d'âge	59
Proportion d'enquêtés qui mettent la délinquance en tête des priorités du gouvernement selon leur genre, par tranche d'âge	59
Evolution de la proportion d'hommes et de femmes victimes de vols ou d'agressions*.....	60
Proportion de victimes de vols sans violence selon leur genre, par tranche d'âge,	60
Moment de la journée où a lieu le vol sans violence, par genre.....	61
Localisation du vol sans violence, par genre.....	61
Nature de l'agression, par genre	62
Evolution de la proportion de victimes d'agressions selon leur nature, par genre.....	62
Proportion de victimes d'agressions* selon leur genre, par tranche d'âge.....	62
Gravité de l'agression*, par genre.....	63
Caractéristique de l'agression*, par genre : agresseur armé ou non.....	63
Caractéristique de l'agression, par genre : nombre d'agresseurs	63
Localisation de l'agression*, par genre	64
Moment de la journée durant lequel a lieu l'agression*, par genre.....	64
Les renvois à la police et à la gendarmerie, par genre	65
Taux de satisfaction concernant l'action menée par la police, par genre	65
Proportion de victimes ayant eu recours à d'autres types d'aide, par genre.....	65
Proportion d'enquêtés exprimant une préoccupation « sécuritaire » selon leur genre, par tranche d'âge	66
Proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus qui adhèrent à la préoccupation « sécuritaire » selon leurs caractéristiques	67
Effets des caractéristiques des enquêtés âgés de 65 ans et plus sur la préoccupation "sécuritaire" – analyse "logit"	68
Proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus qui déclarent avoir peur.....	69
Proportion d'enquêtés sujets à avoir peur, par tranche d'âge.....	69

Proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus sujets à avoir peur, selon leurs caractéristiques.....	71
Effets des caractéristiques des enquêtés âgés de 65 ans et plus sur la peur – analyse "logit"	72
Proportion d'enquêtés victimes, par tranche d'âge	73
Evolution de la proportion d'enquêtés âgés de 65 ans et plus victimes d'atteintes personnelles.....	73
Proportion d'hommes victimes de vols sans violence ou d'agressions* par tranche d'âge.....	74
Proportion de femmes victimes de vols sans violence ou d'agressions* par tranche d'âge.....	74
Proportion de victimes, par type d'habitat	76
Nombre de faits en moyenne pour 100 habitants ou ménages, par type d'habitat	77
Evolution de la proportion de victimes parmi les habitants du parc social	77
Proportion d'enquêtés confrontés indirectement à des victimations	78
Répartition des enquêtés selon leur principale préoccupation	78
Proportion d'enquêtés déclarant avoir peur	79
Evolution de la proportion d'enquêtés sujets à avoir peur, parmi ceux habitant dans le parc social.....	79
Point de vue des enquêtés sur leur quartier, par type d'habitat	80
Evolution de la proportion d'enquêtés déclarant des nuisances dans leur quartier.....	80
Point de vue des enquêtés concernant les actions de la police ou la gendarmerie, par type d'habitat	81
Les renvois à la police ou à la gendarmerie, par type d'habitat	82
Point de vue des enquêtés âgés de 15 à 24 ans concernant les actions de la police ou la gendarmerie, par type d'habitat	82
Préoccupation « sécuritaire » par département : carte.....	83
Toutes peurs confondues par département : carte	84
La peur au domicile par département : carte	84
La peur d'être seul dans son quartier le soir par département : carte.....	85
Les peurs dans les transports en commun par département : cartes	86
Toutes victimations confondues par département : carte.....	87
Les agressions tout venant par département : carte.....	87
Les vols sans violence par département : carte.....	88
Les cambriolages par département : carte.....	88
Les vols de voitures par département : carte.....	89
Les vols à la roulotte par département : carte.....	89
Les dégradations et les destructions de véhicules par département : carte.....	90
Les vols de deux roues par département : carte.....	90
Point de vue des enquêtés concernant les actions de la police et la gendarmerie par département : cartes	92
Point de vue des enquêtés concernant les actions de la police et la gendarmerie par département (suite) : carte	93
Evolution de la préoccupation "sécuritaire" par département.....	93
Evolution des autres préoccupations (chômage et pauvreté) par département.....	93
Evolution des peurs par département	94
Evolution des victimations par département	95
Evolution des victimations par département (suite).....	96

Bibliographie

BIDERMAN A.D., LYNCH J.P., *Understanding crime incidence statistics: Why the UCR diverges from the NCS*, New York, Springer Press, 1991.

BON D., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., « La délinquance : entre statistiques de police et enquêtes de victimation », *Note rapide Société*, IAU île-de-France/CESDIP, mars 2011, n°538.

FARRELL G., PEASE K., « The Sting in the Tail of the British Crime Survey: Multiple Victimisations », in HOUGH M., MAXFIELD M.G. (eds.), *Surveying Crime in the 21st Century*, Cullompton, Willan Publishing, 2007, p. 33-53.

FOUQUET A., LOTODÉ H., NÉVANEN S., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., *Victimation et insécurité en Île-de-France. Analyse de l'enquête IAURIF 2003*, Guyancourt, CESDIP, 2006.

GUIGOU Br., HEURTEL H., KESSELER Est., *Cadre de vie et sentiment d'insécurité en Île-de-France : Existe-t-il des spécificités chez les habitants des ZUS ?*, Paris, IAU île-de-France, février 2008.

HEURTEL H., ANACHE M (dir.), *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Les premiers résultats de la quatrième enquête (2007)*, Paris, laurif, juillet 2007

HEURTEL H., *Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France – Résultats de la quatrième enquête 2007*, Paris, IAU île-de-France, avril 2009.

HEURTEL H., *Victimation et sentiment d'insécurité en île-de-France, les premiers résultats de la 5^{ème} enquête*, Paris, IAU île-de-France, juin 2009.

HEURTEL H., « Victimation et sentiment d'insécurité en Île-de-France : le point en 2009 », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, septembre 2009, n°486.

HEURTEL H., LE GOFF T., « Les personnes âgées face à l'insécurité », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, novembre 2009, n°493.

HEURTEL H., « L'insécurité dans les quartiers d'habitat social : quelles réalités? », *Note rapide Société*, IAU île-de-France, mars 2010, n°497.

KITSUSE J.I., CICOUREL A.V., « A Note on the Uses of Official Statistics », *Social Problems*, 1963, 11, 2, p.131-139.

LYNCH J.P., ADDINGTON L.A. (eds.), *Understanding Crime Rates. Revisiting the Divergence of the NCVS and UCR*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007.

MATELLY J.-H., MOUHANNA C., *Police. Des chiffres et des doutes*, Paris, Michalon, 2007.

NATIONAL COMMISSION ON LAW OBSERVANCE AND ENFORCEMENT, *Report on the Cost of crime*, Washington, DC, US Department of Justice, US Government Printing Office, 1931.

POTTIER M.-L., ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., *Les victimes et le sentiment d'insécurité en Île-de-France. Première enquête (2001) pour un observatoire de la sécurité*, Paris/Guyancourt, IAURIF/CESDIP, 2002.

PRESIDENT'S COMMISSION ON LAW ENFORCEMENT AND ADMINISTRATION OF JUSTICE, *The Challenge of Crime in a Free Society*, Washington DC, US Government Printing Office, 1967.

RAND M., The national crime victimization survey : 34 years of measuring crime in the United States, *Statistical Journal of the United Nations Economic Commission for Europe*, 2006, 23, 4, p. 289-301.

ROBERT Ph., « Les statistiques criminelles et la recherche », *Déviante et Société*, 1977, 1, 1, p. 3-27.

ROBERT Ph., *L'insécurité en France*, Collection Repères, 2002

ROBERT Ph., ZAUBERMAN R., POTTIER M.-L., « La victime et le policier : point de vue profane et point de vue professionnel sur la délinquance », *Sociologie du travail*, 2003, 45, 3, p. 343-359.

ROBERT Ph., ZAUBERMAN R. « Insécurité et traitement policier des victimations », in BORN M., KÉFER F., LEMAÎTRE A. (dir.), *Conjugaison des peines : futur simple ?*, Louvain-la-Neuve, Larcier, 2006, p. 147-169.

ROBERT Ph. (dir.), 2009, *Comparing Crime Data in Europe. Official Crime Statistics and Survey Based Data*, Brussels, VUBPress.

ROBERT Ph. (dir.), *Comparing Crime Data in Europe. Official Crime Statistics and Survey Based Data*, Brussels, VUBPress, 2009.

ZAUBERMAN R., ROBERT Ph., NÉVANEN S., DIDIER E., « L'acteur et la mesure. Le comptage de la délinquance entre données administratives et enquêtes », *Revue française de sociologie*, 2009, 50, 1, p. 31-62.

